J.A. FAN-L'EXPRESS, NEUCHATEL ★ ★

No 5 (20 pages) UN NUMÉRO 60 C. Jeudi 8 janvier 1976

FAN L'EXPRESS
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Ski : triplé des Autrichiennes dans la descente de Meiringen

(Page 11)

Après une accalmie de quinze jours

LES COMBATS ONT REPRIS À BEYROUTH

BEYROUTH (AP). — Le maintien, par des éléments chrétiens, du blocus des camps de réfugiés palestiniens de Tel-Zaatar et de Jisr-al-Bacha a provoqué une reprise des affrontements à Beyrouth, après une accalmie de fin d'année qui aura duré quinze jours. Les fedayins ont occupé mercredi le quartier résidentiel de Horch-Thabet, importante position chrétienne du Nord-est de Beyrouth, après une nuit de duels d'artillerie. Un porte-parole de la police a déclaré que l'attaque avait ouvert une brèche dans le blocus établi depuis dimanche par des éléments chrétiens, autour des camps de réfugiés palestiniens de Jirs-el-Bacha et de Tel-Zaatar, situés sur des hauteurs qui commandent les routes reliant Beyrouth aux montagnes de la chaîne du Liban, à population chrétienne.

Les combats, parfois au corps à corps, ont été très violents et, d'après le porte-parole, il y aurait 16 tués et 20 blessés.

Des militaires libanais se sont trouvés pris entre des feux croisés.

Un véhicule de l'armée a été touché par une roquette anti-char tirée par les fedayins et deux officiers et quatre soldats libanais ont été grièvement blessés.

Selon le porte-parole, les attaquants ont occupé la villa de M. Tanios Saba, membre influent du bureau politique des Phalanges, ainsi que la villa et l'hôpital de M. Salim Hayek, membre influent du parti libéral national, que dirige M. Chamoum, le ministre de l'intérieur.

D'après la police, les chrétiens ont contre-attaqué ultérieurement et réoccupé une petite partie de Horch Thabet, qui se trouve à 500 mètres environ de Tal Zaatar.

Ils feraient le siège d'un immeuble d'appartements tenu par les fedayins. Aux dires de la police, ceux-ci auraient pris des occupants en otages et réclameraient la levée du siège.

BARRICADES

Des fedayins, retranchés dans les camps, ont tiré toute la nuit au canon, de DCA sur des positions chrétiennes. De leur côté, les chrétiens ont riposté à la grenade-fusée, au mortier et au canon de 120 mm.

Les combats se sont étendus à tous les autres faubourgs de l'est et du nord-est de la capitale. Des duels de mortier et de roquette se poursuivaient dans la matinée de mercredi.

Miliciens chrétiens et musulmans, ont circulé toute la nuit en jeeps armées, pour édifier des barricades de sacs de sable.

Les chrétiens font depuis dimanche le blocus des camps de Tel-Zaatar et de Jisr-al-Bacha, qui sont situés sur des hauteurs aux abords nord-est de la capitale et où vivent plus de 27.000 Palestiniens.

(Lire la suite en dernière page).

LES IDÉES ET LES FAITS

Perspectives incertaines

1975 a apporté un lot de préoccupations qui subsisteront encore au cours de l'année prochaine. La récession de l'économie internationale était certes prévisible depuis la crise du pétrole de 1973 et le développement de l'inflation tout au long de 1974 n'annonçait rien de bon. L'extension du chômage était un autre signe inquiétant. En quelques mois la situation s'est brusquement dégradée.

Pour la Suisse le choc a été brutal. Après vingt années d'euphorie, l'inquiétude, le recul des commandes, le chômage, l'arrêt presque complet des investissements et les déficits des collectivités publiques.

Un tel changement de situation a provoqué un grand nombre de réactions contradictoires.

Dans la faible mesure où on peut valablement prévoir les événements on peut penser qu'il faut avant tout s'efforcer de distinguer l'accidentel de l'essentiel dans ce qui se passe actuellement. Les avis s'accordent généralement pour prévoir une reprise de l'activité économique mondiale à partir de cette année, de la fin de l'année vaut-il mieux sans doute préciser en raison du retard de la relance aux Etats-Unis où selon un avis autorisé : « Bien que l'éventualité de voir la reprise avorter soit maintenant négligeable, il n'en demeure pas moins que la marche de la reprise sera heurtée ». Une amélioration de la situation économique générale est donc probable.

Mais il ne faut pas perdre de vue l'autre face des choses qui résulte de changements opérés dans la structure même de notre économie. Celle-ci a été comme aspirée pendant un quart de siècle par des forces positives qui venaient aussi bien des besoins décuplés de l'économie mondiale que de l'insuffisance générale de l'offre. Pour satisfaire à cette demande croissante notre économie s'est développée dans des proportions considérables. Notre appareil de production, usines, machines, équipements commerciaux et de services, s'est agrandi en proportion. Les marges bénéficiaires ont permis d'améliorer considérablement les revenus du travail et du capital, tout en dégageant encore des moyens suffisants pour assurer par auto-financement une bonne partie des investissements. Le tout sans préjudice du paiement d'impôts en augmentation constante eux aussi par le jeu de la progression fiscale.

Maintenant, le système tourne à l'envers, ferme les robinets, détend les ressorts, éteint les lumières. Jusqu'à quand et jusqu'à quel point ? C'est ce qu'on voudrait bien savoir et qu'on ne sait pas. Si l'on admet la possibilité prochaine d'une reprise conjoncturelle, les prévisions sont beaucoup moins faciles à faire en ce qui concerne les altérations structurelles qui marqueront notre économie. Elles seront différentes selon les activités et les régions. On peut craindre qu'elles laisseront des traces assez profondes dans l'horlogerie et dans les régions excentriques. Or, par rapport aux grands axes et pôles économiques suisses, Neuchâtel est excentrique et dans son cadre les Montagnes le sont aussi. Elles le sont donc doublement, ce qui donne la mesure du danger qui les menace. Difficulté supplémentaire, leur principale industrie, l'horlogerie, est en pleine mutation.

Les perspectives générales sont incertaines. Elles le sont davantage encore pour notre canton et les Montagnes en particulier.

Philippe VOISIER

Sus au «franglais»

PARIS (APS). — M. Giscard d'Estaing, président de la République française, a promulgué une loi rendant obligatoire l'emploi du français dans la publicité, les contrats de travail, les programmes de télévision et de radio et les factures et quittances commerciales.

Cette loi, qui avait été adoptée par l'Assemblée nationale le 19 décembre, dernier, précise que « le recours à tout terme étranger ou à toute expression étrangère est prohibé lorsqu'il existe une expression ou un terme » français équivalent. La loi renvoie à un décret pris en 1972 par le président Pompidou qui donnait la liste des termes français équivalents à des expressions « franglaises » dans divers domaines, en particulier l'économie, le commerce et les sports.

La nouvelle loi ne précise pas quelles seront les sanctions appliquées aux « franglophones » endurcis. Elle indique toutefois que des dérogations pourront être apportées à ces dispositions générales dans le cas, par exemple, de produits dont le nom étranger est connu du grand public.

Dans le palmarès on trouve Nancy Kissinger, Caroline Kennedy, le chanteur pop Elton John et la princesse Anne (Téléphoto AP)

Caroline Kennedy : le mauvais goût serait-il héréditaire ?

LOS-ANGELES (REUTER). — Fidèle à la tradition qu'il a établie, Richard Blackwell, le couturier de Los-Angeles, a nommé Caroline Kennedy, 18 ans, tête de liste de ses « dix femmes les plus mal fagotées du monde ».

« Elle est probablement une des jeunes femmes les plus mal habillées que j'aie jamais vues » a-t-il dit.

Elle rejoint ainsi dans ce palmarès, sa mère, Jacqueline Kennedy Onassis, qui y a fait de fréquentes apparitions. « Qui disait que le mauvais goût n'est pas héréditaire ? » a déclaré le caustique M. Blackwell.

Sur la liste d'honneur figurent aussi Nancy Kissinger (« un ragoût mobile de la mode », a-t-il dit) et la princesse Anne (« Une garagiste monarchique »).

Blackwell a déclaré que Caroline Kennedy était une gentille fille, mais ses atours lui donnent l'apparence d'un « chien hirsute en culottes ».

On a demandé au couturier si l'inclusion de la princesse Anne signifie que tous les membres de la famille royale britannique ont eu l'honneur de ses attentions.

« Avais-je oublié quelqu'un ? » a-t-il déclaré. « Je m'excuse, ce n'était pas mon intention. »

Le chanteur pop David Bowie, placé dans cette liste féminine l'an dernier, en disparaît, mais il est remplacé par son collègue Elton John (« La lunette-spectacle équivoque »).

PAGE 3 :
Ventes de fin d'année
Le « dégel » de la consommation durant les fêtes annonce-t-il une reprise ? Notre reporter a interrogé une vingtaine de commerçants de Neuchâtel représentant les grands magasins, le moyen et le petit commerce.

PAGE 10 :
Que de séances à Berne !
Avant la session de printemps des Chambres fédérales qui débutera le 12 mars, les commissions des deux Conseils vont mettre les bouchées doubles : pas moins de 58 séances sont prévues...

PAGE 19 :
Une société disparue...
Se trouvera-t-il un écrivain ou un sociologue qui fera revivre cette bourgeoisie de Bienne dont le défunt Rüschli marqua à la fois l'apogée et le déclin ?

CHRONIQUE RÉGIONALE : pages 2, 3, 9
POUR VOUS MADAME : page 15
DERNIÈRE HEURE ET BOURSES : page 19
OFFRES D'EMPLOIS : pages 6 et 12.

Conséquence de l'enlèvement de M. Hazan

La police française s'opposera désormais à la remise de rançon

PARIS (AFP-AP). — Devant l'escalade du banditisme qui sévit dans le monde occidental, la France a opté pour une nouvelle politique et décidé de ne plus céder au chantage des rançonneurs-preneurs d'otages.

Le gouvernement a donné instruction à la police de s'opposer à la remise des rançons, en identifiant et en arrêtant les criminels à cette occasion.

Jusqu'alors, la police française, pour ne pas mettre en péril la vie de l'otage, se retenait d'opérer ouvertement tant que la victime n'avait pas été restituée à sa famille contre paiement de la rançon.

M. Louis Hazan (Téléphoto AP)

L'AFFAIRE HAZAN

Cette nouvelle politique, arrêtée vraisemblablement au plus haut échelon gouvernemental, a été annoncée mardi au moment même où la police, intervenant spectaculairement dans la dernière affaire d'enlèvement, arrêtait en plein Paris deux des ravisseurs du PDG, Louis Hazan et récupérait les 15 millions de francs français qu'ils étaient venus chercher.

Quinze heures après ce premier coup de théâtre, on ignorait toujours quel était le sort de M. Hazan, enlevé le 31 décembre au cours d'un conseil d'administration de la société « Phonogram », numéro 1 de la production de disques en France, mais les ravisseurs avaient fait savoir qu'ils étaient prêts à échanger leur otage contre leurs deux complices tombés mardi entre les mains de la police. Mercredi, un troisième était arrêté dans une localité du Val-de-Marne.

Pour justifier la nouvelle ligne assignée à la police, le gouvernement a affirmé que la France était menacée « à l'instar de certains pays étrangers, de voir se généraliser un système de prises d'otages avec demande de rançon qui n'épargnerait plus personne » et le ministre de l'intérieur, M. Poniatowski, a relevé que la somme de 15 millions de francs français exigée par les ravisseurs de M. Hazan était « nécessairement prélevée sur les biens sociaux qui appartiennent aux salariés, aux actionnaires et qui sont destinés à acquitter les charges fiscales et sociales prévues par la loi ».

L'INFLATION DES RANÇONS

L'argument a été retenu mercredi par la plupart des commentateurs pour qui le gouvernement a voulu « casser l'inflation des rançons » dont les chiffres ont spectaculairement augmenté au cours des derniers mois. La plus forte avait été le mois dernier celle de 20 millions de francs français exigée en échange d'un enfant de neuf ans, Alain Mérieux, fils d'une riche famille d'industriels de Lyon.

« Ce ne serait pas une victoire pour le gouvernement si cela se terminait mal », a déclaré au micro de RTL le frère de M. Louis Hazan.

M. Hazan a fait cette déclaration au moment où il quittait le domicile de sa belle-sœur, Mme Lise Harzan, qu'il avait précédemment accompagnée au Quai des Orfèvres.

Le frère du PDG a précisé qu'il avait « au départ » été indigné par l'action de la police dans cette affaire — il faisait visiblement allusion à l'arrestation de deux des malfaiteurs qui ont participé à l'enlèvement.

Il a cependant ajouté qu'il était « optimiste » sur l'issue de l'affaire.

À COUP DE MILLIONS

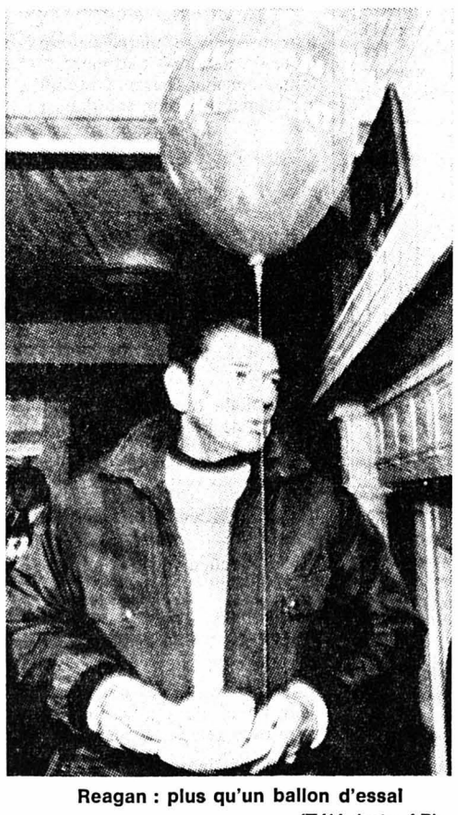

Reagan : plus qu'un ballon d'essai (Téléphoto AP)

WASHINGTON (AP). — Le comité électoral de M. Ronald Reagan a recueilli environ deux millions de dollars sous forme de dons privés en 1975 pour financer la campagne de l'ancien gouverneur de la Californie pour l'investiture du parti républicain aux élections présidentielles, a annoncé un porte-parole du comité.

En revanche, le comité du président Ford n'a collecté jusqu'au 31 décembre que 1,7 million de dollars, a déclaré un porte-parole des organisateurs de sa campagne.

D'autre part, le vice-président Nelson Rockefeller a été nommé à la tête de la délégation qui représentera l'Etat de New-York à la convention nationale du parti républicain.

Le contrôle de la délégation de New-York — la deuxième en importance — offre au vice-président un tremplin éventuel pour lancer sa candidature à la présidence des Etats-Unis.

Las-Vegas, une réputation surfaite

LAS-VEGAS (Nevada) (AP). — En 1975 il y a eu, à Las-Vegas, qui passe pour la capitale américaine du divorce, près de 10 mariages pour un divorce.

Les chiffres sont de 49.341 mariages, contre 5757 divorces.

Quoi qu'il en soit des chiffres publiés par le bureau du recensement, il ressort que le nombre d'Américains, âgés de 25 à 34 ans, restés célibataires est passé de 2,9 millions en 1970 à 4,2 millions en 1975 — ce qui représente une augmentation de 50 pour cent environ en cinq ans.

Au cours de la même période, le nombre d'Américains de ce groupe d'âge vivant seuls est passé de 592.000, soit 21,2 pour cent du groupe, à 1,2 million, soit 28,5 pour cent du groupe.

Horlogerie : lueurs d'espoir

Quel sera véritablement l'avenir de l'industrie horlogère suisse ? Un son de cloche (relativement) optimiste est donné dans un exposé sur quatre des cinq colonnes de l'hebdomadaire zuricois « Die Weltwoche ». Optimiste, à condition, s'empresse d'ajouter le journal, que les horlogers suisses sachent très vite adapter leurs prix aux sévères conditions du marché et de la concurrence mondiale.

« Pour 139 francs, précise notre confrère, on peut obtenir aujourd'hui dans des grands magasins et dans des « discounts » les montres électroniques digitales les meilleur marché. L'année 1976 amènera les prix au-dessous de 100 francs. L'industrie horlogère suisse devra s'adapter à toute vitesse à cette évolution inattendue ».

Certes, constate Paul Klügl, l'auteur de l'article, cette industrie ressent les conséquences d'une erreur d'appréciation. Mais la situation de la Suisse dans le domaine de l'électronique horlogère est loin d'être dramatique. C'est que dès 1974 l'ASUAG et Ebauches SA ont mis en marche la production dans cette direction. S'il a fallu pour cela acheter à la société américaine Hughes Aircraft le droit d'exploiter le procédé — pour trente millions de dollars selon « Business Week » — la production effective doit démarrer à Marin dès cette année. Il était préférable de mettre ce prix plutôt que de perdre son temps en recherches et en coûteux essais et mises au point préliminaires.

D'autre part, grâce aux travaux de Brown Boveri et de Roche, la Suisse se trouve à présent en première position pour les quartz liquides dont, on le sait, la production de série est lancée à la fabrique BBC à Lenzbourg depuis des mois déjà.

Lueurs d'espoir donc pour l'industrie horlogère considérée dans son ensemble. Espérances d'autant moins illusoires que les Suisses connaissent mieux que les gros producteurs étrangers de l'électronique les goûts changeants du public, qu'ils disposent de marchés fidèles et d'une infrastructure de vente et de prestation des services à l'échelle mondiale, où le Swiss made a de fortes chances de faire prime comme par le passé.

Mais à condition, une fois de plus, que les conceptions traditionnelles en matière de prix soient soumises à... une révision déchirante.

R. A.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Championnat d'Europe de tir à air comprimé

Trois Neuchâtelois sélectionnés pour Paris?

Après leurs trois programmes de sélection, les candidats aux championnats d'Europe de Paris aux armes à air comprimé doivent encore, par deux fois et dans le cadre d'un match international, réussir un résultat minimum de 376 p. pour obtenir leur droit de défendre nos couleurs dans la Ville Lumière aux environs du 20 février 1976! Ce n'est pas là une sinécure pour la plupart d'entre eux, qui sont souvent restés au-dessous de cette limite au cours de leurs épreuves de qualification.

LES NEUCHATELOIS

Le Neuchâtelois Pierre-Alain Dufaux, par exemple, exilé ces temps-ci à Fislibach, en sait quelque chose, lui qui n'y est encore jamais arrivé cette saison, tout en figurant au 6me rang du classement général de la catégorie « élite ».

Les juniors iront à Paris s'ils alignent au moins 370 p. dans deux matches internationaux, eux aussi. Or, le jeune Gérald Glauser, de Montmollin, quatrième de l'équipe à l'heure actuelle et avant les tests finaux, a réalisé au mieux 362 p. sur ses trois programmes, pour une moyenne générale de 360 p. tout ronds. Il n'empêche qu'il est aujourd'hui l'un des meilleurs juniors de notre pays, immédiatement derrière Heinz Bräm, Peter Grieder et Roland Eggimann, détenteurs de moyennes légèrement supérieures à la sienne puisque fixées à 372,33 p. pour le premier, à 368,66 p. pour le second et à 365,33 p. pour le dernier. Bräm a obtenu une fois 370 p. au moins en alignant 379 p. dans son second programme, Grieder s'en paie deux, l'un de 371 p., l'autre de 370, contre un à Grieder de 370 p. exactement.

LE CAS DE MARCEL MERMOUD

Le policier neuchâtelois Marcel Mermoud, bien placé au palmarès des pistoliers à air comprimé, a arraché la moitié d'une place dans le train de Paris. Le voilà donc huitième au classement et dernier des sélectionnés de la première heure. Il est à tiers de point de Kurt Klingler, juste devant lui, à même distance de Herbert Binder, sixième dans la cordée, à un point du cinquième, le Soleurois Heinz Rippstein. En d'autres termes, Mermoud peut aussi fort bien se qualifier pour les championnats d'Europe que ses trois précédents co-équipiers : la fenêtre est grande ouverte...

PROGRESSION

Il a régulièrement progressé au fil de ses trois rendez-vous de sélection, passant de 370 p. à 375, puis de 375 à 376. Il est donc parvenu pour finir — c'est bien le cas de le dire... — au niveau de sélection et on va lui souhaiter de récidiver au cours du mois de janvier 1976, tant contre les Autrichiens que contre les Allemands de l'Ouest.

Vous avez fait le compte? Il y a là trois Neuchâtelois sur la route de Paris, même s'ils ne sont aujourd'hui pas encore totalement... dédouanés!

Il dépend d'eux que les opérations se passent bien, évidemment! L. N.

AVIS TARDIFS

Fr. 3.30 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

OFFRE SPÉCIALE
ENDIVES
de Bruxelles
le paquet de 450 g (100 g = —.33) 1.50
MIGROS

ENTREPRISE DE NETTOYAGE
Jacqueline BORNOZ
Tél. 24 35 00
engage
nettoyeurs auxiliaires
pour l'entretien de bureaux.

Hôtel Pattus
SAINT-AUBIN
FERMÉ
RÉOUVERTURE 30 JANVIER

ROGER DELLEY
SPORT-SERVICE
Skis de fond
fibre de verre avec fixation
180-210 cm Fr. 128.—
atelier moderne pour service après-vente
Promenade-Noire 10 Neuchâtel
Tél. 24 57 87

Mesdames, profitez
des rabais formidables
DE LA BOUTIQUE SÉLECTION
Prêt-à-porter, Neuchâtel

Super-Centre Portes-Rouges
Rôti de bœuf roulé ½ kg 7.50
Saucisse au foie kg 8.50
Poireau kg 2.25
Fenouil kg 1.80
Salade pommée pièce 1.10
Grand choix de pommes à prix Super-Centre

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 5 janvier. Dupasquier Anouck-Françoise, fille de Michel, mécanicien, Cornaux, et d'Anne-Christine, née Boillat.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 5 janvier. Zwahlen Jean-Jacques, électricien sur autos, Neuchâtel, et Lammerich, Monica-Verena, Bâle en fait, Rümlang en droit.

DÉCÈS. — 4 janvier. Crafa Benito, né en 1941, aide-cantonnier, Areuse, époux de Giovanna-Maria, née Gamba. 5. Nydegger Susanne-Isabelle, née en 1892, ménagère, Neuchâtel, célibataire.

Assurez aujourd'hui votre vie de demain
Charles Robert agent général
Neuchâtel Tél. (038) 25 49 92

Naissances

Philippe
a la joie d'annoncer la venue d'une petite sœur

Anne - Caroline
le 7 janvier 1976

Monsieur et Madame
Michel HUGUENIN-ZURCHER

Maternité Pourtalès — Murgiers 3, 2016 Cortaillod

Julien a la grande joie d'annoncer la naissance de sa petite sœur

Gemma

Geneviève et Eligio
SPACIO-SANDOZ
Lugano, le 4 janvier 1976

6816 Bissone — Côte 56, Neuchâtel

FAN L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin mars 1976 pour Fr. 28.—
* jusqu'à fin juin 1976 pour Fr. 54.—
* jusqu'à fin décembre 1976 pour Fr. 104.—

(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom :
Prénom :
No et rue :
No postal : Localité :
Signature :

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à

FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHATEL

FAN FAN FAN FAN FAN

VIGNOBLE

COLOMBIER

Soixante-deux naissances en 1975

(sp) En 1975, 62 naissances ont été enregistrées à l'état civil de Colombier, toutes en dehors de la commune, soit 32 garçons et 30 filles. Les origines des nouveau-nés se répartissent comme suit : Suisses d'autres cantons, 28 ; Neuchâtelois, 15 ; Italiens, 13 ; Espagnols, 2 ; Français, 1 ; Portugais, 1 ; Haïtien, 1 ; Jamaïcain, 1. En 1974, on avait enregistré 50 naissances, en 1973 64, en 1972 69 et en 1971, 84.

Au cours de cette même année 1975, 24 mariages ont été célébrés à l'état civil de la commune et 20 autres en dehors alors que 36 décès étaient enregistrés (30 en dehors de Colombier). On note également que 15 divorces, trois adoptions et trois changements de nom concernant des habitants de Colombier ont été enregistrés en 1975.

REGION DES LACS

LA NEUVEVILLE

Fidélité récompensée

(c) Mme Edith Seigneur, MM. Joseph Voirol et Edouard Honsberger viennent d'être fêtés pour leur fidélité par l'atelier de polissage Marius Auchlin.

VAUD

YVERDON

Début d'incendie

(c) Un début d'incendie s'est produit aux usines Leclanché, tard dans la soirée de lundi. Une âcre fumée s'était répandue dans un local du premier étage et des produits chimiques entreposés présentaient un certain danger. Les premiers secours ont rapidement circonscrit le sinistre.

Au tribunal correctionnel

(c) Présidé par M. F. Meylan, le tribunal correctionnel d'Yverdon s'est occupé du cas de M. F., 32 ans, actuellement sans travail et domicilié à l'Armée du Salut. Il était prévenu d'escroquerie. Né dans un village du Nord vaudois, il a eu une triste jeunesse. Il a déjà six condamnations à son actif pour vols, abus de confiance et ivresse au volant, et la dernière remonte à 1967. En août dernier, il a forcé une cassette au domicile de sa mère. La cassette contenait 1900 fr. mais il n'en prit que 300. Le tribunal l'a condamné à sept mois de prison avec sursis pendant cinq ans.

Centre thermal : on approche...

(c) La Cité des Bains SA met en soumission les travaux de construction du centre thermal d'Yverdon ; c'est un nouveau pas de plus vers un projet souhaité depuis longtemps et qui va prendre définitivement corps.

FRANCE VOISINE

Une étudiante de Dole portée disparue

La disparition au Sahara d'une jeune étudiante doloise Colette Blanchot, 20 ans, est ressentie avec une vive émotion. Elle était partie de Dole, avant Noël, pour se rendre à Rabat chez M. et Mme Pagnon, une famille marocaine d'origine française. Le 27 décembre, avec un groupe de camarades, elle a quitté Rabat à bord d'un mini-bus pour gagner le Sahara espagnol. Depuis, on n'a pas revu les jeunes gens.

M. et Mme Blanchot ont immédiatement alerté les autorités de la disparition de leur fille. D'après les premiers éléments de l'enquête, le 2 janvier, c'est-à-dire sur le chemin du retour vers Rabat, le mini-bus a été encerclé par une bande armée...

L'« affaire de Morteau » : ce n'est qu'un début...

Comme nous l'avons annoncé, le travail a repris mardi matin à l'entreprise Jual, de Morteau, entreprise horlogère fermée quelques jours durant par son propriétaire en conflit avec le fisc. L'industriel sera sans doute reçu cette semaine par le ministre des finances. Il semble que l'« affaire de Morteau » n'en restera pas là : elle risque de lever maints autres industriels dans cette région qui produit 60 % des montres françaises avec 30 % seulement de la main-d'œuvre et sans aucune aide à l'emploi alors que Lip n'en produit que... 20 % en bénéficiant d'un appui considérable.

Informations suisses

Fourgon retrouvé après une tentative d'enlèvement à Saint-Sulpice (Vaud)

De notre correspondant :

Le fourgon VW utilisé lors de la tentative d'enlèvement dont a été victime mardi soir à Saint-Sulpice M. Benjamin Haller, directeur de Migros Vaud, a été retrouvé dans la région de Vidy proche du lieu de la tentative, quelques heures après l'agression. Le véhicule avait été loué sous un faux nom dans une agence spécialisée de Lausanne dans l'après-midi du 5 janvier.

Nous avons rencontré par hasard M. Haller qui se rendait à la police de sûreté pour les besoins de l'enquête. Encore bouleversé par les événements de la veille, les mains éraflées par les efforts qu'il fit pour tenter de désarmer celui de ses deux agresseurs qui tenait la carabine, M. Haller s'est borné à nous dire toute son admiration pour le sang-froid et le courage dont ont fait preuve sa femme et son fils, ce dernier voulant même se livrer en otage à la place de son père. Le signalement des deux agresseurs étant largement diffusé, il faut espérer que la police ne tardera pas à mettre la main sur eux.

Entrepreneur bâlois arrêté

BALE (ATS). — L'entrepreneur bâlois et chef de la maison commerciale de textile Baltex SA, M. Hans Hadorn, a été arrêté hier à l'aéroport de Kloten et mis en détention préventive à Bâle. Plusieurs escroqueries lui sont reprochées.

M. Hadorn est considéré comme « conseiller d'affaires » du footballeur Karl Odermatt, mais selon le ministère public bâlois, le sportif n'est pas impliqué dans cette affaire, sauf en tant que personne lésée possible. La somme exacte de délit n'est pas encore connue, mais il semble qu'elle porte sur plusieurs millions de francs. Le directeur de Baltex a démenti toute possibilité de faillite de l'entreprise qui occupe 400 employés.

La chaîne de la solidarité pour les chômeurs

Le 19 décembre dernier, à l'enseigne « chaîne du bonheur », la Radio romande consacrait son programme à une grande journée romande de solidarité en faveur des chômeurs. En quelque 15 jours, plus de 700.000 francs ont déjà été encaissés sur le compte 10-15000 Lausanne de la Chaîne du bonheur. Cette rapidité est à l'honneur des donateurs qui ont compris que la détresse de certains chômeurs méritait une intervention immédiate.

Côté sollicitations, les responsables de l'opération ont déjà reçu plus de 2000 demandes émanant des offices communaux, des organisations syndicales ou religieuses, ou encore des intéressés eux-mêmes. Après une analyse de chaque cas, 150.000 francs ont pu être distribués à quelques 400 familles. De nombreuses lettres déjà parvenues à la Radio romande suffisent à prouver combien ce secours a été apprécié. Quant aux travaux de répartition, ils continuent dans le respect de ce principe : faire au mieux et le plus vite possible.

Ceintures : les surprises du contrôle à Soleure

SOLEURE (ATS). — La police cantonale soleuroise a fait les 5 et 6 janvier derniers de vastes contrôles de l'application du port obligatoire des ceintures de sécurité dans tous les districts du canton, ainsi que sur l'autoroute nationale 1. 7463 véhicules ont été contrôlés au total. Les policiers se sont bornés à rendre les personnes en faute attentives aux nouvelles dispositions sans leur infliger d'amende. Les infractions suivantes ont été constatées :

324 personnes n'utilisaient pas leur ceinture de sécurité (4,3 %) — 232 conducteurs et 92 passagers —, sur 10 véhicules, les ceintures étaient montées de manière non conforme, 1 véhicule était dépourvu de ceintures alors qu'il aurait dû en avoir et 4 enfants de 12 ans étaient installés sur le siège avant.

La police cantonale soleuroise a constaté en outre que plusieurs personnes portaient des ceintures de sécurité non tendues. Lorsque les ceintures sont réglées de manière correcte, la place entre le corps et la ceinture suffit juste pour y glisser la main ouverte, rappelle la police cantonale de Soleure.

Ecolière tuée

WIGGEN (LU) (ATS). — Une écolière de 10 ans, Doris Portmann, domiciliée à Wiggen (LU), a été happée par une voiture alors qu'elle se rendait à bicyclette à l'école. La malheureuse a été projetée dans un champ et tuée. Sa sœur, de deux ans son aînée, qui circulait à ses côtés, n'a pas été blessée.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 7 janvier 1976. — Température : Moyenne 4,2 ; min. : - 1,5 ; max. : 7,6. Baromètre : Moyenne : 727,5. Vent dominant : Direction : est, sud-est ; force : faible. Etat du ciel : légèrement nuageux à nuageux ; de 14 h à 15 h couvert ; soir clair.

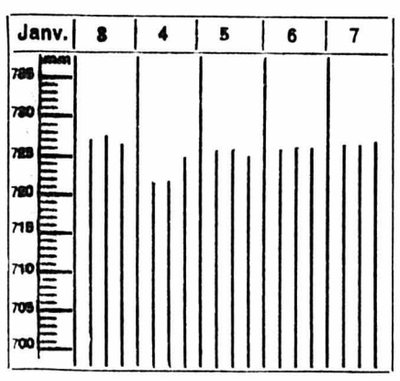

Température de l'eau 6 °
Niveau du lac le 7 janvier 1976, 428,92

Prévisions jusqu'à jeudi soir. — Suisse romande et Valais : beau temps, quelques brouillards matinaux sur le Plateau. La température, comprise entre — 2 et — 5 la nuit, atteindra environ 8 degrés l'après-midi. L'isotherme zéro est située vers 2700 mètres.

Sud des Alpes : beau temps, quelques brouillards matinaux.

Evolution pour vendredi et samedi. — Peu de changement.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Monsieur Jacques Rezzonico, à Neuchâtel ;
Les familles Huguenin, Piquerez, Duvoisin, Schaldenbrandt, Bugnon, Heussi, Bellenot, Dubois, Di Fiore, Hirschy, parentes, alliées et amies,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Yvette REZZONICO
née SCHALDENBRANDT

leur chère maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, à l'âge de 45 ans, munie des saints sacrements de l'Eglise.

Neuchâtel, le 6 janvier 1976.

L'inhumation aura lieu le vendredi 9 janvier.

Cérémonie religieuse en la chapelle du crématoire à 10 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Domicile de la famille : Bernard Bugnon, Tombet 3, 2034 Peseux.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame et Monsieur Hubert Cazier et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Henri Delacroix et leur fille ;
Madame et Monsieur Jean Bréant et leurs enfants, à Cornaux,
font part du décès de

Madame BELLET

leur chère maman, belle-mère et grand-maman, le 6 janvier 1976 à Barentin - 76.360 - (France).

REMERCIEMENTS

Emus et réconfortés par tant d'amitié et de sympathie, Monsieur Max Tamone et la famille de

Madame Anny TAMONE-ENDERLI

remercient de tout cœur toutes les personnes qui les ont entourés par leur message et leur présence. Ces témoignages d'affection rendus à leur chère disparue les aideront à supporter cette douloureuse épreuve.

Neuchâtel, janvier 1976.

La famille de

Monsieur Louis DEMONT

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle leur exprime sa sincère reconnaissance et profonde gratitude.

Marin, janvier 1976.

La famille de

Monsieur Fritz VUILLIOMENET

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, se sont associées à son grand deuil.

Savagnier, janvier 1976.

La famille de

Monsieur Robert NICOLET

remercie sincèrement tous ceux qui ont pris part à leur deuil.

Saint-Blaise, janvier 1976.

Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil et dans l'impossibilité de répondre à chacun la famille de

Monsieur Emmanuel LANZ

remercie toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leurs dons, leurs messages et leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Morat, janvier 1976.

La famille de

Mademoiselle Alice ALLENBACH

remercie tous ceux qui ont pris part à son deuil.

Chez-le-Bart, 5 janvier 1976.

Très touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Monsieur Paul DUMUID

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, par leur présence, leur envoi de fleurs ou leur message, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Lausanne, janvier 1976.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Philippe Curty-Leuba et ses enfants Cynthia et Thierry, à Neuchâtel ;
Madame Juliette Grandjean, à Yverdon ;
Monsieur Robert Curty, à Corbeyrier ;
Monsieur et Madame Pierre-Louis Curty et leur fille, à Champvent ;
Monsieur et Madame Marc-Alain Curty et leurs enfants, à Sion ;
Monsieur et Madame Charles Leuba, à Cressier ;
Monsieur et Madame Denis Leuba et leur fils, à Neuchâtel ;
Monsieur Claude-André Leuba, à Cressier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Philippe CURTY
batelier

leur très cher et regretté époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, survenu accidentellement dans sa 31me année.

2006 Neuchâtel, le 6 janvier 1976.
(Charmettes 13).

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.
Mat. 25 : 13.

L'incinération aura lieu vendredi 9 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Direction et le Personnel de l'entreprise Eugène Buhler, à Marin, ont le regret de faire part du décès de leur employé et collègue,

Monsieur Philippe CURTY

survenu pendant son travail.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Maintenant l'Eternel mon Dieu m'a donné le repos.
I Rois 5 : 4.

Monsieur et Madame Jean Keller et leur fille Martine, à Lausanne ;
Monsieur et Madame André Marie et leurs fils Didier et Jean-Jacques, à Colombes, France ;
Monsieur et Madame Bernard Marie et leur fils Gaël, au Mottier, France,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Madame Charles COLOMB
née Lina SPRENG

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, qui s'est endormie paisiblement dans sa 88me année.

2034 Peseux, le 7 janvier 1976.
(Châtelard 12 a).

La foi, c'est ce qui nous met en marche.
R. Garaudy

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, samedi 10 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 9 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beauregard, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Antenne 2 retrouvée après un accident...

● DIMANCHE, la région de Neuchâtel et du Littoral a été privée des émissions télévisées françaises d'Antenne 2. Lundi, l'image et le son sont réapparus sur les écrans, mais ils étaient mauvais.

Renseignements pris auprès de la télévision française, à Lyon et Gex-Moron, près de Genève, il s'agissait d'incidents techniques survenus aux réémetteurs du Mont-Blanc, situés aux Aiguilles-du-Midi.

Les services techniques ont effectué les réparations nécessaires et celles-ci seront terminées à la fin de la semaine.

Actuellement, le réémetteur fonctionne à demi-puissance. Fort heureusement cela n'a pas beaucoup d'influence sur la réception de l'image et du son qui est à peu près normale depuis mardi.

Un chantier qui traîne : malfaçons ?

● A l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général s'ajoute cette interpellation de M. Fr. Reber :

« Des travaux pour la construction d'un collecteur d'eaux usées dans la partie nord-est du port de la ville de Neuchâtel ont été entrepris au début de février 1975. Nous sommes déjà à la mi-janvier 1976 et ces travaux ne sont toujours pas terminés.

Plusieurs pêcheurs, qui ont dû soit déplacer temporairement soit démolir leurs baraques de pêche, attendent impatiemment la clôture de ce chantier qui — il faut le souligner — est resté ouvert pendant toute la saison touristique à cause de la lenteur des travaux. Diverses informations et des constatations personnelles semblent indiquer que cette lenteur provient de malfaçons des entreprises responsables.

Nous demandons au Conseil communal de nous indiquer les raisons exactes d'un tel retard, ses conséquences financières pour la ville et pourquoi il n'a pas été possible d'activer les travaux alors que le chantier est resté sans activité pendant de longues périodes.

Nous désirons, en outre, savoir quand les pêcheurs pourront enfin remettre en place ou rebâtir leurs baraques. »

A cause d'un piéton...

● VERS midi, hier, Mme S. B., de Saint-Blaise, circulait rue des Portes-Rouges en direction de La Coudre dans une file de véhicules. A la hauteur de la coopérative, sa voiture heurta l'arrière de l'auto conduite par Mme M. D., d'Hauterive, qui avait freiné brusquement pour éviter un piéton qui traversait la chaussée. Dégâts.

Une tapisserie d'Aubusson place Pury

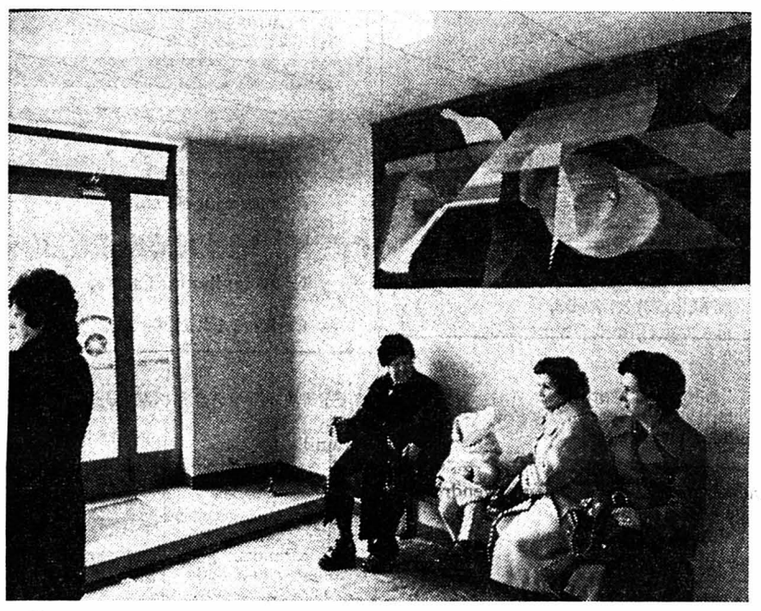

● *POUR un mois, ainsi que nous l'avons relevé récemment, le bureau central des TN, place Pury, abrite une tapisserie d'Aubusson. Réalisée par le maître lissier Raymond Picot sur un carton de l'artiste boudrysan Francis Roulin, qui a prêté son œuvre aux TN, elle attend que le destinataire de cette très belle tapisserie en prenne possession.*

(Avipress - J.-P. Baillod)

LE CORPS DU BATELIER RETROUVÉ

Mardi après-midi, un batelier, M. Philippe Curty, âgé de 30 ans, marié et père de famille, se trouvait à bord d'un chaland de sable amarré à une drague et que celle-ci chargeait lorsqu'il tomba accidentellement à l'eau. L'accident s'est produit au large de Vaumarcus. Les recherches entreprises par les hommes-grenouilles de Neuchâtel et leurs collègues vaudois étaient restées vaines.

Or, hier, vers 10 h 30, les plongeurs de la police locale de Neuchâtel ont retrouvé le corps de M. Curty. Le juge d'instruction de Neuchâtel s'est rendu sur les lieux.

Correspondances
(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Chômage : des fausses notes...

« Monsieur le rédacteur en chef,

Je suis indigné par les propos tenus par un journaliste au micro de la TV dans l'émission « En direct avec » du mardi 6 janvier à 21 h 10. Dans une diatribe à l'égard des chômeurs, il disait que certains travailleurs abusaient de leurs caisses de chômage. A ce propos, deux questions me viennent à l'esprit :

1. Pourquoi à la TV semble-t-on vouloir culpabiliser l'ensemble des chômeurs ? Ne sommes-nous pas suffisamment démunis, frustrés et choqués par ce qui nous arrive ?

2. Ces propos ne tendent-ils pas à diviser les chômeurs de l'ensemble des travailleurs et partenaires sociaux ? Notre situation est suffisamment humiliante sans que l'on nous mette encore à l'index.

Pour ma part, je pense que c'est dans l'unité et la compréhension que nous trouverons des solutions à ce problème du moment.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

R. RUCHTI
NEUCHATEL »

AMOUR DU THÉÂTRE

« Monsieur le rédacteur en chef,

Pourquoi faut-il que tant de gens qui vous écrivent à propos du théâtre ou des concerts se croient obligés d'être ou condescendants ou agressifs ? Ne serait-il pas plus simple de poser le problème sans en imposer une réponse qui se veut formelle.

En tant qu'étrangère, en venant résider à Saint-Aubin, je croyais que la musique et le théâtre rayonnaient de Neuchâtel sur tout le littoral. Hélas, ce n'est que partiellement vrai, puisque les organisateurs ne tiennent pas compte des moyens de transport offerts pour le retour des auditeurs et spectateurs. Savez-vous qu'il n'existe plus de train en semaine en direction de Saint-Aubin à partir de 22 h 28 et que le samedi et le dimanche seulement le dernier omnibus quitte Neuchâtel à 23 h 24. Compte tenu de cela, ne pensez-vous pas qu'une rentrée en taxi jusqu'à Saint-Aubin rend la soirée particulièrement onéreuse ?

Il ne me chante guère de connaître les « petites affaires de Moscou » d'une de vos correspondantes et je ne vois pas en vertu de quoi elle se croit spécialement désignée pour donner des leçons de politesse aux spectateurs.

Si l'on voulait parler de politesse élémentaire, ne devrait-elle pas être rendue à l'ensemble des spectateurs en faisant débuter la représentation à l'heure (et non pas, comme c'est souvent le cas, avec près d'une demi-heure de retard), quitte à fermer les portes dès le début du spectacle ?

Je vous prie de croire, Monsieur le rédacteur en chef, aux sentiments les meilleurs d'une spectatrice qui ne se sens nullement impolie, si par la force des choses elle doit quitter la salle avant la fin.

Mme G. THIÉBAUD,
Saint-Aubin. »

Une enquête auprès des commerçants du chef-lieu

Les ventes de fin d'année ont-elles apporté la promesse du « dégel » de la consommation ?

En Suisse, comme dans d'autres pays occidentaux, malgré la morosité de la conjoncture économique, le commerce de détail a réalisé, dans l'ensemble, de bonnes affaires à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ce « dégel » de la consommation annoncerait-il la promesse d'une reprise ? Nous avons interrogé une vingtaine de commerçants du chef-lieu, représentant aussi bien les grands magasins que le moyen et le petit commerce.

La plupart des commerçants questionnés, tout en soulignant qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions, ont admis que les affaires ont été satisfaisantes.

● **ALIMENTATION**

Dans le secteur de l'alimentation, le moins éprouvé il est vrai, nos interlocuteurs sont unanimes :

— Nous ne nous y attendions pas : les Neuchâtelois ne se sont pas privés pour les fêtes et les chiffres d'affaires ont dépassé les prévisions.

L'afflux dans les grandes surfaces et les magasins d'alimentation spécialisés a eu lieu notamment à la veille des fêtes. Les produits les plus demandés ont été la volaille, la viande, la charcuterie fine, le saumon, le chocolat, les vins et le champagne. La reprise dans le domaine de l'alimentation fine est qualifiée de très nette et pour certains de nos interlocuteurs l'amélioration des ventes a été sensible par rapport à fin 1974.

● **GRANDS MAGASINS**

Ici également l'opinion est unanime :

— Dans l'ensemble, la fin de l'année a été bonne, mais certains rayons ont mieux marché que d'autres.

Là où les avis divergent c'est au sujet de la comparaison avec 1974. Pour les uns, 1975 a été une année égale ou légèrement supérieure à 1974, pour d'autres (la minorité), une année moyenne, mais personne ne se plaint.

● **LA TENDANCE DES CONSOMMATEURS**

Comment se sont comportés les acheteurs à la veille des fêtes ? Les avis sont proches :

— La clientèle est plus exigeante et n'achète plus à la légère. Elle a donné la préférence aux articles utiles et à la qualité tout en comparant les prix. Autre fait significatif : le consommateur moyen boude les articles de luxe au profit des marchandises d'usage courant...

Un domaine qui par endroits a moins bien marché, celui de la confection. Cependant, certains magasins ont réalisé un chiffre d'affaires qualifié de bon et la chemiserie, par exemple, s'est généralement bien vendue.

Le début de l'année s'annonce favorable pour les grands magasins. Déjà les premières offres à des prix intéressants, notamment dans le « blanc », rencontrent le succès et un peu partout l'on se prépare aux soldes traditionnels qui débuteront le 15 janvier.

● **LE JOUET ET LES LIVRES**

Les marchands de jouets et les librairies sont satisfaits. Le livre de poche et les ouvrages de luxe se sont bien vendus. Un commerçant spécialisé dans le jouet, tout en constatant que la clientèle a surtout tenu compte des prix au détriment de la qualité, nous a déclaré :

— Les ventes de fin d'année ont constitué une agréable surprise et n'ont pas reflété le climat de récession...

Bien plus, il paraît que les fabricants de jouets, aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, avaient tellement de commandes qu'ils ont eu du mal à livrer.

Dans ce secteur, les tendances restent les mêmes : circuits autos, grues, poupées, trains électriques, interphones, microscopes, jeux de sociétés et éducatifs.

Une constatation : les clients qui achètent des jouets bon marché dans les magasins spécialisés font preuve de davantage d'exigences que lorsqu'ils s'adressent aux grandes surfaces.

Comme partout, le consommateur, même lorsqu'il porte son choix sur un article courant, souhaite une certaine garantie et n'hésite pas à réclamer. Bien entendu, ceux qui ont préféré mettre le prix pour des jouets de qualité n'ont pas eu ce genre de préoccupation.

● **BRICOLAGE : EXCELLENT**

Les magasins qui se sont spécialisés dans le domaine du bricolage ont réalisé d'excellentes affaires. Il s'agit-là d'un secteur appelé à un bel avenir car il correspond à l'aspiration de nombreux consommateurs.

● **L'ÉLECTRO-MÉNAGER**

Les disques se sont bien vendus également. Dans le domaine de l'électro-ménager, la vente d'appareils a été plutôt moyenne, mais pas partout. Il est vrai que dans ce secteur la concurrence est de plus en plus âpre et la clientèle recherche avant tout les prix et la qualité du service après-vente. Sur le plan national, les ventes au détail de l'électro-ménager ont subi en 1975 une baisse d'environ 18 %. Pourtant, dans le bas du canton, les maisons « combatives » ne dissimulent pas leur satisfaction :

— C'est beaucoup plus dur qu'avant, mais il faut se battre et étendre la gamme des articles pour réaliser des chiffres d'affaires convenables.

Si certains appareils, comme les lave-vaisselles se vendent moins, en revanche, les congélateurs sont de plus en plus demandés, car ils permettent de conserver des produits alimentaires achetés au moment favorable.

Une autre constatation : dans la branche de l'électro-ménager, les prix tendent à la baisse alors qu'ils grimpaient en flèche il y a quelques années. Cela s'explique sans doute par la chute des tendances inflationnistes, la concurrence et l'apparition de procédés de fabrication plus rationnels.

● **LE CLIENT RÉFLÉCHIT**

Lors de notre enquête nous avons encore constaté que dans toutes les branches du commerce de détail, les commerçants sont attentifs à l'évolution des tendances du consommateur. Aujourd'hui, le client réfléchit et compare avant de se décider à acheter. Il en résulte une amélioration des prestations du commerce de détail. Pour offrir des prix compétitifs, les commerçants réduisent leurs marges bénéficiaires.

Bref, dans l'ensemble, 1975 a été une année satisfaisante et a favorisé les commerçants qui ont fait preuve d'imagination. Certains de nos interlocuteurs n'ont pas caché que pour parvenir à de tels résultats ils ont dû redoubler d'efforts ; c'est naturel, car la période d'euphorie où le consommateur achetait n'importe quoi pour le « plaisir » de gaspiller est révolue.

Sous peu, les commerçants du chef-lieu feront leurs inventaires et se prépareront à aborder de nouvelles saisons après la période des soldes, qui semble bien s'annoncer.

Que sera l'année 1976, pour l'économie nationale ? De nombreux signes encourageants chassent déjà les nuages les plus sombres un peu partout dans le monde occidental. Aux Etats-Unis, en France, en Allemagne, au Japon, la reprise s'amorce. Si la relance se confirme, la conjoncture s'améliorera aussi en Suisse dans les mois à venir. Aussi, le « dégel » de la consommation enregistré dans le pays apparaît-il comme une promesse pour l'avenir.

J. P.

Aujourd'hui les commerçants préparent la nouvelle campagne de soldes (Archives)

Energie atomique : une initiative a abouti

L'initiative cantonale pour la « Sauvegarde des droits du peuple dans le domaine de l'énergie atomique » lancée il y a six mois a abouti. Ce sont plus de dix mille signatures validées que le comité d'initiative a déposées le 7 janvier à la chancellerie cantonale.

Ce résultat, écrit la Société faîtière pour la protection du patrimoine naturel neuchâtelois, démontre la volonté du peuple neuchâtelois de ne pas se laisser placer devant un fait accompli en ce qui concerne les installations atomiques dont il a reconnu les graves dangers.

COLOMBIER

Etat civil de décembre

MARIAGE : 12 (à Colombier) : Bornand Armand-André, veuf domicilié à Colombier et Marendaz Renée-Frida, divorcée, domiciliée à Colombier, précédemment à Genève.

PROMESSE DE MARIAGE : 8, Frossard Raymond-André-Alcide, divorcé, domicilié à Colombier, et Morand Carmen-Gisèle, célibataire, domiciliée à Colombier.

Au tribunal de police de Boudry

Vendanges : la pourriture menaçant, deux communes étaient d'accord mais pas la troisième...

De notre correspondant :

Le tribunal de police de Boudry a siégé hier sous la présidence de M. Philippe Aubert, assisté de Mme Jacqueline Freiburghaus qui assumait les fonctions de greffier. P.D. s'est fait prendre lors d'un contrôle de police, alors qu'il conduisait en état d'ivresse. Il n'a certes pas provoqué d'accident, mais comme il est récidiviste cela lui vaut cinq jours de prison et 250 fr. d'amende avec, à la clé, une révocation de peine subsidiaire prononcée par un tribunal de Neuchâtel. Pour tapage nocturne, dans l'immeuble où il a un appartement, H.L. paiera une amende de 200 fr. et 50 fr. de frais.

U.Z., lui aussi, a été pris dans un contrôle de police ; il rentrait alors en voiture à son domicile, après avoir trop arrosé son dîner dans un restaurant. Ce n'est pas la première infraction du genre qu'il commet, raison pour laquelle le tribunal ne lui a pas accordé de sursis pour la peine de cinq jours de prison à laquelle il a été condamné, U.Z. devant également payer 240 fr. de frais judiciaires.

DÉSOLÉ ! MAIS LA VENDANGE PRESSAIT...

Un peu d'humour intervient dans l'affaire suivante qui voit comparaître deux vignerons. Le premier, K.B., possède des vignes sur le territoire de trois communes : Boudry, Bôle et Auvernier. Estimant la pourriture trop avancée dans ses vignes, il obtint des deux premières communes l'autorisation de vendanger un jour avant le terme alors que la troisième, qui est aussi sa cité de domicile, lui refusa cette autorisation. Il passa outre, ne pouvant renvoyer le personnel engagé à cet effet. Le second cas est différent. A.Z. a lui aussi vendangé avant la levée du ban, à l'instigation de ses encaveurs qui ne peuvent absorber toute la récolte en même temps. Le premier prévenu admet avoir été en faute tout en contestant les dispositions légales dans leur exécution. De son côté, A.Z. a plaidé non coupable. Le jugement sera connu mercredi prochain.

ACCIDENT MORTEL A BOUDRY

On se souvient encore de ce lamentable accident survenu à Boudry le 22 septembre dernier et au cours duquel une folle imprudence coûta la vie à une fillette espagnole qui mourut écrasée entre une machine agricole et un mur. A.B. conduisait un tracteur auquel était accouplée une auto-chargeuse, lorsqu'il aperçut une fillette agrippée à celle-ci. Il arrêta le tracteur et lui ordonna de descendre. Ne la voyant plus, il en conclut qu'elle avait obéi à son ordre et repartit. Malheureusement, la fillette avait simplement changé de place et était cachée aux yeux du conducteur du tracteur.

Elle fut alors prise entre l'auto-chargeuse et un mur alors, que, cruelle ironie du sort, elle eût échappé à l'accident si elle était restée à l'endroit où elle se trouvait en premier lieu. Le prévenu est conscient d'avoir pris toutes les précautions nécessaires pour éviter l'accident, accident qui l'a d'ailleurs fortement marqué pendant une longue période. Le tribunal rendra son jugement dans huit jours.

Pour ne pas avoir accordé la priorité à un cyclomotoriste, R.S. a provoqué un accident. Il paiera une amende de 110 fr. et 70 fr. de frais.

GRACE A UNE MÉDAILLE DE CHIEN...

Enfin, I.P. se trouvait dans la région en compagnie d'une amie mais par cette froide nuit de novembre, elles ne trouvèrent pas où loger. Les deux voyageuses se rendirent à Colombier où sont garées des caravanes. La fenêtre de l'une d'elles était ouverte : c'était vraiment trop tentant ! Les deux jeunes filles entrèrent, se couchèrent, et dormirent ainsi à l'abri jusqu'au matin. Mais où l'affaire se gâte, c'est qu'en partant, elles emportèrent deux sacs de couchage (peut-être en prévision des prochaines nuits à passer à la belle étoile ?), ainsi qu'une couverture, deux assiettes, une casserole et... un tournevis !

Le vol fut découvert peu après et il est possible que ses auteurs n'auraient jamais été retrouvés si... les deux jeunes filles n'avaient perdu sur les lieux du délit une... « médaille de chien » grâce à laquelle leur identité fut établie. J. P. a été condamnée à cinq jours de prison avec sursis pendant deux ans et elle devra en outre payer 500 fr. de frais. Sa complice, encore mineure, n'a pas comparu.

Wr.

Chute de rocher près de Brot-Dessous

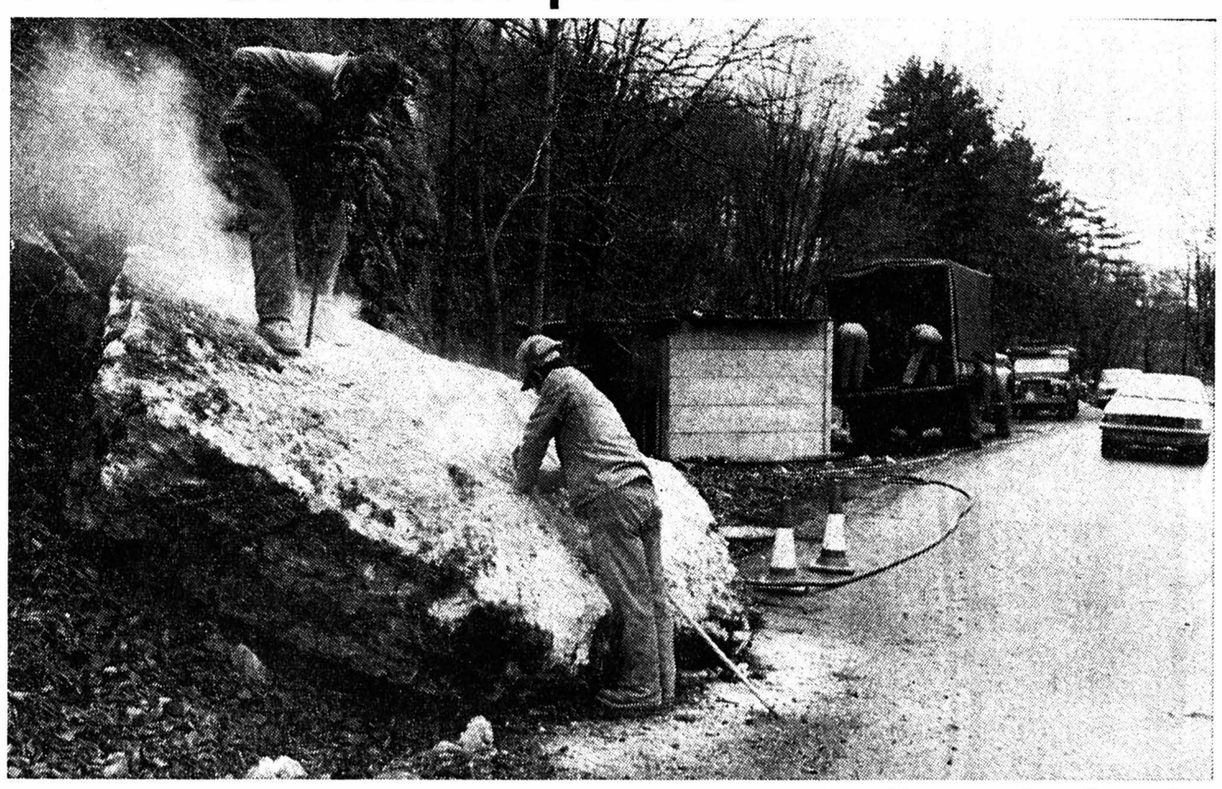

Le gel puis une température plus douce et... Le phénomène est classique ! Au cours de la nuit de mardi à mercredi, un bloc de rocher s'est abattu sur la route du Val-de-Travers, entre Rochefort et Brot-Dessous, non loin de la bifurcation de Champ-du-Moulin. La chance a voulu que cette masse de quelque cinq mètres cubes n'obstrue pas la route et qu'elle s'arrête en bordure de la chaussée. Un baraquement militaire (au centre de la photo) a été endommagé par d'autres chutes de pierres.

Le gros rocher étant intransportable, les cantonniers ont dû le miner et le faire sauter avant de pouvoir libérer le terrain. Là ne s'arrêtent pas les soucis des ponts-et-chaussées, puisqu'un autre rocher menace la route au même endroit, rocher qu'il faudra déloger. (Avipress-J.-P. Baillod)

AVIS OFFICIELS

COMMUNE DES BRENETS

MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal des Brenets met au concours le poste d'

EMPLOYÉ DE BUREAU

Exigences: Très bonne formation professionnelle, être habitué à un travail précis. Le titulaire sera appelé à occuper diverses fonctions au sein de l'administration. Travail varié!

Traitement selon capacités (échelle des traitements des fonctionnaires de l'Etat, classes 10 à 6).

Place stable - Caisse de retraite.

Entrée en fonction: 1er mai 1976

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du Bureau communal (tél. (039) 32 10 06).

Les offres de service accompagnées de certificats et curriculum vitae sont à adresser au Président de commune, Monsieur Claude Matthey, Beau-Site 4, 2416 Les Brenets, jusqu'au 31 janvier 1976, en mentionnant sur l'enveloppe «Postulation».

Conseil communal

La Station d'Essais viticoles d'Auvernier organise

un cours de taille de la vigne,
durée 1 jour,

un cours de greffage de la vigne,
durée 2 jours.

La date des cours sera communiquée ultérieurement aux participants.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au jeudi 15 janvier au plus tard.

IMMEUBLES

A vendre

maison

9 pièces, à Romont (FR).
Tél. (038) 41 38 63.

A vendre, éventuellement à louer à Saint-Blaise,

appartement 2 pièces

avec grand balcon, tout confort, cuisine habitable, très belle vue, libre 1er avril 1976. **Tél. (038) 33 45 47.**

Paiement comptant.

On cherche à acheter

PROPRIÉTÉ

de 5 à 8 pièces dont 3 grandes, avec 3 à 10.000 m² de terrain, bas du canton. Si elle convient l'affaire peut être réalisée rapidement.

Faire offres à case postale 304 Neuchâtel.

---

mb

SAINT-BLAISE «LES BOURGUILLARDS»

À VENDRE

APPARTEMENT DE 3½ PIÈCES

comprenant:

1 living de 40 m²
2 chambres à coucher
2 salles d'eau
1 W.-C. séparé
1 cuisine équipée avec frigo - congélateur - machine à laver la vaisselle.

Jouissance de la piscine et du jardin.

Fonds propres nécessaires environ Fr. 45.000

Fiduciaire Michel Berthoud - Neuchâtel
Pierre-de-Vingle 14 - Tél. (038) 31 73 83

VENTE AUX ENCHÈRES D'UN IMMEUBLE

L'immeuble Pavés 55, à Neuchâtel, formant l'article 2453 du cadastre, dépendant de la succession de Madame Arthur Studer, sera vendu par voie d'enchères publiques

mercredi 21 janvier 1976 à 17 h 30
à l'Hôtel City, Ier étage

Il s'agit d'une villa construite aux environs de 1900, comprenant 9 chambres et dépendances, d'un garage, d'une place de 473 m² et d'un verger de 3177 m², le tout étant d'une surface de 3840 m².
L'immeuble est dans un quartier tranquille et la vue est imprenable.

Pour tous renseignements et pour visiter s'adresser à Maître Jean-Paul Bourquin, Neuchâtel, téléphone 25 61 44.

A LOUER

A louer à **Neuchâtel**
RUE DES CARRELS

très bel appartement avec vue, 3 pièces

dont un grand living, cuisine complètement agencée avec cuisinière à gaz, lave-vaisselle, frigo. Bains-toilettes. Balcon, cave. Libre tout de suite. Fr. 440.— + charges.

RUE DE L'ÉCLUSE

studios

avec cuisinette, douche-toilettes. Libre dès le 31 janvier et le 24 mars. Fr. 245.— + charges.

S'adresser à Agence 13 * 13, Orangerie 8, Neuchâtel. Tél. 25 13 13.

A louer à Chez-le-Bart, appartements de

3½ pièces et 4½ pièces

avec tout confort. Libre tout de suite.
Tél. (038) 24 70 52.

A louer à Cernier, magnifique appartement de

3½ pièces

cuisine au sud équipée, séjour de 30 m², armoires en suffisance, loggia. Situation tranquille avec vue étendue.
Fr. 395.— + Fr. 70.— de charges.

Tél. (038) 24 70 52.

A louer à **PORT-ROULANT,** dans immeuble neuf,

beaux appartements de 4 et 5 pièces

cuisine agencée, lave-vaisselle, tapis tendus, ascenseur. Construction soignée et très bien isolée. Vue magnifique. Libres immédiatement ou pour date à convenir. Loyer mensuel: 4 pièces dès Fr. 640.— + charges 5 pièces dès Fr. 755.— + charges.

Tél. 21 21 25, interne 361.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à la rue des Saars 87, à Neuchâtel,

appartement de 2 pièces

Prix de location mensuelle: 429 fr., charges comprises;

appartement de 5 pièces

Prix de location mensuelle: 749 fr., charges comprises;

garages

Prix de location: 65 fr.
Chaque appartement avec vue sur le lac.
Pour visiter: M. Bettex, concierge, tél. (038) 24 32 73 (à midi ou le soir).

Transplan AG

Länggassstrasse 54, 3000 Berne 9. Téléphone (031) 23 57 65.

Baux à loyer

au bureau du journal

A louer
CERNIER
pour date à convenir, dans petit locatif,

bel appartement

très soigné, 3 chambres, balcon, jardin, 425 fr. + charges;

SAINT-AUBIN
pour le 24 juin, dans villa,

bel appartement 3 chambres

confort, jardin, 325 fr. + charges.

Pour visiter: Tél.(038) 25 45 78.

A louer pour le 24 mars 1976, Emer-de-Vattel 23,

appartement trois pièces

tout confort.
Tél. 31 17 32.

A louer au centre de Marin

beaux appartements de 3½ pièces

neufs, tout confort, tapis tendus, cuisine équipée, adoucisseur d'eau, W.-C., séparés, utilisation de la buanderie gratuite.

Renseignements: La Neuchâteloise-Assurances, Bassin 16, Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 71.

A louer à **FONTAINEMELON,** tout de suite,

LOCAL

pour petit magasin, bureau ou entrepôt.

Fiduciaire J.-P. Erard Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

En bordure de forêt, avec vue étendue, dans immeuble résidentiel, à louer à **Hauterive,**

appartement de: 4 pièces (101 m²)

grand confort. Living avec cheminée. Situation très tranquille en dehors de la circulation, à proximité des transports publics.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

A louer à Serrières, immédiatement ou pour date à convenir

APPARTEMENT DE 2 PIÈCES

S'adresser à: Boulangerie Weber, Serrières. Tél. 25 27 41.

Nous avons à louer pour le 24 janvier 1976, rue du Closel 10 et 22, à Marin,

2 studios meublés

salle de bains, cuisine collective. Loyer mensuel Fr. 259.—/267.—, électricité, chauffage et eau chaude compris. **Tél. 33 30 62.**

A louer à Cornaux, pour date à convenir,

appartement de 4 pièces

Fr. 470.—
plus charges.

S'adresser à Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. 24 59 59.

A louer à Boudry, libre immédiatement,

STUDIO MEUBLÉ

Location mensuelle, charges comprises, 370 fr.

S'adresser à Fiduciaire Seiler Mayor, Trésor 9, Neuchâtel. Tél. (038) 24 59 59.

A louer tout de suite ou pour date à convenir, à Neuchâtel, rue des Berthoudes,

2 PIÈCES

420 fr. + charges.

STUDIOS

meublés 455 fr. + charges, non meublés 380 fr. + charges.

S'adresser à la Fiduciaire Berthoud Pierre-de-Vingle 14 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 31 73 83.

A louer tout de suite ou pour date à convenir au Landeron:

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

cuisine équipée, tout confort 450 fr. + charges.

S'adresser à la Fiduciaire Berthoud Pierre-de-Vingle 14 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 31 73 83.

A louer tout de suite ou pour date à convenir à Saint-Aubin:

STUDIOS

219 fr. + charges

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

cuisine équipée, tout confort 361 fr. + charges.

S'adresser à la Fiduciaire Berthoud Pierre-de-Vingle 14 2003 Neuchâtel. Tél. (038) 31 73 83.

A louer à Marin,

GRAND STUDIO

tout confort, cuisine agencée, bains-W.-C., transports publics à proximité;

APPARTEMENT 3 PIÈCES

tout confort, cuisine agencée, bains-W.-C., transports publics à proximité.

Tél. (038) 25 76 51 dès 17 heures.

Nous avons à louer à Neuchâtel, Clos-de-Serrières 20, pour le 24 janvier 1976,

UN STUDIO MEUBLÉ

au rez-de-chaussée, cuisine collective avec frigo, salle de bains. Loyer mensuel: 244 fr., chauffage, eau chaude et électricité compris.
Tél. 31 35 04.

Nous avons à louer tout de suite à Marin, rue du Closel 22, au 1er étage,

2 studios meublés

salle de bains, cuisine collective. Loyer mensuel Fr. 259.—/263.— chauffage, eau chaude et électricité compris.
Tél. 33 30 62.

Nous avons à louer tout de suite, à Neuchâtel, Pain Blanc 21,

2½ pièces

cuisine entièrement équipée. Loyer mensuel: 377 fr., charges comprises.
Tél. 31 35 04.

Fiduciaire Régies S.A.
2, ruelle Mayor. Tél. 25 46 38.

A louer à HAUTERIVE,

appartement 4 pièces

tout confort, ascenseur, balcon, parc auto.
Loyer mensuel Fr. 500.— + charges.

A louer bel

appartement

3 pièces, tout confort, libre dès le 24 mars 1976.

Tél. 25 76 73.

APPARTEMENTS DE VACANCES

Région

Thyon-Les Collons

Joli chalet 6 lits, et appartement 6 lits. Bien situés. Accès facile.
Tél. (021) 22 23 43, heures de bureau.

OÙ SKIER CET HIVER

EN SUISSE, en louant un sympathique chalet sélectionné avec soin par une organisation sérieuse.
Téléphonez = offres par retour du courrier.
Institut Suisse de location RENT-AGENCE, Grand-Saint-Jean 4, 1002 LAUSANNE. Tél. (021) 22 46 31-32.

CHAMBRES

A louer tout de suite

chambre indépendante

N° 26 au fbg du Lac 43.

Carioca, tél. 25 69 21.

À LOUER

chambre indépendante non meublée

avec jouissance douche et W.-C., 150 fr. par mois, chauffage eau chaude + électricité compris. Libre tout de suite.

Pour visiter: Mme de Marco, Chasselas 11, tél. 24 57 73.

Dem. à louer

Je cherche pour tout de suite, un

studio meublé

avec cuisine et salle de bains à Neuchâtel, centre-ville.

Tél. (062) 32 46 43.

Prix MIGROS

plus actuels que jamais!

Quelques exemples de notre **grand choix d'articles de mercerie:**

Tresse élastique
6m
1.40

Boîte de fil à coudre
contenant 12 bobines de coton mercerisé en diverses teintes, 5 aiguilles et 1 dé.
3.50

Fil invisible
en polyamide, 200 yards (183m).
1.80

Fils de laine pour raccommoder
66 fils de laine/polyamide de 50cm de longueur, 23 teintes.
2.–

Fil à coudre en polyester
150m, diverses couleurs.
La bobine **1.40**

Aiguilles pour machine à coudre
à pointe sphérique (ménage les tricots et empêche les mailles de couler).
5 pièces **1.50**

Aiguilles pour machine à coudre
Assortiment de 5 pièces
1.30

Assortiment de raccommodage
à appliquer au fer, pur coton, 6 teintes.
4.–

Protège-genoux
en simili-cuir, à appliquer au fer, diverses teintes,
2 pièces **2.50**

MIGROS

Coop-informations

ACTION! Confiture

Coop vous offre les sortes de confitures les plus appréciées en verre de 450 g et,

comme nouveauté, en verre économique de 1 kg.

Profitez des ‹bas prix actions›. C'est le moment de constituer votre réserve.

Chaque verre porte la date limite de consommation.

Fraises midi

450 g **1.95** ~~2.45~~

Framboises midi

450 g **1.70** ~~2.30~~

Cerises noires midi

450 g **2.–** ~~2.60~~

4 fruits

NOUVEAU 1 kg **2.80** ~~3.10~~

Fraises/Rhubarbe

NOUVEAU 1 kg **2.90** ~~3.20~~

Abricots

NOUVEAU 1 kg **3.10** ~~3.40~~

Hit ‹weekend›

seulement vendredi 9 janvier et samedi 10 janvier

Spaghetti Napoli

à la semoule de blé dur de première qualité 500 g **1.10** ~~1.70~~

Oranges Jaffa

en provenance d'Israel sans pépins

Premier arrivage

3 kg per soli **3.40** seulement

Bas prix à l'année

Pendant toute l'année, Coop vous offre de nombreux produits, choisis dans divers groupes d'articles, à des prix imbattables.

Thé en paquet			Prix Coop
Tea English Blend	English Breakfast tea	100 g	**1.–**
Tea Ceylon highgrown	Broken Orange Pekoe	100 g	**1.30**
Tea Finest Darjeeling	Golden Flowery Orange Pekoe	100 g	**2.–**

Hit ‹hebdo›

7 janvier – 13 janvier

Miel étranger

100% naturel

Verre de 500 g **2.25** ~~2.95~~

Flora miel

Jus d'orange

riche en vitamine C

2 x 1 litre **1.90** ~~2.40~~

Cassoulet

à la sauce tomate piquante

2 boîtes de 880 g **2.30** ~~3.–~~

Epinards

hachés, surgelés prêt à servir assaisonnés

600 g **1.40** ~~1.85~~

2 yogourts nature

à 180 g **–.70** ~~–.90~~

2 yogourts aux fruits

au choix à 180 g **–.90** ~~1.10~~

100 coton-tiges

ronda en boîte ronde très pratique **1.–** ~~1.25~~

100 rondelles coton

ronda

1.10 ~~1.40~~

Coop toujours frais

Actuel –

Grapefruits

chez Coop toujours aux prix du jour les plus bas.

Les grapefruits constituent un complément idéal de tous les régimes amaigrissants et sont, de ce fait, souvent recommandés par les médecins. Avec seulement 22–32 calories par 100 g, leur apport en vitamine C équivaut aux deux tiers des besoins quotidiens. En outre, la teneur en calcium des grapefruits est remarquable.

nouveau à la Coop

Serviettes hygiéniques

Linda fix

sans attaches – adhérence parfaite

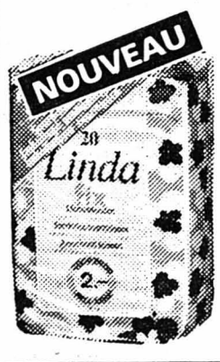

Paquet économique de 20 pièces **2.–**

Coop compte pour qui sait compter!

SAMEDI SPÉCIAL FLEURS:

Dès le samedi 10 janvier, les fleuristes du centre ouvriront leurs magasins par rotation tous les samedis après-midi.

Le fleuriste de service sera affiché dans les cinq magasins ci-contre.

BURRI FLEURS
Saint-Honoré 1
Seyon 30

MAISON HESS
Treille 3

DÜRNER FLEURS
Place Pury

REVILLY FLEURS
Rue de l'Hôpital 2

SCHOOR FLEURS
Terreaux 2

actuELL

BOUILLI
à l'ancienne mode
le kg Fr. 8.90

LARD FUMÉ
par plaque entière
le kg Fr. 7.50
(au détail, le kg Fr. 7.80)

Bell

La nouvelle carte du restaurant

du Super-Centre...

- Vol-au-vent 2.50
- Vol-au-vent avec frites 2.90
- Croûte au fromage 3.90
- Croûte au fromage bâloise 4.10
- Croûte au fromage jambon 4.50
- Croûte au fromage avec œuf 4.70
  le tout avec salade
- Spaghetti bolognaise 4.20
- Steak de porc «Copacabana»
  Pommes frites
  Salade de saison 5.50
- Romsteck à la provençale
  Pommes frites
  Salade 5.90
- Entrecôte grillée
  beurre Maître d'hôtel
  Pommes frites
  Salade de saison 6.60
- Entrecôte «Tourbillon»
  Pommes frites
  Salade de saison 6.90
- Entrecôte «Smirnoff»
  Pommes frites
  Salade de saison 7.10
- + le menu du jour 4.50

Super-Centre
Portes-Rouges

Si vous oubliez de faire de la publicité
vos clients vous oublieront

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons un (e)

PRODUCT MANAGER

(introduit dans la branche pharmaceutique)

avec bonne formation commerciale, pour s'occuper d'une gamme de spécialités pharmaceutiques de conseil.

L'élaboration, la réalisation et la surveillance de plans promotionnels exigent un esprit créateur et le goût de la rédaction de textes. La préférence ira à une personne de langue française avec bonnes connaissances de la langue allemande.

Age : 23-35 ans

Prière de soumettre vos offres documentées à :

GALENICA
REPRÉSENTATIONS S.A.

Murtenstrasse/Untermattweg 8, 3001 Berne

Restaurant Le Maloja cherche

sommelier ou sommelière

qualifié (e), bonne présentation ; horaire de travail régulier. Bonne rémunération, chambre indépendante à disposition.

Tél. (038) 25 66 15 dès 9 heures.

Nous cherchons pour la distribution de nos produits d'alimentation diététique

représentantes

Tél. (039) 23 17 06.

Aide de bureau

habile dactylographe français, allemand est cherchée.
Offre écrite à Scherly S.A., Grand-Rue 41, 2034 PESEUX.

Commerce de la Ville cherche

MAGASINIER-COMMISSIONNAIRE

Nationalité suisse.
Accepterions retraité. Entrée immédiate ou à convenir.

Ecrire sous chiffres EP 6431 au Bureau du journal.

Nous cherchons

couple gardiens-caissiers.

Français parlé couramment, références 1er ordre, excellente présentation, permis de conduire, pour poste musée Genève.
Bel appartement confortable. Situation stable.
Ecrire avec curriculum vitae, prétentions, références, langues parlées, photographies et indiquer si possible numéro de téléphone, sous chiffres U 920618-18 à Publicitas 1211 Genève 3.

Mécanicien-auto

ayant plusieurs années de pratique, capable, consciencieux sachant prendre des responsabilités trouverait place stable dans garage du Littoral neuchâtelois.

Adresser offres écrites à CN 6489 au bureau du journal.

Commerce de bière en gros cherche

chauffeur-livreur

robuste et sérieux pour lundi et mardi pendant 4 mois. Entrée à convenir.
Adresser offres écrites à FR 6492 au bureau du journal.

Nous cherchons

aide de ménage

qui serait disponible 4 ou 5 matinées par semaine, y compris le repas de midi si possible (de 8 h à 14 h environ).
Prière de faire offres écrites avec prétentions de salaire à Mme Marguerite Piaget, 1, ch. des Indiennes, 2015 Areuse.
Frais déplacements remboursés à part. Entrée tout de suite ou date à convenir.

Florence

On cherche jeune fille au pair, âge 16-25 ans, propre, nationalité suisse, pour s'occuper essentiellement d'un bébé de 5 mois. Pas d'autres travaux ménagers. Urgent.
Renseignements et conditions, tél. (038) 25 08 17.

2 serveuses
et
1 jeune cuisinier

sont demandés tout de suite.

Hôtel de la Gare, Rolle.
Tél. (021) 75 14 96.

On demande

serveuses

connaissant les 2 services. Bons gains. Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. (024) 21 18 14.

Importante entreprise industrielle de la région de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou à convenir un

EMPLOYÉ DE COMMERCE

rompu à la comptabilité industrielle, ayant l'habitude de travailler au moyen d'un ordinateur et possédant si possible des connaissances en informatique. De bonnes notions d'anglais et d'allemand seraient souhaitées.

Ce futur collaborateur sera principalement chargé du suivi des éléments de gestion, tels que :

— Prix de revient
— Contrôle budgétaire
— Casuel, taux horaires, etc.

Les intéressés sont invités à faire leurs offres accompagnées de la documentation usuelle sous chiffres 28-900351 à Publicitas, Terreaux 5, 2001 Neuchâtel.

La Maison BARBARA BENSON, cosmétiques, organise au mois de janvier - février un cours de formation de

CONSEILLÈRE - ESTHÉTICIENNE

en vue de promouvoir la vente de ses produits.
Dame ou demoiselle avec voiture, disposant d'un ou deux soirs par semaine trouverait occupation accessoire très intéressante et bien rémunérée.

Prenez contact avec notre monitrice Mme M. Balimann, tél. (038) 24 77 09.

MIGROS

UNE AFFAIRE SOLIDE

Nous cherchons
pour notre siège central à MARIN
AU SERVICE INFORMATIQUE

data-typiste

sur IBM 3740 (disquette)

expérience souhaitée, mais pas indispensable.

Nous offrons :
— formation par des personnes compétentes, au sein d'une équipe jeune et dynamique
— horaire variable
— situation d'avenir
— salaire intéressant

M-PARTICIPATION

Remise d'un titre de Fr. 2500.— qui donne droit à un dividende annuel, basé sur le chiffre d'affaires.

Veuillez téléphoner au 33 31 41 ou écrire à : Société Coopérative MIGROS NEUCHATEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel.

Le CENTRE ÉLECTRONIQUE HORLOGER S.A.

cherche

deux INGÉNIEURS-ÉLECTRICIENS dipl. EPF

pour le développement de nouveaux systèmes et circuits intégrés, ayant de bonnes connaissances de la théorie des circuits et de la physique des semi-conducteurs.

Pour l'un des postes, une connaissance des méthodes numériques sur ordinateur est désirée et pour l'autre poste, une expérience des circuits pour télécommunications.

JEUNE INGÉNIEUR ETS LABORANTIN EN PHYSIQUE OU CHIMIE et MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN

pour des travaux technologiques de laboratoire liés au développement de circuits intégrés et d'autres semi-conducteurs.

Nous demandons : un travail précis et consciencieux ainsi qu'un bon esprit de collaboration.

Nous offrons : la possibilité d'un développement professionnel intéressant dans une ambiance créative et dynamique.

Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae à la Direction du Centre Electronique Horloger S.A., case postale 41, 2000 Neuchâtel 7.

Fabricant de matériel d'hébergement mobile à installation immédiate, cherche pour Neuchâtel :

jeune agent technico-commercial

pour visite de la clientèle secteur industrie, commerce, bâtiment et Travaux Publics.

Français et Allemand indispensables
Age : entre 25 et 35 ans
Expérience similaire souhaitée
Dynamique

secrétaire sténodactylo

Bilingue ou trilingue (Allemand - Français), éventuellement Anglais.
Bonnes connaissances en comptabilité
Esprit d'initiative.
Expérience indispensable.
Salaire en rapport avec les capacités.

Adresser curriculum vitae, manuscrit avec photo, références, certificats et prétentions de salaire sous chiffres No 37 386-02 à Publicitas, 5401 Baden.

Représentants

(débutants acceptés)
pour la vente de nos produits et articles auprès de notre clientèle de Suisse romande. Salaire fixe plus frais et commission importante. Avantages sociaux.
Pour tous renseignements téléphonez au (022) 41 07 17 à partir de 19 heures.

Cinéma ABC à Genève cherche

opérateur projectionniste qualifié

à plein temps ou à mi-temps.
Entrée immédiate ou à convenir.
Veuillez téléphoner au 28 10 18 entre 10 h 30 et 17 h. pour prendre rendez-vous.

Restaurant Gibraltar
Snack Malabar cherche pour entrée immédiate

2 sommelières
2 apprentis de cuisine

Bar Famadaba à Thielle
cherche

une barmaid

Tél. 25 16 77.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

Occupation le soir

mi-temps ou plein temps. Si vous êtes dynamique et possédez une voiture vous pouvez doubler votre salaire en travaillant quelques heures le sopir sans faire de porte à porte.

Téléphonez vendredi 9 janvier de 10 h à 14 h, au (039) 23 36 15.

LA FAN EST FOURNISSEUR DE PAPIER MACULATURE

imprimée
blanche
Hi - Fi

à des conditions très avantageuses

Profitez-en

Jean Bottinelli
suc. de C. Buser
anciennement AU CYGNE

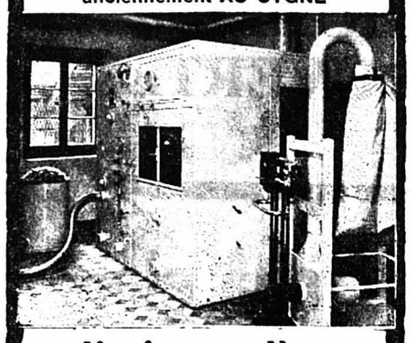

Literie complète
épuration des plumes
Neubourg 5 ✆ (038) 25 26 43
Neuchâtel. Service à domicile

MARIAGES

SOLITAIRE???

Si vous faites le premier pas, ce mot n'existera sûrement plus dans votre langage, puisque nous nous efforçons par votre inscription sur une base uniquement humanitaire, de trouver le/la partenaire qui vous conviendra. Cela veut dire pas d'ordinateur, pas de visite représentative. Discrétion absolue.

PRO PARTNER, le partenaire de vos problèmes de cœur.

Institut PRO PARTNER

rue Centrale 99a, 2500 Bienne,
tél. (032) 23 32 34

Amitié - mariage

Pour se faire des amis ou pour amitié - mariage, nous vous proposons libre choix, correspondance, rencontres.

Discrétion totale assurée.
Documentation gratuite.

CENTRE-UNION - NEUCHATEL
2088 Cressier - Tél. 47 12 28

Universitaire

50 ans, 180 cm, distingué, protestant, souhaite rencontrer jeune femme svelte, dans la trentaine, aimant la tranquillité du foyer, la musique et la nature.
Ecrire ou indiquer simplement votre numéro de téiéphone sous chiffres PA 310109 à Publicitas, 1002 Lausanne.
Discrétion d'honneur.

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de **50 c.** le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

POUR SPITFIRE, 4 pneus clous montés sur jantes, 200 fr. Tél. 24 48 37.

REVUES INTERAVIA années 1946-1964 et national geographic magazine 1958-1974, revue maritime 1967-1969. Tél. 24 31 36, dès 18 heures.

PROJECTEUR EUMIG avec garantie. Valeur 500 fr., cédé pour 300 fr., pour cause double emploi. Tél. 24 41 38.

4 PNEUS à clous Trelleborg 5.60-13, prix 100 fr.; 1 boiler électrique 120 l, prix 100 fr. Tél. 33 11 28.

BELLES CAROTTES FOURRAGÈRES à 30 c. le kg. Tél. (038) 33 29 44.

VITRAGE DE VÉRANDA avec support métallique. Tél. 33 26 53.

SKIS HEAD, compétition 210 cm avec bâtons et souliers Henke N° 43, 80 fr. Tél. 25 86 63, aux heures de repas.

PATINS HOCKEY CCM spécial N° 40-41, 50 fr., état de neuf. Tél. 25 36 71 heures des repas.

BAIGNOIRE SUR PIEDS 170 cm, 50 fr.; machine à laver le linge Indesit 100 fr. Tél. 25 34 58.

BUREAU EN BOIS 67 cm x 122 cm, 150 fr. Tél. 25 99 35.

COCKER, femelle, 4 mois, pedigree. Tél. 31 53 74, dès 18 heures.

ENREGISTREUR pour bricoleur, pour tous renseignements, tél. (038) 33 40 39, heures des repas.

MATÉRIEL DE PHOTO, 5 projecteurs 500 W Foba + accessoires; 2 projecteurs 1000 W Foba + accessoires. Tél. 24 79 64 ou 25 73 45.

LIT D'ENFANT AVEC LITERIE 60 fr., layette 60 fr., très bon état. Tél. 24 35 67.

ANTIQUITÉS chronomètre en bois, 6 cadrans; projecteur cinéma 16 mm; 4 pneus clous 165 x 13. Tél. 31 10 67.

APPAREIL PHOTO YASCHICA reflex, bas prix, état de neuf. Tél. (038) 31 45 86.

4 PNEUS NEIGE 7.00/6.40 x 13. Tél. 51 17 43.

DEMANDES A ACHETER

1 SIÈGE AUTO pour bébé. Tél. 25 34 58.

SOULIERS DE SKI N° 37, skis de piste, 160 cm. Tél. 53 18 80, dès 10 heures.

VÉLO -8 ANS avec stabilisateur. Tél. 24 41 50.

POUPÉES, POUPONS, JOUETS, même miniatures, pour créer musée. Avant 1930. Aussi têtes et corps seuls. Tél. (039) 23 86 07.

1 ARMOIRE ancienne à 2 ou 3 portes, éventuellement 2 tables de nuit. Tél. 24 46 64.

A LOUER

PESEUX, chambre indépendante meublée, chauffée, avec douche pour monsieur. Tél. 31 38 84.

QUARTIER BEAUX-ARTS, 2 pièces tout confort. Tél. 24 01 51.

LE LANDERON appartement deux pièces situation tranquille, tout confort, immédiatement ou date à convenir. Tél. 51 29 42.

APPARTEMENT 3 CHAMBRES, cuisine, meublé ou non meublé, chauffé, loyer modéré. Bellevaux 2. Tél. 25 15 90.

PRÈS DU CENTRE, chambres meublées, chauffage, eau chaude. Bellevaux 2. Tél. 25 15 90.

VISION DENNER
L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS

SUPER-DISCOUNT
DENNER

Prix bas durables

«SAN MARZANO»
Tomates pelées

Solania
Poids égoutté 280 g
.60

Poids égoutté 550 g
1.20

Café Denn-Oro
emballé sous vide
250 g
3.20

sans caféine
3.30

Rast
Chocolat foncé surfin croquant
100 g
1.—

Rast
Kirsch
100 g
1.20

Chocolat au lait avec cacahuètes brisées
100 g
1.—

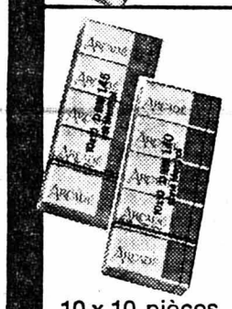

Arcade
Mouchoirs en papier
1.15

Arcade
Mouchoirs en papier avec menthol
1.20
10 x 10 pièces

Montagne
Vin rouge étranger
Prix d'action
1 litre
au lieu de 1.75
1.45
+ dépôt —.40

plus de fruits moins de sucre

1 million de gobelets
- Gelée de groseilles
- Confiture d'abricots
- Confiture de griottes
- Confiture de framboises

nouveau
Prix d'essai
—.60
Gobelet à 225 g

Dolly mouchoirs en papier
avec ou sans menthol
6 x 10 pièces
Prix d'essai
—.45

Sel
Sel de table GRESIL 500 g
Sel de cuisine 1 kg
Fluoré et iodé
Prix bas durable
—.60
(Ne pas en vente dans les DD du canton de Vaud)

Café Festival
"DE LUXE" 50 g
Le café Festival se conserve pendant des mois dans l'emballage DENNER
Prix bas durable
—.55

Lait Drink
upérisé
Conservation 2 mois sans réfrigération
1 litre
Prix bas durable
1.15

VISION DENNER
tous les mercredis
dans les flashes publicitaires
● de 19.10 heures
● et après le téléjournal de 19.40 heures

N'oubliez pas:
que pour tout achat de cartouche de cigarettes au nouveau prix, vous obtenez
un bon de tabac DENNER d'une valeur de 85 centimes.
Ce bon vous sera remboursé si nous gagnons le procès que nous avons intenté à l'industrie suisse du tabac.

TV - 1/8176

Genève
— 36, rue Prévost-Martin (Plainpalais)
— 43, rue de Lausanne (Les Pâquis)
— 81, rue de Lyon (Charmilles)

Carouge
15, avenue Praille

Lausanne
— 4, chemin d'Entre-Bois (Bellevaux)
— 143, avenue de Cour (Le Reposoir)
— 90, rue de Genève (Sébeillon)

Corsier s/Vevey
42, avenue Reller

Sion
7, rue des Cèdres

Monthey
20, avenue de la Gare

Martigny
51, route de Fully

Neuchâtel
43, rue des Sablons

Fribourg
55, Pérolles

Porrentruy
16, rue Achille-Merguin

Yverdon
8, rue des Remparts

Payerne
12/14, rue de Lausanne

Bienne
— 44, rue de la Gare
— 48, rue du Moulin
— place de la Croix rue Alfred-Aebi (avec produits frais)

Moutier
2, rue du Moulin

La Chaux-de-Fonds
— place de la Gare

À LA COUDRE pour le 24 mars appartement de 4 pièces (tout confort). Tél. 33 46 93.

À LA COUDRE dans immeuble moderne, vue panoramique, tranquillité, appartement 2 pièces, 395 fr. avec charges, appartement 3½ pièces 590 fr. avec charges, cuisines agencées - lave-vaisselle. Tél. 33 11 28.

À HAUTERIVE, chambre meublée à personne sérieuse. Tél. 33 29 49, le soir.

APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES, à La Coudre, tout confort, très bon état, loyer modéré. Tél. 25 09 36.

AU CENTRE belle chambre confortable à demoiselle. Tél. 25 17 76.

DANS VILLA NEUVE, belle chambre indépendante meublée avec douche et réchaud. Quartier Vauseyon. Tél. 25 58 61 ou 25 90 65.

STUDIO, ch. des Trois-Portes, vue splendide, calme, confort, niche-cuisine, salle de bains. Tél. 25 92 90 ou 24 48 37.

BEAU STUDIO meublé tout confort. Tél. 33 25 35.

CHAMBRES MEUBLÉES indépendantes à messieurs. Loyer charges comprises 180 fr. et 200 fr. Tél. 25 66 15.

JOLI STUDIO MEUBLÉ tout confort à Saint-Blaise, prix avantageux. Tél. 33 30 28.

CHAMBRE MEUBLÉE tout confort à monsieur propre, si possible étudiant. Tél. (038) 25 04 41.

VACANCES D'HIVER au Sépey sur Aigle. Confort. 5 fr. par personne. Minimum 15 fr. par jour. Tél. (038) 31 26 00.

AU VAL-DE-RUZ « est », appartements 2 et 3 pièces, chauffés, douche. Tél. 53 14 25.

BELLE GRANDE CHAMBRE - studio meublée, tout confort, près gare. Cuisinette, bains indépendants, à dame ou demoiselle sérieuse, 250 fr. tout compris, libre immédiatement. Tél. (038) 25 26 62, matin et soir.

BEVAIX, chambre indépendante, avec douches, éventuellement pension. Tél. 46 22 52.

GARAGE, Port-Roulant 18, pour le 24 janvier 1976, 70 fr. Tél. 24 76 58, ou 31 25 46.

STUDIO MEUBLÉ, comprenant 1 chambre 1-2 lits, cuisine, salle de bains, quartier Port-Roulant, pour le 24 janvier 1976, 420 fr. Tél. 24 76 58 ou 31 25 46.

STUDIO ET CHAMBRE indépendante; confort, douches, à monsieur, à Neuchâtel. Tél. 24 70 23.

DEMANDES A LOUER

POUR LE 24 JUIN 1976, ou date à convenir, je cherche appartement 3-4 pièces, balcon, vue ou jardin, à Neuchâtel ou environs. Faire offres détaillées à Daniel Vouga, Saint-Nicolas la, 2006 Neuchâtel.

APPARTEMENT MANSARDÉ ou rustique de préférence Val-de-Ruz. Tél. 53 12 62.

OFFRES D'EMPLOIS

FEMME DE MÉNAGE pour deux heures par semaine. Tél. 25 33 23 aux heures de bureau.

FEMME DE MÉNAGE est demandée quelques heures par semaine. S'adresser à F. Robert, Seyon 5.

FEMME DE MÉNAGE cherchée 2 heures par semaine. Tél. 25 36 16. Beaux-Arts 16.

FEMME DE MÉNAGE CONSCIENCIEUSE, sachant repasser à la calandre est cherchée pour villa soignée, 5 matins par semaine. Quartier Grise-Pierre. Tél. 24 15 34 entre 11-12 heures.

AIDE DE MÉNAGE et garde d'enfant (6 ans) 3 fois par semaine de 11 h à 17 h, Hauterive. Adresser offres écrites à DO 6490 au bureau du journal.

PERSONNE qui ferait du repassage. Adresser offres écrites à AL 6487 au bureau du journal.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE HOMME ayant connaissances dans plusieurs domaines cherche emploi, permis A. Tél. 24 17 14.

MATHÉMATIQUES, étudiant donnerait leçons. Tél. 33 38 77.

HOMME 28 ANS cherche travail à la demi-journée. Tél. 24 67 70.

JEUNE DAME cherche travail pour quelques heures par jour à domicile ou à l'extérieur. Tél. 33 26 16.

JEUNE FILLE, connaissance des langues, dactylo, cherche place chez médecin ou bureau, tout de suite. Adresser offres écrites à BM 6488 au bureau du journal.

MÉCANICIEN D'ENTRETIEN cherche emploi région Neuchâtel et environs. Libre tout de suite. Tél. 31 53 50.

PERDUS - TROUVÉS

PERROQUET vert amazone Jacot bien heureux, retrouvé à Noël, après deux mois d'absence. Merci à toute personne nous ayant aidé. R. Rothen, Ribaudes 38, Neuchâtel.

TROUVÉ LUNETTES médicales au Mail. Tél. 25 60 26.

VAL-DE-TRAVERS

Buttes
Saint-Sulpice
Fleurier
Môtiers
Boveresse
Couvet
Travers
Noiraigue
Les Verrières
La Côte-aux-Fées
Les Bayards

ONZE COMMUNES, ONZE DÉCOUVERTES

Fiancés,
venez voir nos mobiliers... une aubaine!
odac MEUBLES
Couvet
Tél. (038) 63 26 26

Boutique Christiane
CORIMA
Mode féminine et unisexe
Grand choix en pantalons, jupes, pulls, chemisiers et jeans
Famille Sorrenti
Fleurier Place d'Armes 7 Tél. (038) 61 21 37
maintenant ouvert le lundi après-midi Fermé mercredi après-midi

Horlogerie — Bijouterie
DANIEL BERTHOUD
2108 Couvet Tél. 63 10 92
C'est une sensation bien agréable de savoir que l'on porte une
RADO
inventeur de la montre inrayable

NOUVEAU SERVICE
ROY
Louez un appareil ménager dès Fr. 1.— par jour. Sans acompte à la livraison - Service 100% gratuit - Location en 18-24-36 mois - En cas d'achat prise en considération des acomptes.
Appareils ménagers visitez notre exposition
Renseignez-vous (038) 63 12 06

DÉPOSITAIRE POUR LE VAL-DE-TRAVERS
AROMATHÉRAPIE DU DOCTEUR VALNET
J. Virgilio DROGUERIE SERVICE.

Hôtel de l'Aigle
COUVET
Tél. (038) 63 26 44 Famille Aeby
votre relais gastronomique
MENUS
pour réunions de familles, sociétés et affaires
En exclusivité notre grillade «US-BEEF»

DISCOUNT
JACCARD FRÈRES
FLEURIER TRAVERS
Axion
3 kg Fr. **8.90**
Pâte dentifrice Dentagard
75 ml Fr. **2.75**

LES BAYARDS, le plus neuchâtelois des villages du Vallon

De tout temps, la commune des Bayards a été la plus neuchâteloise du Val-de-Travers. En effet, et encore aujourd'hui, les habitants du pays de Neuchâtel y sont largement majoritaires, non pas par xénophobie, mais simplement à cause des occupations offertes aux gens de la localité.

L'histoire de la commune se confondit pendant longtemps avec celle des Verrières et si au XIVme siècle, des habitants peuplaient ce coin de terre, aucun acte officiel ne donne des renseignements bien précis à cet égard.

Il faut attendre l'année 1670 pour voir s'affirmer la vitalité des deux communautés, du Grand et du Petit Bayard, c'est-à-dire au moment de la construction du temple.

Pierre-H. Lambelet, dans le recueil des chartes et franchises des Verrières, notait, du reste, à la fin du XVIIIme siècle: le village des Bayards, avec sa dépendance, est dans l'enceinte de la terre de Mijoux, aujourd'hui Les Verrières. Ses privilèges sont les mêmes. Ces deux villages forment un même corps et une même communauté, dans la plupart des cas.

Nonobstant des prises de position très diverses, la révolution de 1848 fut accueillie aux Bayards avec calme et, à vrai dire, sans grand enthousiasme. Du reste, la lettre adressée par la commune au représentant du commissaire gouvernemental à Fleurier, témoigne d'une certaine retenue. Elle se termine simplement par ces lignes: «Les votes, lors d'une assemblée, ont été émis à mains levées. Une majorité prononcée a donné son adhésion aux actes émanant de l'autorité actuelle.»

Sans vouloir faire vinaigre, en bons Bayardins, on réservait ainsi l'avenir, car on sait, en politique, combien il ne faut jurer de rien...

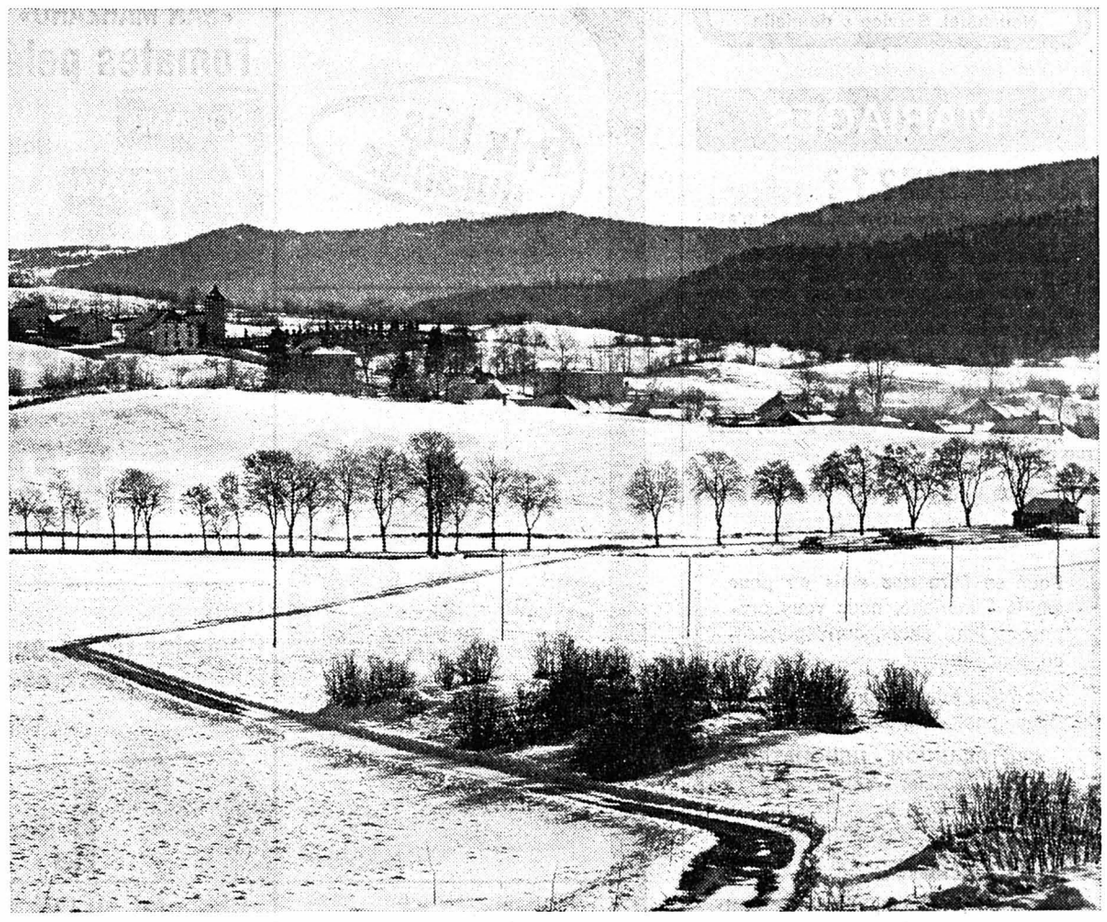

Les Bayards sous la première neige. (Uniphot Schelling)

Agriculture d'abord

A l'heure actuelle, il n'y a plus d'industrie aux Bayards. Le dernier atelier, ouvert par la Société des balanciers réunis, a été fermé. Autrefois, la dentelle était pourtant florissante et l'on trouvait pas mal de cloutiers, de maçons et de charpentiers qui allaient du reste tous passer la belle saison au-dehors, où ils trouvaient du travail.

Un certain nombre d'agriculteurs étaient en même temps horlogers, de quoi s'occuper quand venait le mauvais temps. Et il fut une époque où la fabrication des échappements à ancre a joué un rôle essentiel. On rencontrait, comme à la Côte-aux-Fées, des pivoteurs, des sertisseurs et des acheveurs.

Selon le Dr Allamand, l'horlogerie se faisait remarquer par la bonté et la fidélité de l'ouvrage. «On se pique, disait-il, de former d'excellents ouvriers».

Cette attention à développer les beaux talents, jointe à la simplicité du genre de vie, firent prospérer le village. Mais ici comme ailleurs, une crise, déjà, se fit sentir et pour arriver à un gain suffisant, la journée ne se mesurait plus à huit, mais à douze, voire quinze heures de travail.

Cependant, la commune des Bayards a toujours été essentiellement agricole. En complément, deux fromageries y virent le jour et sont encore réputées à l'heure présente: celle du village et celle des Jordans.

Mise à part la figure de Jean-des-Paniers, folklorique personnage français immortalisé par un livre, les Bayards ont eu ou ont encore des hommes célèbres. Ainsi Jonas de Gélieu natif des Bayards et surnommé le «père des abeilles» en raison des essais, à côté de son ministère pastoral, publiés sur l'apiculture.

Le pasteur Jean-Henri-François Bersot, exerça un ministère béni dans la paroisse où il réussit à donner un grand élan d'éducation à la jeunesse en provoquant la construction de deux collèges, l'un au Petit et l'autre au Grand Bayard. Il fut l'initiateur de la restauration du temple et le fondateur de l'asile.

Nous pourrions encore citer Charles-Henri Barbezat, charron, parvenu à conquérir, à 31 ans, son brevet de notaire et le Dr Edouard Piaget, juriste éminent, possesseur d'un herbier contenant quelque quatre mille espèces de plantes, versé dans les sciences naturelles, homme savant et modeste ayant acquis l'estime de tous.

Dans les temps modernes, les frères Jacot, luthiers, se sont montrés des artistes de grand renom, et si Lermite a choisi les Bayards pour y établir son atelier d'artiste peintre, il ne l'a sans doute pas fait sans de bonnes raisons.

Enfin, même s'il est originaire de Noiraigue, James Perrin, ancien pasteur aux Bayards, dans un roman à clef, intitulé «La Maltournée», a peint sans ménagement certains traits des Bayardins, car là-haut comme ailleurs, le clair-obscur se mêle au blanc et au noir...

La politique

Du point de vue politique, les choses sont assez simples. Pour les élections cantonales et fédérales, quelques Bayardins votent à gauche. Mais lors des élections communales, seuls deux partis sont en présence. Les radicaux détiennent actuellement au Conseil général, une majorité de deux contre un aux libéraux.

Malgré cela, la politique locale des Bayards n'est pas figée, comme c'est très souvent le cas dans de plus grandes localités. Chacun peut encore s'exprimer sur certains principes en toute liberté et si, parfois, certaines surprises surviennent, lors d'un vote final, cela relève d'esprits indépendants, ne voulant pas prendre des couleuvres pour des lanternes. Et cette mentalité est bel et bien dans l'esprit des Bayardins.

G. D.

L'hôtel de la Poste, à La Côte-aux-Fées relais gastronomique de la région

Depuis fort longtemps, la Côte-aux-Fées, village de légendes, est un lieu de séjour idéal pour les gens désireux de se reposer dans une atmosphère de paix et d'air pur.

La localité eut d'ailleurs des pensions célèbres loin à la ronde. Ainsi «La Terrasse» et «La Crête» où l'écrivain Jean Schlumberger aimait à venir couler des jours heureux.

Depuis quelques années, ces pension étant fermées, c'est l'hôtel de la Poste qui a pris le relais et a su admirablement maintenir la tradition.

Actuellement exploité par Mme Verena Frey, cet établissement s'est fait une solide réputation chez tous ceux pour qui les plaisirs de la table sont particulièrement agréables.

Mme Frey a su, de son prédécesseur, maintenir les bonnes traditions de la cuisine bourgeoise, mais en même temps d'une qualité remarquable.

Le mérite aussi de Mme Frey est d'avoir innové pour les clients. Elle a organisé des courses paysannes d'un genre très pittoresque en même temps qu'elle n'a pas craint de faire venir des orchestres réputés.

Mais ce qui fait surtout l'attrait de l'hôtel de la Poste, c'est le cadre familial auquel les clients tiennent de plus en plus et qui constitue l'avenir du tourisme helvétique.

Chez Mme Frey, on se sent à l'aise aussi bien dans le débit de boissons qui a gardé son caractère rustique, que dans une salle à manger aménagée avec bon goût.

Quant à ce que l'on peut savourer, Mme Frey possède une riche carte de menus les plus variés, bien que les filets mignons aux morilles restent l'une des meilleures spécialités de l'hôtel. La carte des vins est, elle, aussi riche.

Si l'on ajoute que l'accueil de la tenancière est toujours des plus agréables, qu'elle considère ses hôtes avec respect et gentillesse, que le service est assuré par un personnel qualifié, on peut assurer qu'il est bien agréable d'aller manger à l'hôtel de la Poste de la Côte-aux-Fées, où, c'est véritablement le cas de le dire, on sait en ce haut lieu du Jura neuchâtelois, mettre les petits plats dans les grands.

G. D.

Mme Frey préparant la salle à manger. (Uniphot Schelling)

R. GEISER & FILS
Chauffage - Sanitaires - Cuisines
2114 Fleurier Tél. 61 28 89 - 61 30 60 - 61 38 59
Magasins d'exposition Grand-Rue 25

HÔTEL NATIONAL
Fleurier - Tél. (038) 61 19 77
Grande salle de restaurant
SPÉCIALITÉS ITALIENNES
Pizzas maison - Lasagnes
Carnotzet «La Cave Valaisanne»
Notre grande carte et notre cuisine soignée
M. et Mme B. Pinelli-Bunch

Ces pages paraissent régulièrement et présentent les manifestations du Vallon ainsi qu'à tour de rôle l'activité de ses commerçants
renseignements:
ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA», 2, fbg du Lac, 2000 Neuchâtel
24 40 00
Responsable pour le Val-de-Travers: **M. René NIEDERER**

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

122e ANNÉE DU COURRIER DU VAL - DE - TRAVERS

MÔTIERS

Les dangers de la luge

(sp) En lugeant avec sa famille, M. Roger Jeannet, président du « Cyclophile » de Môtiers s'est fracturé une cheville et a dû recevoir des soins médicaux.

Etat civil de Fleurier (décembre)

NAISSANCES. — 23. Baehler Stéphane-Marcel, fils de Gilbert-André et de Josée-Liliane née Binggeli (maternité de Couvet). 26. Conia Monia, fille de Michel et de Maria-Terese Neemacri (maternité de Neuchâtel). 28. Russo Elisabete, fille d'Antonio et de Ilda-Maria née Antunes (maternité de Couvet).

DÉCÈS. — 16. Piaget Gustave-Armand, né le 17 septembre 1894. 20. Grisel-Franel Marie-Alice, née le 10 août 1885. 24. Balmer Frédérich, né le 27 mars 1912. 26. Borel-Jaquet Arnold, né le 8 juin 1889. 27. Delavy Georges-Jean-Albert-Emile, né le 6 mars 1896. 29. Russo Elisabete, née le 28 décembre 1975.

PUBLICATION DE MARIAGE. — Une.

En une année, les décès ont été supérieurs aux naissances à Travers

De notre correspondant régional :

Au cours de l'année passée, on a enregistré à Travers treize naissances — dont une au village — vingt et un décès et onze d'entre eux se sont produits dans la localité. Il y a eu quatorze mariages civils, neuf au château et cinq à l'extérieur et cinquante-neuf publications de mariages.

Le préposé à la police des habitants a procédé à l'inscription de 199 communications dans le registre des familles, qui, au 31 décembre dernier, comptait 3808 feuillets ouverts. L'énumération de ces chiffres n'appelle pas de longs commentaires, si ce n'est que les naissances sont inférieures aux décès.

CENT ANS AUPARAVANT

A la fin de l'année écoulée, la commune qui se classe au troisième rang de celles du Val-de-Travers quant à la population, comptait 1305 habitants, accusant un recul de 68 par rapport à la même période de l'année précédente. Il y a cent ans, Travers avait 1994 habitants et dix ans plus tard la commune avait atteint son apogée avec 2112 habitants. Depuis lors, la régression s'est accentuée lentement mais sûrement. Il est vrai qu'à cette époque, l'agriculture était florissante et malgré le grand incendie qui avait à peu près anéanti le village quatre lustres auparavant, les familles étaient beaucoup plus nombreuses qu'aujourd'hui. Et surtout, la fabrique d'ébauches fondée par P.-E. Jacottet, qui occupait entre 300 et 400 ouvriers et ouvrières, attirait pas mal de monde dans cette localité. Malheureusement pour elle, cinq ans avant le début du siècle cette usine avait définitivement fermé ses portes et jamais rien n'est venu la remplacer en importance...

C'est sans doute pour cela qu'il faut rechercher l'une des raisons essentielles de la dépopulation graduelle de Travers car bon nombre de ses habitants ne trouvant plus de travail sur place préférèrent aller se fixer ailleurs.

POINT DE JONCTION

Bien que les habitants du lieu aient assez mal accueilli la course inaugurale du chemin de fer Neuchâtel-Les Verrières, Travers est devenu le principal point de jonction ferroviaire du district, puisqu'il permet de relier la ligne du RVT à celle du Transjuralpin, tant en ce qui concerne le service des voyageurs que celui des marchandises.

Aujourd'hui, l'avenir de Travers n'est pas plus sombre que celle d'autres communes. La vie politique ne laisse personne — ou à peu près — indifférent et cela est un gage de vitalité, alors qu'ailleurs on se montre bien souvent apathique. Si le Dr Petitpierre fut l'un des martyrs de la Révolution de 1831, feu Marcel Krugel et M. Armand Fluckiger, avec auparavant feu Paul Leuba, ont été les hommes les plus marquants de la commune sur le plan cantonal, rôle repris aujourd'hui par M. Pierre Wyss, le député-maire d'un village où l'on trouve encore de fortes personnalités.

G.D.

Avis mortuaire

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les contemporaines 1905 du Val-de-Travers ont le regret d'annoncer le décès de leur chère amie

Madame

Lucie DUBOIS-BONNY

L'ensevelissement a lieu à Buttes, aujourd'hui jeudi 8 janvier 1976, à 13 heures.

LA CHAUX-DE-FONDS

Lors de sa prochaine séance, le Conseil général se penchera sur le plan de quartier aux Endroits

De notre correspondant :

Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds tiendra sous peu une importante séance. Ainsi que nous l'avions annoncé, il devra notamment se pencher sur un rapport de l'exécutif pour l'étude d'un plan de quartier aux Endroits.

Comme le précise le Conseil communal, entre la rue du Châtelot et l'aérodrome, la ligne CFF et la limite nord du périmètre urbain, s'étend un quartier recouvrant à peu près l'ancienne zone « jaune » de la commune des Eplatures, désigné sous le nom de « quartier des Endroits » sur le plan d'urbanisme de 1968. Ce quartier n'a été que fort peu urbanisé jusqu'ici, seules les franges est et sud étant touchées.

Or, des faits nouveaux se sont tout récemment produits qui imposent, avec urgence, l'étude d'un plan et d'un règlement de quartier. Ces faits nouveaux dont parlent les autorités, chacun les connaît puisqu'il s'agit de l'éventuelle implantation aux Eplatures d'une grande surface commerciale, comme cela s'est fait dans d'autres régions de Suisse. L'opposition n'avait pas tardé à se manifester, venant du commerce local. L'exécutif, pour sa part, démuni de tout moyen d'intervention, ne pouvait que rester sur une position d'attente. Ce moyen, aujourd'hui, il le sollicite.

URGENT

Au printemps de l'année dernière, relève le rapport, de nouveaux gabarits de sécurité de l'aérodrome ont été mis à l'enquête. Les conditions d'exploitation doivent en effet s'adapter aux performances des avions modernes. L'influence et les contraintes de ces gabarits sur les constructions acceptables dans le quartier méritent de faire l'objet d'une étude dont l'urgence est soulignée par le dépôt récent d'une demande de sanction préalable en vue de la construction d'un centre commercial. En outre, dans le cadre de la lutte contre la pollution des eaux, et en vue de l'adoption d'un plan directeur des égouts, qui sera prochainement soumis au législatif, on doit repenser l'affectation de certaines portions du territoire urbain. Une partie du quartier des Endroits sera donc temporairement soustraite à la construction, et classée en zone d'affectation différée, zone dont la définition et les contours seront présentés au Conseil général d'ici peu également.

Face à ces problèmes, le Conseil communal désire obtenir un temps de réflexion en appliquant à ce quartier les dispositions de l'article 40 de la loi sur les constructions.

L'ARTICLE 40

En voici le texte : « S'il estime opportun d'établir, de compléter ou de modifier un plan d'alignement, le Conseil général peut interdire temporairement, dans le quartier visé, toute construction, transformation et réparation de nature à entraver ou à rendre plus onéreuse l'exécution du plan. Cette interdiction doit être signifiée par écrit aux propriétaires intéressés. Ses effets cessent si le projet de plan n'est pas soumis au département des travaux publics dans les six mois à partir de la signification ».

Ainsi, conclut le Conseil communal, dans quelques mois le Conseil général pourra statuer sur des mesures propres à garantir un développement harmonieux de ce quartier. A condition que ce projet d'arrêté soit accepté.

Nous en saurons plus dans quelques jours, à l'issue de la séance du législatif. Nul doute que la discussion sera largement utilisée et que chacun attendra avec impatience les renseignements complémentaires que pourra apporter le Conseil communal. Deux interpellations sur cette implantation de centre commercial figurent d'ailleurs au même ordre du jour.

Jura neuchâtelois : forte diminution des frontaliers

Le Jura neuchâtelois, qui comptait encore plus de 2000 ouvriers frontaliers français à la fin 1974, a dû enregistrer au cours de l'année 1975, en raison notamment des mesures prises par l'OFIAMT; une diminution de ces derniers d'environ 50 pour cent. Ce sont en effet près de 1000 frontaliers qui ont dû quitter cette région du canton de Neuchâtel.

Au Locle, il y a eu 520 départs et à La Chaux-de-Fonds 446. Actuellement, 700 frontaliers environ travaillent encore dans des entreprises locloises alors que dans la Métropole horlogère, il n'en reste plus que 441.

Signalons d'autre part que le nombre des emplois a diminué de 1310 en 1975 au Locle uniquement.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS

Corso : 20 h 30, « Bons baisers de Hongkong » (12 ans, prolongations).
Eden : 20 h 30, « Il faut vivre dangereusement » (16 ans).
Plaza : 20 h 30, « Pas de problème » (16 ans, prolongations).
Scala : 20 h 45, « Flic story » (16 ans, prolongations).

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo : 21 h 30 à 4 h.
Le Scotch : 21 h 30 à 4 h.
La Boule d'Or : 21 h 30 à 4 h.
Cabaret 55 : 21 h 30 à 4 h.
Chez Jeanine : 21 h à 4 h.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire : les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie : l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle : coquillages et faune marine.
Musée des beaux-arts : le peintre Jean Cornu.
Vivarium (Jardinière 61) : de 14 h à 17 h.
Centre de culture ABC : Jean-Paul Perregaux, dessins et peintures.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office : Bourquin, 39, av. Léopold-Robert.

Le Locle

TOURISME. — **Bureau officiel de renseignements :** 5, rue Henri-Grandjean tél. (039) 31 22 43.

EXPOSITION. — **Musée des beaux-arts :** les collections.

Pharmacie de service : Mariotti, Grand-Rue 38, dès 21 h, tél. 117.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

NOIRAIGUE

Magasin fermé

(sp) L'épicerie et magasin de comestibles, que tenait depuis 46 ans Mme Mooser, rue du Pont à Noiraigue a été définitivement fermé pour raison de santé. Ce commerce avait été repris par Mme Mooser de M. Pagani, auparavant encore les locaux abritaient un café. Il ne reste plus, actuellement que deux commerces permanents au village ce qui illustre bien le recul démographique de la localité sise au pied de la Clusette.

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée : 20 h 30, « La course à l'échalotte ».
Fleurier, patinoire : ouverte.
Fleurier, le Rancho : bar-dancing ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin, dentiste et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : téléphone 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Sage-femme : tél. 63 17 27.
Fleurier, infirmière-visitante : téléphone 61 38 48.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou No 118.

VAL-DE-RUZ

Diminution des décès

(sp) Nonante-huit décès ont été enregistrés dans le district du Val-de-Ruz durant l'année 1975 contre 136 en 1974.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service : Marti, Cernier, dès 18 h 30.
Permanence médicale : votre médecin habituel.
Ambulance : tél. 53 21 33.
Aide familiale : tél. 53 10 03.
Danse, Les Geneveys-sur-Coffrane : le

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Après Nairobi

« Monsieur le rédacteur en chef,

Si je suis d'accord avec votre correspondant, M. R. de Loës, au sujet de l'intervention de M. Rossel, à l'assemblée du C. O. E. à Nairobi, je suis néanmoins « atterrée et attristée » lorsqu'il écrit que le thème de cette assemblée « Jésus libère et unit » a été traité d'une « manière aussi bouffonne et charlatanesque » ! S'il y a eu des difficultés, des tâtonnements, souvent d'âpres discussions, les comptes rendus parus dans « La Vie protestante » et dans le journal français « Réforme » - pour ne citer que ceux-là - attestent le sérieux avec lequel ce thème a été étudié. Nous serons d'ailleurs mieux éclairés là-dessus au fur et à mesure qu'en paraîtront les rapports.

J'ajoute ce passage tiré de « Réforme » du 3 janvier 1976. Faisant mention du culte de clôture, alors que toute l'assemblée chantait : « Détruis les murs, Seigneur... et libère et unis », naissait, dit le journal, « quelque chose de neuf et de beau et s'affirmaient une volonté et une soumission unanimes ». Et ceci encore : « La liberté et l'unité qui sont offertes par Jésus-Christ nous interpellent afin que nous allions la main dans la main au cours des prochaines années ».

En vous remerciant de l'accueil que vous voudrez bien réserver à ces lignes, je vous présente, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

M. FAVRE
Auvernier »

Au tribunal de police de La Chaux-de-Fonds

Le prévenu avait ses raisons de nier...

Sous la présidence de M. Frédy Boand, qui était assisté de Mlle Anne-Marie Fahrni, commis-greffier, le tribunal de police de La Chaux-de-Fonds a tenu hier sa première audience de l'année.

S.C. était prévenu d'ivresse au volant et d'infraction à la LCR. On lui reprochait d'avoir circulé en étant pris de boisson, à une vitesse inadaptée, et d'avoir perdu la maîtrise de sa voiture.

Petit coup de théâtre, lors de l'interrogatoire du « fautif » qui contesta tous les faits.

— Voilà qui simplifie, s'exclama un peu interloqué le juge.

Mais, au fil des débats, on se rendit mieux compte des raisons qui poussaient C. à nier les diverses infractions. Après avoir bu un ou deux verres dans des établissements publics, le prévenu rentrait chez lui. Roulant à environ 80 km/h, il se trouvait dans un virage, derrière une voiture, lorsque la ligne continue fit place à une ligne pointillée, permettant le dépassement. Il entreprit aussitôt une manœuvre de déboitement, après avoir indiqué son intention. C'est alors que survint derrière lui, à vive allure, une autre auto, qui d'emblée se lança dans un dépassement, obligeant C. à se rabattre brusquement pour éviter un grave accident. Mais un choc eut néanmoins lieu, non avec l'auto qui venait de forcer le passage, mais avec la machine de tête.

— Perte de maîtrise, certes, précisa l'avocat du prévenu, mais nous contestons qu'elle soit d'origine fautive. De même que nous contestons la vitesse excessive, cette artère principale autorisant de rouler de la sorte.

Reste l'ivresse au volant. Les examens d'usage démontrent clairement que lors de l'accrochage S.C. avait moins de 0,68 gr pour mille. Le président, pour le moins embarrassé, a décidé de réexaminer l'ensemble des faits et rendra son jugement à la fin de ce mois.

AUTRES JUGEMENTS

Par ailleurs, le tribunal a rendu toute une série de jugements. Il a condamné Mme E.F., prévenue de vol, à sept jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et à payer 50 fr. de frais ; A.N., pour violation d'une obligation d'entretien, par défaut, à trois mois d'emprisonnement et à payer 60 fr. de frais ; J.-M. M., pour scandale et infraction à la LCR-OCR, par défaut, à 70 fr. d'amende et au paiement de 35 fr. de frais ; J. R.-N., pour scandale et infraction à l'OCR-LCR, par défaut, à 50 fr. d'amende et à payer 35 fr. de frais.

Mme C.K., pour vol, payera 200 fr. d'amende, amende qui pourra être radiée du casier judiciaire après un délai d'épreuve d'un an, et 160 fr. de frais ; J.-P. V. A., pour infraction à l'AVS, 50 fr. d'amende et 40 fr. de frais ; F.G., pour infraction à la LCR-OCR, 20 fr. d'amende et 40 fr. de frais.

F.O., pour ivresse au volant et infraction à la LCR, a été condamné à douze jours d'emprisonnement et à payer 210 francs de frais. Le juge a en outre révoqué le sursis accordé le 15 février 1974 par le tribunal de céans. Ph. N.

Piéton renversé

Hier, vers 6 h 50, M. J.-M. D., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue de la Fusion en direction sud lorsque sa voiture renversa Mme Amparo Hermelo-Bilacha, âgée de 45 ans, de La Chaux-de-Fonds, qui traversait la route sur un passage de sécurité. Blessée, elle a été transportée à l'hôpital de la ville. Le permis de conduire de M. D. a été saisi.

Voleurs de stupéfiants appréhendés

Deux voleurs de stupéfiants, J.-D. H., né le 30 juillet 1955, originaire du Bémont, manœuvre, et E. S., né le 4 septembre 1954, originaire du Locle et de La Brévine, magasinier, ont été arrêtés. En décembre 1975, ils avaient cambriolé une pharmacie à La Chaux-de-Fonds, emportant de l'argent et des stupéfiants pour une valeur de 750 francs. La police a pu récupérer une partie de la drogue dérobée. Les deux malfaiteurs ont été écroués.

L'eau qui pétille sur les tables suisses depuis 25 ans

C'est en un sens un triste signe des temps : l'eau est devenue dans notre civilisation une matière première vitale qu'il s'agit de protéger, de traiter et de revitaliser. L'eau que l'on pouvait encore boire claire et fraîche en carafe sous des latitudes tempérées, il y a quelques lustres, est devenue souvent l'exception ou a pris, comme c'est le cas généralement dans notre pays, un goût désagréable chloré. C'est aussi devenu en quelque sorte la chance inespérée pour les sources naturelles aux propriétés thérapeutiques ou autres de connaître une promotion et une célébrité étonnantes.

La source Perrier est de celles-là. Située dans le paysage méridional du Languedoc, où les vignes se perdent à l'infini, elle se trouve sur le territoire de la petite commune de Vergèze, à quelques kilomètres de Nîmes. Cette source jaillit au lieu dit « Les Bouillens », mais le voyageur sera peut-être un peu déçu, car il ne pourra voir surgir cette eau précieuse. En effet, en France, toutes les sources exploitées sont du ressort du service des mines, de sorte qu'elles sont soigneusement protégées et mises à l'abri de toutes interférence extérieure. L'eau est directement prise à la source — c'est le cas de le dire — et amenée sous conduite à l'usine d'embouteillage. En outre, les mines font contrôler régulièrement la qualité de l'eau, et miracle de la nature, depuis que des prélèvements sont analysés, on n'a jamais constaté le moindre écart des différentes teneurs minérales de cette eau.

DÈS L'ANTIQUITÉ

La célébrité de la source remonte à l'Antiquité, puisque les Romains la connaissaient déjà. D'ailleurs, le lieu dit des « Bouillens » qui signifie « les eaux bouillantes » doit précisément son nom à l'aspect bouillonnant des eaux surgissant de cette terre chargée du gaz carbonique naturel qui constitue l'une des qualités premières de cette eau. Les Romains qui surent mettre en valeur les sources de tout leur empire, en firent de même avec celle des Bouillens ; divers vestiges en témoignent dont une piscine en pierres de taille et une voie romaine.

La source tomba en désuétude au Moyen âge, mais au XVIIIe siècle elle connaît un regain d'intérêt et devient station thermale et même thérapeutique. Ce n'est qu'au début de ce siècle qu'elle sera baptisée d'un nom aujourd'hui mondialement connu. En effet, le Dr Perrier qui était l'associé du propriétaire de l'époque, réussit à intéresser un jeune Anglais qui visitait la région. C'est ainsi que M. Harmosworth acheta la source en 1903. Il lui donna sa nouvelle vocation de vente en bouteilles, mais lui laissa le nom du docteur.

NOUVELLES HABITUDES

C'est cet Anglais qui donna le premier essor à l'entreprise, c'est lui aussi qui donna à la bouteille sa forme de petite massue. En 1933, à la mort de M. Harmsworth, la production atteignait 19 millions de bouteilles (dont dix millions pour l'exportation) alors qu'elle n'était que de deux millions en 1914. A cette première « explosion » que fut la période anglaise de la source, suivra une deuxième révolution au lendemain de la guerre. En effet, les Européens prennent alors de nouvelles habitudes alimentaires et se mettent à consommer de grandes quantités d'eaux minérales.

Pour l'entreprise, c'est une aubaine. Il faut agrandir l'usine pour répondre à la demande, mais la direction anglaise n'obtient pas le soutien nécessaire de son gouvernement et vend la société à un groupe français présidé par M. Leven, aujourd'hui encore PDG de la maison. Dès lors, l'entreprise va connaître un développement impressionnant. Une nouvelle usine est construite en 1950, tandis que la société part à la conquête du marché français. Suit une politique de diversification avec la création d'une filiale commercialisant des sodas.

La société prend ensuite une ampleur considérable en s'assurant le contrôle de diverses sociétés ou une part majoritaire dans de nombreuses sources. A son palmarès, deux fleurons dans la production française des eaux minérales : Contrexéville en 1554 (qui est devenue depuis lors la plus importante source de France) et la Compagnie fermière de l'établissement thermal de Vichy en 1968. C'est en cette même année que l'entreprise devient une société holding.

L'EMBALLAGE PERDU

Une nouvelle évolution de la consommation va inciter la société à vendre certaines eaux en bouteilles en matière plastique dès 1970 : au nombre de ces sources, Contrexéville. Se fondant sur la faveur du public pour l'emballage perdu, la société fait alors construire à Vergèze, à côté de l'usine actuelle, une verrerie intégrée dans une nouvelle usine d'embouteillage en 1974. C'est toutefois un virage délicat que le groupe amorça. En effet, de telles options demandent des délais de réalisation qui ne peuvent se plier sans autre aux caprices de la conjoncture. La décision avait été prise avant la crise pétrolière, si bien que les calculs de rentabilité ont été considérablement perturbés. En outre, les campagnes pour la protection de l'environnement ont pris de l'ampleur et combattu énergiquement l'emballage perdu et prôné sa récupération sous toutes ses formes possibles.

Il n'en reste pas moins que le problème n'est pas insoluble pour le groupe. Il faudra adapter la production à la vente. Et surtout, il existe une solution de rechange. En effet, le rapport de l'an dernier sur des bouteilles en plastique sous forme de polyvinil peut contraindre les maisons utilisatrices de cette espèce d'emballage à revoir toute leur politique à brève ou longue échéance. Il se pourrait qu'elles doivent retourner aux bouteilles « verre ».

DIVERSIFICATION

A ce bref survol historique et économique de l'entreprise, il y a lieu d'ajouter que la maison a poursuivi sa diversification du côté du secteur alimentaire et notamment dans les produits laitiers. Quant au personnel, la source Perrier employait 800 personnes à fin 1974 travaillant en deux équipes de huit heures du lundi au vendredi, ainsi que 300 personnes à la verrerie en trois équipes en activité ininterrompue. Enfin, le groupe occupait 300 personnes pour son siège administratif à Vergèze. Quant aux comptes, la société n'échappe pas aux impératifs modernes de l'économie et voit ses bénéfices diminuer.

PARTICULARITÉ DE LA SOURCE

Une dernière note géologique sur la source. L'eau des Bouillens traverse des sables blancs aquifères par une profondeur d'une douzaine de mètres sous des limons, argiles et graviers. Ce manteau sédimentaire protège la source des eaux de ruissellement et d'autre part filtre l'eau de source, lui communiquant le gaz carbonique contenu par le manteau d'argile. C'est ainsi que la source est naturellement porteuse de gaz carbonique.

Néanmoins, si la teneur de l'eau produite est si élevée, c'est qu'elle est enrichie à la production de gaz carbonique puisée dans le sous-sol même de la région. Cette forte teneur qui a fait le succès d'une eau qui contient également divers sels minéraux dont le bicarbonate de calcium. Une eau qui est distribuée en Suisse par un importateur exclusif depuis 25 ans et qui a vu sa cote croître de manière spectaculaire auprès du public, dans notre pays.

Bl. NUSSBAUM

COURS DE SKI A LA ROBELLA

ENFANTS

Début du cours : mercredi 14 janvier 1976
4 mercredis après-midi : **Fr. 30.—**
Notre prix comprend :
transport en télésiège - Buttes - La Robella et retour,
2 heures d'enseignement par après-midi.
Collation à 16 heures

ADULTES

Début du cours : dimanche 18 janvier 1976
4 dimanches de 10 h à 12 h : **Fr. 40.—**

Renseignements et inscriptions à :
Marchés MIGROS de Couvet et Fleurier
Ecole-club Migros, rue de l'Hôpital 11 - 2000 Neuchâtel
et
P.-A. Juvet, Patinage 7 - 2114 Fleurier

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Berne demande 135 millions de crédits supplémentaires en faveur de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich

BERNE (ATS). — Dans un message publié mercredi matin, le Conseil fédéral demande aux Chambres d'approuver un arrêté fédéral ouvrant des crédits supplémentaires alloués en majeure partie au titre du renchérissement et un crédit d'ouvrage pour un nouveau projet de construction aux fins d'assurer le développement de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ). En chiffres, cela se traduit par 128,173 millions au titre du renchérissement, 3,912 millions pour des modifications de projets et 3.783.200 francs pour la construction d'une installation de neutralisation et de conditionnement des eaux, soit au total une somme de 135.868.200 francs.

Les demandes de crédits supplémentaires au titre du renchérissement touchent le centre sportif universitaire (1.414.000 francs), des bâtiments de physique (19.500.000 francs), l'agrandissement de la section d'électrotechnique (12.500.000 francs), des bâtiments d'habitation pour les étudiants, le personnel et les enseignants invités (910.000 francs), l'aménagement du bâtiment principal (1.029.000 francs), une station d'essai de production végétale (820.000 francs), l'agrandissement de la section de chimie (19.100.000 francs), de nouveaux bâtiments pour les sections et instituts des sciences de la construction (57.830.000 francs) et enfin un nouveau bâtiment pour le restaurant universitaire et des salles à usages multiples (18.982.000 francs).

Pour les deux derniers objets, les crédits comprennent, outre le renchérissement, des crédits faisant suite à des modifications de projets qui s'élèvent respectivement à 3.330.000 francs et 582.000 francs. Enfin, la construction d'une installation de neutralisation et de conditionnement des eaux coûtera 3.783.200 francs. Elle comprendra une installation centrale (neutralisation et conditionnement) et six installations décentralisées de séparation préalable.

Destruction de l'ozone atmosphérique

Prise de position de l'Organisation météorologique mondiale

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a pris position hier sur l'importante question des risques de destruction partielle, par les activités humaines, de la couche d'ozone qui englobe la terre entre 20 et 25 kilomètres d'altitude.

On sait en effet que cette couche a diverses fonctions météorologiques et physiques, parmi lesquelles la plus importante sans doute est d'arrêter une grande partie des rayons ultraviolets en provenance du soleil, rayons qui peuvent causer chez l'homme des cancers de la peau.

Or, diverses activités humaines contribuent à mettre en péril cette couche protectrice, notamment les pratiques de fertilisation des sols à l'aide d'engrais azotés, le vol des avions supersoniques, ainsi que le développement démentiel des bombes aérosols à base de chlorofluorométhanes ou chlorofluorocarbones.

Au sujet du risque de voir les oxydes d'azote provenant des engrais gagner la haute atmosphère et y détruire l'ozone, l'OMM reste assez modérée, avec une réserve quant aux développements futurs de cette activité tant qu'une recherche scientifique approfondie n'aura pas été entreprise sur ce sujet.

En revanche, à propos des avions supersoniques civils, qui dégageront directement dans la stratosphère des oxydes d'azote en abondance, l'OMM nous rend attentifs aux risques qui résulteraient de l'accroissement du nombre d'avions ou de leur altitude de vol. Quoique pour l'instant les experts de l'OMM estiment que le danger n'est pas très grand.

C'est à l'égard enfin des gaz du type freon — utilisés dans la plupart des bombes aérosols et dans les réfrigérateurs — que l'OMM met en garde de la façon la plus catégorique : « à long terme — écrit l'OMM — si les rejets de freon dans l'atmosphère se poursuivaient au rythme qu'ils ont atteint en 1972, il en résulterait une baisse de la quantité d'ozone de 5 à 20 % ».

Avertissement qui s'imposait de la part d'une institution scientifique qui réunit les services météorologiques de 140 pays, et que sauront sans doute entendre les gouvernements ainsi que les industriels. Il est vrai que certains d'entre eux ont déjà changé leur fusil d'épaule. Les premiers en envisageant une interdiction pure et simple des chlorofluoromethanes, les autres en recherchant déjà d'autres moyens techniques pratiques permettant de pulvériser dans l'air déodorants, produits de nettoyage ou médicaments.

Eric SCHAERLIG

Le Liechtenstein, lieu idéal du commerce anonyme

VADUZ (ATS-REUTER). — Dans les paisibles vallées de la principauté du Liechtenstein, les Arabes et les Israéliens négocient secrètement, tandis que les communistes marchandent avec les capitalistes. Leur langage commun est celui des affaires, et le moyen de l'exprimer, ce sont les compagnies de holding, qui tirent avantage des lois fiscales très libérales de la petite principauté. Le secret qui entoure ces compagnies est tel que les banquiers et les hommes de loi vont jusqu'à refuser de dire combien elles sont exactement. De source digne de foi, on évalue leur nombre à des milliers.

Quant ils s'adressent aux compagnies de holding, les ennemis les plus irréductibles n'ont même pas à reconnaître publiquement l'antagonisme qui les sépare. Tout se passe sous le manteau de l'anonymat.

« Si un pays arabe veut acheter des oranges à Israël, il ne peut pas le faire ouvertement, mais il peut s'arranger pour que l'opération se fasse au moins sur le papier, au Liechtenstein, et c'est ce qui a effectivement lieu », dit-on de source bien informée.

La technologie hautement développée des Israéliens est très prisée par leurs voisins arabes, dont la plupart en sont aux premières phases de leur industrialisation.

« Si une maison israélienne offre des produits à un prix convenable, les Arabes les achètent parfois par l'intermédiaire d'une société du Liechtenstein. Ils sont particulièrement intéressés par le matériel électronique », ajoute-t-on.

Les échanges est-ouest sont, eux aussi, secrètement encouragés par l'entremise des sociétés au Liechtenstein, particulièrement en ce qui concerne l'équipement électronique perfectionné et les autres produits de la haute technologie occidentale qui ne peuvent pas être vendus officiellement aux pays communistes.

C'est un domaine où tant Israël que les Occidentaux souhaitent développer leurs exportations. Le commerce est souvent victime de la politique, mais la principauté trouve le moyen d'alléger les peines » déclare-t-on.

Les holdings sont exemptés d'impôts s'ils ne font pas d'affaires directement dans la principauté. Ils doivent toutefois s'acquitter d'une petite taxe sur le capital ou sur les avoirs investis, et d'un coupon de 5 % sur les dividences répartis entre les actionnaires.

L'un des principaux juristes du Liechtenstein déclare : « Nous observons un regain d'activité des holdings chaque fois qu'il y a une crise politique. Les adversaires viennent enterrer la hache de guerre au Liechtenstein, dans l'anonymat évidemment, et établissent ensemble une compagnie de holding. Quand ils ont terminé leurs affaires, la compagnie est dissoute et chacun repart de son côté. »

La législation liechtensteinoise autorise la création de sociétés qui n'ont rien à voir avec la principauté, si ce n'est qu'elles y ont leur siège. Le propriétaire peut se cacher aisément derrière une organisation dirigée par un homme de loi du pays. Il est alors protégé par la politique traditionnelle de la principauté du secret dans les affaires et les opérations bancaires.

La Suisse fabrique quelque 49.000 tonnes de pâtes alimentaires par année

(c) Au cours d'une conférence de presse, organisée à l'occasion du 40me anniversaire de la fabrique de pâtes alimentaires Roethlin à Kerns (OW), M. Guido Caprez, président du conseil d'administration du groupe « Trattoria », a fait un exposé sur la situation actuelle dans le marché suisse des pâtes alimentaires. Actuellement 25 entreprises, fabriquant des pâtes alimentaires, sont encore inscrites dans le registre du commerce en Suisse. Depuis 1967, 16 entreprises de la même branche ont fermé leurs portes. L'industrie suisse des pâtes alimentaires fabrique par année quelque 49.000 tonnes de pâtes alimentaires. Ce tonnage est inférieur à ce que fabrique une seule grande fabrique en France, Italie ou en Allemagne. En Suisse, seules deux entreprises ont fabriqué en 1974 plus de 5000 tonnes, 12 entreprises peuvent être classées dans la catégorie 1000 à 5000 tonnes et onze fabriquent moins de 1000 tonnes par année. Il est intéressant de noter qu'en 1974, 5337 tonnes de pâtes alimentaires ont été importées et seulement 1373 tonnes exportées. Le bilan 1975 sera probablement encore moins favorable, ce qui ne manque pas de poser des problèmes aux responsables, si l'on sait que près de 1000 personnes sont employées dans la branche.

Parlant de l'avenir, M. Guido Caprez a précisé qu'une plus grande concentration des « forces en présence » était nécessaire, afin de pouvoir diminuer les frais généraux. C'est ainsi que les trois entreprises Roethlin (Kerns), Caprez (Coire) et Ziegelmueller (Herzogenbuchsee) ont uni leurs efforts, fondant il y a 5 ans le groupe « Trattoria ». L'administration et la vente ont été centralisées à Herzogenbuchsee et la production intensifiée dans les fabriques de Kerns et de Coire. Le résultat de cette collaboration est considérée comme « remarquable », surtout à une époque où la récession pose de gros problèmes aux petites et moyennes entreprises.

SUISSE ALÉMANIQUE

Les étranges procédés du garde-frontière

SCHAFFHOUSE (ATS). — Le journal schaffhousois « Schaffhauser Nachrichten » a publié mercredi une lettre de lecteur dans laquelle il est reproché à un garde-frontière suisse d'avoir contraint, sous la menace d'un pistolet, deux jeunes filles et un jeune homme à une marche nocturne de trois kilomètres près de Doerflingen (SH).

Selon le récit publié, les trois jeunes gens, qui voulaient gagner le canton de Thurgovie en passant par l'Allemagne, avaient trouvé le poste frontière local fermé et fait demi-tour, lorsqu'ils furent arrêtés par un garde-frontière qui leur ordonna de descendre de voiture et de marcher, les mains derrière la tête et en silence, jusqu'au plus proche poste de douane ouvert.

Là, ils durent se soumettre à une fouille au cours de laquelle les deux jeunes filles auraient été « palpées » par l'un des douaniers. Reconduits à leur voiture, les trois jeunes gens se seraient entendu dire qu'il s'était agi d'une « épreuve » pour le jeune garde-frontière.

Invitée à prendre officiellement position sur ces incidents, la direction du 2me arrondissement des douanes a déclaré mercredi qu'elle ne pouvait encore le faire, mais qu'une enquête approfondie serait faite.

Zurich : augmentation inquiétante du nombre des cambriolages...

ZURICH (ATS). — Les polices cantonales et communales zuricoises ont enregistré en 1975 par rapport à l'année précédente, une augmentation de 30 % des vols. A Zurich seulement, 60 vols importants ont été commis depuis le 1er janvier 1976.

Comme à l'accoutumée, les voleurs ont profité de l'absence de bien des propriétaires de commerces et de gens aisés pour voler argent et objets de valeur. Dans le centre d'achats de Glatt, 17 tapis de soie, d'une valeur totale de 209.000 francs, ont disparu. Dans une villa de Kuesnacht, des voleurs ont emporté quatre manteaux en astrakan et en vison d'une valeur totale de 44.000 francs ainsi qu'un bracelet, un tapis de perse et une icône d'une valeur de 29.000 francs.

A Feldmeilen, une bague valant 45.000 francs a disparu d'un appartement ainsi qu'une somme de 3500 francs. Dans une villa de cette même localité un tapis de soie, de l'argenterie et des chandeliers sont tombés entre les mains des voleurs. Cela représente 35.000 francs.

D'une maison familiale à Herrliberg ont disparu des bijoux valant 25.000 francs et des tapis valant 5000 francs. A Uitikon, un vol de bijoux a rapporté 27.000 francs à ses auteurs et enfin 25.000 francs ont disparu d'un commerce zuricois. Les voleurs avaient auparavant dérobé les clés du coffre dans l'appartement du propriétaire du magasin.

Mulets valaisans pour le Ghana ?

Des pourparlers ont été engagés par le Ghana dont les autorités demandèrent au Valais de lui livrer des centaines de mulets. On parle même d'un contingent de 2000 mulets.

Le plus important éleveur de mulets de Suisse, le Valaison Raymond Gentinetta, à Viège, a été chargé de voir si une telle livraison est possible.

— Pour moi, nous dit M. Gentinetta, c'est clair qu'il n'y a aucun problème pour livrer des mulets au Ghana mais par petites tranches bien sûr. On ne fabrique pas des mulets comme des petits pains. J'en ai une cinquantaine et j'en livre passablement. Il faudra en tout cas du temps pour arriver à une livraison de 2000 si vraiment la commande est maintenue. »

On compte actuellement en Suisse quelque 200 mulets seulement alors qu'autrefois il y en avait des milliers. On en comptait plus de 5000 dans le seul canton du Valais il n'y a pas si longtemps. Certaines communes comme Savièse, Hérémence ou Conthey en avaient plusieurs centaines. Dans la plupart des communes valaisannes on a fêté le départ du dernier mulet. Le Valais en compte une centaine aujourd'hui.

— Le mulet valaisan, nous dit M. Gentinetta, est issu d'un croisement d'un âne italien et d'une jument jurassienne de préférence. »

Certains pays africains comme le Ghana estiment que les mulets sont plus forts que les ânes pour certains transports et plus sûrs dans les régions montagneuses.

Un bon mulet de 3 ou 4 ans en pleine forme peut valoir de 4000 à 5000 francs.

M. Gentinetta reste en contact avec une grande maison d'import-export de Lausanne pour savoir quand le premier contingent de mulets valaisans pour l'Afrique pourra embarquer.

M.F.

Entre deux sessions des Chambres, les commissions des deux Conseils vont mettre les bouchées doubles

BERNE (ATS). — Avant la session de printemps qui débute le 1er mars, les commissions ad hoc et permanentes des deux conseils vont mettre les bouchées doubles : pas moins de 58 séances sont prévues, dont 9 hors de la Ville fédérale. Quinze séances dureront plus d'un jour. Parmi les objets prioritaires figurent, au programme des commissions du Conseil des Etats, la future loi fédérale sur la fraude fiscale et le plan directeur de l'armée pour les années 80, tandis que les commissions du Conseil national s'occuperont, entre autres, de la loi fédérale sur les droits politiques, de l'initiative pour la semaine de 40 heures, de la mise en place du deuxième pilier. Ces objets seront traités en priorité par l'une et l'autre chambre. D'autres seront examinés en second lieu : la revision de l'assurance-chômage (Conseil des Etats) et l'acquisition d'un avion de combat (Conseil national). C'est le 19 février que les présidents de groupes du Conseil national et le bureau du Conseil des Etats prépareront le programme de la session.

COMMISSIONS DU CONSEIL DES ÉTATS

La ronde des séances commence le 13 janvier : ce jour-là, une commission du Conseil des Etats débattra le futur article constitutionnel sur l'assurance-chômage obligatoire. Le 15 et le 16 janvier, une autre commission de la même Chambre préparera le projet de loi sur la fraude fiscale et le 20 janvier une troisième commission discutera de la revision de deux conventions de sécurité sociale. A débattre également les objets suivants déjà adoptés par le Conseil national : opérations à terme sur devises de la Banque nationale (20 janvier), agrandissement de l'aéroport de Zurich-Kloten (26 janvier), revision de la loi sur les blés (29 janvier) et loi fédérale sur la présence de la Suisse à l'étranger. Une autre commission du Conseil des Etats s'occupera les 16 et 17 février, à Brigue, de la question de la double voie du BLS et une autre, le 23 février, du plan directeur de l'armée 1980 et d'un nouveau bâtiment administratif du département militaire.

COMMISSIONS DU CONSEIL NATIONAL

Quant aux commissions du Conseil national, elles traiteront le 20 janvier la loi fédérale sur les droits politiques, le 26 et 27 janvier à Lucerne, la loi fédérale sur la sécurité des appareils techniques que le Conseil des Etats a déjà acceptée. Puis ce sera le tour de la loi fédérale sur les cautionnements dans les régions de montagne (le 29 janvier), l'acquisition d'un nouvel avion de combat (9 et 10 février) et le crédit cadre de 500 millions en faveur des entreprises de transport (9 et 10 février à Engelberg). Quant aux objets prioritaires, le Conseil national examinera - : la nouvelle réglementation de la compensation du renchérissement pour le personnel fédéral de 1977 à 1980 (le 5 février), l'aide financière au Pérou (9 février), la réorganisation de l'administration fédérale (16 et 17 février à Zoug), l'initiative pour la semaine de 40 heures (19 février), la prévoyance professionnelle obligatoire (deuxième pilier, le 23 février) et la revision de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques (23 février).

COMMISSIONS DES DEUX CHAMBRES

Des séances réuniront également des représentants des deux Chambres. Le 14 janvier, la délégation parlementaire au Conseil de l'Europe siégera, le 22 janvier le groupe d'études « avenir du parlement », le 26 janvier la commission de gestion, le 27 et le 28 janvier la délégation des finances, le 23 février la délégation de l'alcool, le 27 février la commission de documentation. Le 27 février également, les bureaux des deux Chambres siégeront ensemble et la commission de gestion du Conseil national se réunira le 23 janvier.

La Fédération romande des employés et l'évolution de la situation économique

La Fédération romande des employés (FRE) qui groupe dix sociétés, comptant au total 20.000 membres, examine de façon suivie l'évolution de la situation économique et l'ensemble de ses répercussions sur les travailleurs.

La FRE constate journellement que des dirigeants d'entreprises prennent, de façon brutale, des mesures touchant directement l'employé, sans pour autant que ce dernier participe à la prise de décision.

La FRE n'admettra pas que des engagements écrits ou tacites ne soient pas respectés sans que des explications aient été données aux employés.

Elle incite le patronat à présenter de façon claire et chiffrée, les raisons qui, le cas échéant, motiveraient une réduction d'horaire, de salaire ou de gratification.

Mercenaires suisses en Angola ?

« Ce n'est pas un problème » dit le DMF

BERNE (ATS). — Le recrutement de mercenaires pour l'Angola a cessé aux Etats-Unis mais a repris en Europe, affirment certaines agences de presse étrangères. A la question de savoir s'il est possible que des ressortissants suisses soient engagés dans les combats, M. Hans Rudolf Kurz, directeur suppléant de l'administration militaire fédérale, a répondu à l'ATS que lors de tous les conflits qui se sont déroulés ces dernières années en Afrique, on avait souvent parlé du rôle joué par des mercenaires suisses, mais que toutes ces affirmations s'étaient par la suite révélées fausses et non fondées.

Les Suisses ne sont plus tentés par le mercenariat, estime M. Kurz. Alors que dans les années qui ont été marquées par la retraite française d'Indochine, en 1954, 1955 et 1956, les tribunaux militaires devaient condamner chaque année quelque 250 Suisses qui s'étaient engagés dans la légion étrangère française, le recrutement de ressortissants suisses par des armées étrangères ne constitue plus un problème aujourd'hui. Ces dernières années, il n'y a guère eu plus de 6, 7 ou 8 cas. Parfois un seul cas a été enregistré annuellement. Durant les quinze dernières années, M. Kurz ne se rappelle que d'un seul Suisse qui s'était engagé dans la Légion étrangère espagnole et d'un autre dans le conflit du Zaïre, et encore se bornait-il à donner quelques conseils.

Malgré tout ce qui a été dit, aucun mercenaire suisse ne s'est battu aux côté du fameux colonel Mueller. Quant à la Légion étrangère, son intérêt a bien diminué depuis que sa principale mission consiste à construire des routes ou autres installations. D'autre part, il serait absurde de considérer comme mercenaires les Suisses engagés dans la garde pontificale du Vatican.

Certes, ajoute M. Kurz, il y a de nombreux Suisses en Afrique et il n'est pas exclu que certains se soient laissés entraîner dans les actuels conflits : « mais je ne peux pas m'imaginer que leur nombre dépasse deux ou trois. Pour l'instant, nous n'avons eu connaissance d'aucun cas. »

LE MERCENARIAT INTERDIT PAR LA LOI

L'article 94 du code pénal militaire interdit sous peine de prison l'engagement de Suisses dans des armées étrangères. Mais les preuves sont souvent difficiles à établir. Dans le passé, les légionnaires étaient condamnés par contumace à de fortes peines, ce qui les obligeait à demander à leur retour la révision de leur procès.

Si des Suisses s'engageaient malgré l'interdiction et que, par exemple, ils étaient faits prisonniers, la Suisse tenterait-elle d'obtenir leur libération ? Au département politique fédéral, on répond que le service de protection consulaire intervient, en faveur de tout ressortissant suisse en difficulté. A sa libération cependant, le mercenaire Suisse devrait répondre de ses actes devant les tribunaux militaires helvétiques.

LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ

GRANDE VENTE DE BLANC

Des prix dingues dans une palette de couleurs

Un petit aperçu de notre grand choix

LINGES DE CUISINE

Mi-fil carreaux rustiques rouge ou bleu 50 x 70 — 1.95

Mi-fil grands carreaux tons mode 45 x 85 — 1.95

ESSUIE-MAINS

MI-FIL, DESSIN FANTAISIE 45 x 85

2.50

La Cité

LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ LA CITÉ

ski

Déroute des Suissesses lors de la descente de Meiringen-Haslisberg

Les Autrichiennes font un malheur

La Valaisanne Bernadette Zurbriggen quatrième

Les Autrichiennes ont fait « un malheur » dans la première descente de Meiringen-Hasliberg, organisée en remplacement de celle de Pfronten, qui n'avait pu être courue le 3 janvier. Elles ont relégué Bernadette Zurbriggen, qui avait pourtant été parmi les meilleures à l'entraînement, à la quatrième place et elles ont terminé à cinq parmi les neuf premières.

Classements

1. B. Totschnig (Aut) 1'37"62 ; 2. N. Spiess (Aut) à 1"12 ; 3. I. Lukasser (Aut) à 1"75 ; 4. B. Zurbriggen (S) à 1"86 ; 5. H. Wenzel (Lie) à 2"13; 6. I. Epple (RFA) à 2'44 ; 7. W. Drexel (Aut) à 2"49 ; 8. E. Mittermaier (RFA) à 2"64 ; 9. E. Deufl (Aut) à 2"71 ; 10. C. Nelson (EU) à 2"76 ; 11. A. Fisher (EU) à 2"77; 12. M. Kaserer (Aut) à 2"89 ; 13. M. Ellmer (Aut) à 3"05 ; 14. J. Rouvier (Fr) à 3"17 ; 15. E. Dirren (S) à 3"45 ; 16. B. Schroll (Aut) à 3"53; 17. K. Kreiner (Ca) à 3"55 ; 18. R. Mittermaier (RFA) à 3"57 ; 19. B. Clifford (Ca) à 3"64 ; 20. M.-T. Nadig (S) à 3"66 ; 21. M. Jacot (Fr) à 3"71 ; 22. D. Debernard (Fr) à 4"17 ; 23. M. Epple (RFA) à 4"78; 24. M. Nagumo (Jap) à 4"80 ; 25. B. Glur (S) à 4"87. — Puis : 30. M. Jaeger (S) à 5"54 ; 33. G. Michelet (S) à 5"81 ; 40. M. Binder (S) à 7"26. — 63 partantes, 55 classées. Ont chuté ou abandonné : M. Oberholzer (S), M. Roemmel (S), D. de Agostini (S), F. Serrat (Fr), L. Kreiner (Ca), etc. — Caractéristique de la descente : 2350 m, 595 m de dénivellation, 25 portes de direction.

COUPE DU MONDE

Classement général : 1. B. Totschnig (Aut) 104 p ; 2. R. Mittermaier (RFA) 84 ; 3. B. Zurbriggen (S) 77 ; 4. F. Serrat (Fr) 52 ; 5. L.-M. Morerod (S) 50 ; 5. I. Epple (RFA) 43 ; 7. I. Lukasser (Aut) 36 ; 8. E. Mittermaier (RFA) 34 ; 9. N. Spiess (Aut) 31 ; 10. C. Nelson (EU) et E. Deufl (Aut) 29. Puis : 18. M.-Th. Nadig (S) et H. Wenzel (Lie) 15. **Descente** (après quatre épreuves) : 1. B. Totschnig (Aut) 81 ; 2. B. Zurbriggen (S) 62 ; 3. I. Epple (RFA) 40 ; 4. N. Spiess (Aut) 31 ; 5. E. Deufl (Aut) 29 ; 6. E. Mittermaier (RFA) 28. Puis : 10. M.-Th. Nadig (S) 15. **Par nations :** 1. Autriche 408 p (messieurs 163 - dames 245) ; 2. Suisse 285 (143 - 142) ; 3. Italie 247 (228 - 19) ; 4. RFA 211 (27 - 184) ; 5. Canada 85 (79 - 6) ; 6. Suède 83 (83 - 0) ; 7. France 77 (6 - 71) ; 8. Etats-Unis 59 (6 - 53) ; 9. Norvège 23 (23 - 0) ; 10. Iran 17 (0 - 17) ; 11. Liechtenstein 15 (0 - 15).

La meilleure fut de très loin Brigitte Totschnig qui, depuis le début de cette saison, marche gaillardement sur les traces d'Annemarie Moser-Proell. La skieuse de Radstadt, déjà victorieuse à Aprica en décembre, a littéralement plané sur la course. Sur la première partie de la piste, elle fut la seule à descendre en moins de 1'03" (1'02"69 contre 1'03"20 à sa compatriote Nicola Spiess). Elle se montra également la plus rapide sur la seconde moitié du parcours, reléguant finalement Nicola Spiess à 1"12, Irmgard Lukasser à 1"75 et Bernadette Zurbriggen à 1"86. Du coup, Brigitte Totschnig s'est portée en tête de la coupe du monde. En descente, ce deuxième succès, ajouté à sa deuxième place de Cortina et à sa quatrième place de Val d'Isère, lui a permis de décrocher Bernadette Zurbriggen, qui a enregistré à Hasliberg sa plus cruelle déception de la saison.

...ET FACHÉE

Si la Valaisanne avait accueilli avec beaucoup de calme ses défaites d'Aprica et de Cortina, cette fois, elle était véritablement fâchée. Elle a certes connu passablement de problèmes sur une piste qui ne lui convient guère. Elle ne pensait cependant pas se trouver reléguée si loin de la gagnante. Le fait qu'elle se retrouve plus seule que jamais pour défendre l'honneur helvétique en descente n'arrange pas les choses pour Bernadette, surtout au moment où les Autrichiennes, derrière une Brigitte Totschnig de plus en plus forte, sont quatre ou cinq capables de gagner, et où les Allemandes restent capables de s'imposer sur n'importe quel terrain, grâce peut-être à la plus grande variété de leurs talents.

Victorieuse à Val d'Isère, troisième à Cortina, quatrième à Aprica et maintenant à Meiringen-Hasliberg, Bernadette Zurbriggen n'en reste pas moins la meilleure descendeuse du moment avec Brigitte Totschnig. Marie-Thérèse Nadig tardant à retrouver l'indispensable confiance en ses moyens après ses chutes d'Aprica et de Cortina, la Valaisanne ne peut cependant se permettre la moindre erreur grave sous peine de faire vivre une véritable débandade à la sélection suisse : dans le classement de la descente d'hier, il faut en effet remonter jusqu'au quinzième rang pour trouver la seconde représentante helvétique, Evelyne Dirren.

PEU A L'AISE

Sur une piste difficile, au tracé varié comprenant quelques larges courbes difficiles à négocier et un long passage fortement bosselé, les Suissesses n'ont, dans l'ensemble, pas été à leur aise. Bernadette Zurbriggen n'a pu faire valoir ses qualités athlétiques et les autres ont souvent été malchanceuses. C'est ainsi que la Saint-Galloise Marlies Oberholzer a manqué la première porte de contrôle et qu'elle a fait une chute. Doris de Agostini a également manqué une porte à la mi-parcours et elle a abandonné.

BRIGITTE TOTSCHNIG. — Sur les traces d'Annemarie Moser-Proell ? (Téléphoto AP)

L'avènement de Brigitte Totschnig

Les Autrichiennes ont marqué l'ouverture des compétitions internationales de l'Oberland bernois par un triple succès en descente. Elles rappellent ainsi à leurs adversaires que l'absence d'Annemarie Proell ne les a guère affaiblies. Ce succès est d'autant plus important qu'il a été obtenu sur une piste exigeant technique et résistance. C'est donc la valeur intrinsèque des skieuses qui s'exprime dans ce classement. Il fallait tout simplement savoir skier pour gagner cette course qui ne doit rien au hasard ou au fartage.

A la suite des essais, Brigitte Totschnig faisait évidemment partie du petit groupe des favorites. On la citait en même temps que Bernadette Zurbriggen qui s'est acquis une solide réputation par ses résultats du début de saison.

Au fait, Brigitte Totschnig a gagné avec la maîtrise qui caractérisait Annemarie Proell : elle a été particulièrement impressionnante dans la partie inférieure par sa souplesse, par sa précision dans les changements de direction. C'est sur ce tronçon hérissé de difficultés techniques qu'elle a irrémédiablement distancé ses rivales. Elle l'a finalement emporté avec plus d'une seconde d'avance sur Nicola Spiess : cet écart est le plus important qu'on ait enregistré cette saison : 60 centièmes entre Bernadette Zurbriggen et Irène Epple à Val d'Isère, 36, entre Brigitte Totschnig et Elfi Deufl à Aprica, 13 entre Evi Mittermaier et Brigitte Totschnig à Madonna di Campiglio.

Maintenant, une seconde et 12 centièmes entre Brigitte Totschnig et Nicola Spiess, alors que Bernadette Zurbriggen, qui a mal skié sur la fin du parcours, navigue à près de deux secondes.

Vous avez certainement remarqué que cette comparaison fait souvent apparaître le nom de la skieuse autrichienne qui est en train de prendre la succession d'Annemarie Proell.

Brigitte Totschnig compte deux victoires (Aprica et Pfronten-Hasliberg), une deuxième (Madonna) et une quatrième place (Val d'Isère). Pour le moment, il faut la considérer comme la meilleure skieuse de descente : on la trouve très logiquement en tête du classement de la coupe du monde.

Elle est la grande favorite de la course d'aujourd'hui. Après la démonstration qu'elle a faite hier — Totschnig (1), Spiess (2), Lukasser (3), Drexel (7), et Deufl (9) — l'équipe d'Autriche possède en outre des lauréates de rechange. Elles sont toutes capables de gagner. Dans le domaine de la descente, la réalité de ce mois de janvier n'est plus pareille à celle du mois de décembre.

Certes, l'Allemande Irene Epple est toujours là : 2me, 6me, 5me, 6me — et Hanni Wenzel s'améliore. Bernadette Zurbriggen est d'une régularité exemplaire aux places d'honneur (1re 4me, 3me, 4me) et elle peut encore gagner n'importe quelle course de descente. Cependant, les adversaires des Autrichiennes paraissent un peu dispersées et la sélection suisse a perdu son potentiel. De Val d'Isère : Marlise Oberholzer qui avait terminé trois fois dans le premier groupe est tombée, tandis que Marie-Thérèse Nadig qui s'était classée troisième à Val d'Isère ne figure pas parmi les vingt premières du classement. Pourtant, cette piste devrait lui convenir : elle affectionne les traces qui mettent en valeur la technique. Elle était servie.

Il faut croire qu'elle n'a pas effacé le souvenir de ses chutes d'Aprica et de Madonna di Campiglio. En revanche, Evelyne Dirren progresse : elle vient de se classer deux fois au 15me rang. Pour un début en coupe du monde, c'est très bien.

Guy CURDY

hockey sur glace

Sur le front des professionnels nord-américains

Division quatre: la médecine expéditive de Boston

La situation a rapidement évolué pendant les fêtes de fin d'année dans la conférence Charles Adams de la ligue nationale. Les Sabres de Buffalo qui comptaient il y a peu plus de 10 points d'avance sur les Bruins de Boston, ont goûté à la médecine expéditive de ceux-ci et se sont inclinés sur le pointage de 6-3 l'autre soir. La défaite des Sabres a permis aux Bruins de s'installer seuls en tête de cette division avec toutefois 2 joutes en plus que leurs grands rivaux. C'est grâce aux solides performances du défenseur Brad Park, auteur de 3 passes, et de Sheppard avec 2 filets que Boston a obtenu un triomphe décisif. Le centre Jean Ratelle qui a en même temps obtenu sa 500me assistance depuis ses débuts dans la LNH, Cashman, Marcotte et O'Reilly ont également trouvé le fond du filet pour les vainqueurs.

Pourtant, tout avait bien débuté pour Buffalo et Martin faisait vibrer la foule en ouvrant la marque 3 minutes après l'engagement initial avec son 24me but de la campagne. Son coéquipier Ramsay imitait son geste quelques instants plus tard en faisant dévier un long tir de Korab. Don Luce comptait encore un 3me but au deuxième vingt mais les Bruins choisirent ce moment-là pour répliquer et la puissante machine bostonaise n'allait plus trouver aucune opposition.

La leçon ayant servi, les Sabres ont magnifiquement réagi contre Krilia Sovietov de Moscou 3 jours plus tard. C'est sur un pointage fleuve de 12-6 qu'ils ont vaincu les finalistes du championnat russe de l'an dernier, démythifiant une fois pour toute les Lebedev, Kaputsin et autres Yakushev dont l'instructeur n'est nul autre que Boris Kulagin. Krilia n'était cependant pas une formation dépourvue de qualité mais elle n'a remporté le championnat national qu'à 2 reprises en 28 ans. Les Russes qui disputent seulement une quarantaine de joutes dans leur campagne régulière ont pu se rendre compte qu'il n'est pas si facile de jouer 2 à 3 matches par semaine et surtout de subir les longs déplacements que nécessite le circuit professionnel. Si l'autre équipe soviétique en tournée sur le continent américain, le CSKA Moscou, 19 fois champion en 28 saisons, a finalement obtenu la partie nulle contre Montréal l'autre jour, c'est dû en partie à la grande fatigue des Canadiens qui revenaient d'un long périple victorieux sur la côte du Pacifique. Le tricolore a mené tout au long de la partie, multipliant les assauts devant un Tretiak souverain et c'est seulement dans les ultimes minutes qu'il a laissé échapper un gain facile.

Dans la division 1, les Flames d'Atlanta sont en net reprise. Leur tableau de chasse est éloquent : 12 triomphes et 2 parties nulles dans leurs 16 dernières parties. Atlanta qui ne désespère pas de se qualifier pour les éliminatoires d'après saison, a profité du passage de Philadelphie, champion de la coupe Stanley, pour empocher un autre point au classement. 15.000 personnes garnissaient les estrades du superbe aréna d'Atlanta et c'est dans un silence de mort que Saleski inscrivit le premier but des Flyers au deuxième vingt. 4 minutes plus tard, Claude St-Sauveur soulevait l'enthousiasme du public en provoquant l'égalité sur un puissant lancer frappé. La domination et la volonté des Flames se traduisaient ensuite par le 11me filet de la saison du barbu et ex-Flyers, Bill Flett, dit le « cowboy » mais Bobby Clarke, toujours aux abois, nivelait le compte 2-2 en offrant la traditionnelle tasse de café à l'excellent cerbère Phil Myre.

Jarco JOJIC

Classements

DIVISION 1

1. Philadelphia	38	24	8	6	164	104	56
2. N.Y. Islanders	37	20	7	10	148	89	47
3. Atlanta	41	21	4	16	139	113	46
4. N.Y.Rangers	37	15	4	18	114	143	34

DIVISION 2

1. Chicago	38	15	13	10	122	104	43
2. Vancouver	35	13	7	15	114	113	33
3. St. Louis	36	11	5	20	107	135	27
4. Minesota	36	12	2	22	82	129	26
5. Kansas City	39	11	4	24	93	152	26

DIVISION 3

1. Montreal	38	27	6	5	164	76	60
2. Los Angeles	40	21	2	17	129	135	44
3. Pittsburgh	37	15	4	18	151	153	34
4. Detroit	37	12	4	21	95	138	28
5. Washington	39	3	5	31	107	204	11

DIVISION 4

1. Boston	39	21	9	9	138	112	51
2. Buffalo	37	21	5	11	162	109	47
3. Toronto	37	15	8	14	116	111	38
4. California	39	13	3	23	105	132	29

football

Un beau voyage

Neuchâtel Xamax en Arabie

Neuchâtel Xamax FC a établi son programme de préparation au second tour du championnat, programme qui comprend, notamment, un voyage en Arabie saoudite, dans la deuxième semaine de février. Il semble que le déplacement à Koweït, avec match retour contre l'équipe nationale de ce pays, dirigée depuis peu par le Brésilien Zagalo, ne pourra avoir lieu, une entente n'ayant pu intervenir sur la date de ce voyage.

MANTOAN RÉTABLI

En nous communiquant le programme de l'équipe neuchâteloise, M. Favre, directeur technique, nous a transmis des nouvelles de Rudi Osterwalder, victime d'un accident de la circulation à la fin de l'année dernière. L'ex-Argovien s'est tiré avec quelques éraflures seulement d'une embardée dans laquelle son auto a été démolie. En outre, l'état de santé d'Ilario Mantoan, blessé au cours d'un match de championnat, est des plus satisfaisant. L'arrière pourra reprendre l'entraînement en même temps que ses coéquipiers, le lundi 26 janvier.

LE CALENDRIER

Voici le programme de préparation de Neuchâtel Xamax FC :

Samedi 31 janvier au Neufeld contre Berne. — **Samedi 7 février** aux Charmilles contre Servette. — **Dimanche 8 février :** départ pour l'Arabie saoudite avec matches le mardi 10 à Bahrein et le vendredi 13 au Ryad. : **Dimanche 15 février,** Neuchâtel Xamax - Sion. — **Samedi 21 février,** Fribourg - Neuchâtel Xamax. — **Samedi 28 février,** Chênois - Neuchâtel Xamax. — **Dimanche 7 mars,** au Letziground : Zurich - Neuchâtel Xamax (reprise du championnat).

Le programme d'entraînement du F. C. Corcelles

Conscient que la quatrième place du championnat de deuxième ligue mérite un effort pour la conserver, le F. C. Corcelles, sous l'impulsion de son entraîneur Richard Egli, a établi son programme d'entraînement pour être fin prêt le 14 mars, début du second tour. Après la participation traditionnelle à la Coupe du Vignoble où Corcelles affrontera, le 7 février, Cortaillod à Cortaillod, le 11 février, Boudry à Boudry et, finalement, Auvernier à Corcelles (le 14 février), l'équipe chère au président Kunzi accueillera Delémont (1re ligue) au Grand Locle, le 21 février, se déplacera à Chantemerle pour rencontrer Comète le 28 février et jouera encore à Longeau, contre la formation bernoise, le 6 mars. Pas de transferts durant l'hiver. Avec le contingent à disposition, Corcelles est de taille à conserver son honorable quatrième rang.

« Mondial » : Congo et Zambie exclus

Le Congo et la Zambie ont été exclus du tour préliminaire de la coupe du monde 1978 pour n'avoir pas payé, dans le délai requis, le droit de participation de 1000 francs. A la suite de ces exclusions, il reste 103 pays (dont 24 Africains) en lice dans le tour préliminaire. Le Cameroun et le Malawi, qui devaient être respectivement opposés au Congo et à la Zambie, sont qualifiés d'office pour le second tour.

Par ailleurs, la FIFA annonce que l'Argentine a déclaré forfait pour le tournoi préolympique de football. Ce forfait fait suite à ceux de l'Equateur, du Paraguay et du Vénézuela. Il ne reste donc plus, pour l'Amérique du Sud, que six équipes en compétition, réparties en deux groupes : celui composé du Brésil, de l'Uruguay et de la Bolivie et celui formé du Chili, du Pérou et de la Colombie.

Un seul championnat en Union soviétique

La fédération soviétique est finalement revenue sur sa décision d'organiser deux championnats nationaux en 1976, à la suite des protestations des clubs moscovites principalement. Ce double championnat devait permettre la désignation du champion avant l'été, de façon à ce qu'il puisse participer à la coupe d'Europe. Avec un premier championnat débutant le 4 avril et un second se terminant le 15 novembre, les clubs du nord auraient dû jouer à l'extérieur toute une série de rencontres.

Coupe d'Angleterre : des surprises

Les matches à rejouer des 32mes de finale de la coupe d'Angleterre ont été marqués par deux surprises : Bury (troisième division) a éliminé Middlesbrough (première division) en s'imposant par 3-2 après avoir été mené par 2-0 ; quant à Tooting and Mitcham, club d'une ligue régionale, il s'est qualifié aux dépens de Swindon Town (troisième division).

Résultats des matches à rejouer : Birmingham - Portsmouth 0-1 ; Bolton Wanderers - Brentford 2-0 ; Bury - Middlesbrough 3-2 ; Plymouth Argyle - Hull City 1-4 ; Rochdale - Norwich City 0-0 ap. prol. ; Tooting and Mitcham - Swindon Town 2-1.

Dix experts vous proposent

		1	X	2
1.	Cagliari - Côme	3	4	3
2.	Cesena - Fiorentina	5	3	2
3.	Milan - Vérone	7	2	1
4.	Naples - Bologne	6	2	2
5.	Roma AS - Juventus Turin	2	4	4
6.	Sampdoria - Internazionale	3	3	4
7.	Turin - Lazio Roma	7	2	1
8.	Arsenal - Aston Villa	4	3	3
9.	Derby County - Tottenham H.	7	2	1
10.	Leeds United - Stoke City	5	3	2
11.	Liverpool - Ipswich Town	6	2	2
12.	Manchester U. - Queen's Park R.	4	4	2

patinage artistique

Avant les « européens »

Sélection suisse pour Genève

Pour les Suisses comme, d'ailleurs, pour beaucoup d'autres concurrents, les championnats d'Europe de patinage artistique, qui se dérouleront la semaine prochaine à Genève, seront placés sous le signe des Jeux olympiques. Ils constitueront, en effet, la dernière occasion d'arracher une sélection.

Parmi les sept sélectionnés helvétiques, Karin et Christian Kunzle sont les mieux placés. Ils ont les moyens de confirmer leur cinquième place de l'an dernier à Copenhague, dans l'épreuve par couples. Pour les autres, la tâche sera beaucoup plus difficile. Il leur est demandé une place parmi les dix premiers.

Les sélectionnés suisses sont :

Danielle Rieder (La Chaux-de-Fonds), née le 14 mars 1961. 1 m 57 pour 42 kilos. Etudiante. 9me du championnat suisse 1975, championne suisse 1975-76. Au cours de la saison 1975-76, troisième à Saint-Gervais et huitième à Edmonton (Canada). Première sélection pour les championnats d'Europe. Entraîneur : Pia Renz.

Evi Koepfli (Berne), née le 12 février 1958. 1 m 59 pour 50 kg. Etudiante. Résultats aux championnats suisses : 10me en 1972, 8me en 1973, 6me en 1974, 2me en 1975 et en 1975-76. 9me aux championnats d'Europe 1975, 23me aux championnats du monde 1975. Au cours de la saison 1975-76, 7me à Saint-Gervais et 18me à Londres (Richmond Trophy). Entraîneur : Christine Szakacs.

Martin Sochor (EC Zurich), né le 4 avril 1957. 1 m 78 pour 68 kg. Etudiant. Champion suisse 1975-76. Citoyen suisse depuis décembre 1975. Entraîneur : Rudolf Praznowsky.

Karin et Christian Kunzle (EC Bâle). Karin née le 25 novembre 1954. 1 m 62 pour 50 kg. Etudiante. Christian né le 25 novembre 1954. 1 m 80 pour 65 kg. Etudiant. Champions suisses de 1970 à 1976. Aux championnats d'Europe, 14mes en 1970, 12mes en 1971, 14mes en 1972, 7mes en 1973, 6mes en 1974, 5mes en 1975. Aux championnats du monde : 13mes en 1971, 10me en 1973, 7mes en 1974, 8mes en 1975. Entraîneur : André Calame.

Gerda Buhler - Maxime Erlanger (CP Genève). Gerda née le 29 octobre 1954. 1 m 70 pour 51 kg. Secrétaire. Maxime né le 4 novembre 1947. 1 m 80 pour 68 kg. Juriste. Champions suisses de danse 1975 et 1976. 15mes aux championnats d'Europe 1975. Entraîneur : Iris Taragoni. — Gerda Buhler, avec Mathias Baechi, championne suisse 1973 et 1974, 16me aux championnats d'Europe 1973, 11me en 1974, 14me aux championnats du monde 1974.

Wengen : déjà Klammer et Russi

Deux descentes d'entraînement ont eu lieu mercredi à Wengen dans d'excellentes conditions. L'Autrichien Franz Klammer et le Suisse Bernhard Russi se sont montrés les plus rapides, Klammer en 2'40"67 au premier essai, Russi en 2'40"88 au second.

Chez les Suisses, Walter Tresch, qui courra vendredi sa première descente de la saison, a surpris en bien en obtenant le douzième meilleur temps. Il s'est notamment montré plus rapide que les slalomeurs italiens Gustavo Thoeni (2'47"94 et 2'48"76) et Piero Gros (2'54"21 et 2'54"29).

Les meilleurs temps. — Première descente : 1. Klammer (Aut) 2'40"67 ; 2. Haker (No) 2'41"04 ; 3. Irwin (Ca) 2'41"24 ; 4. Berthod (S) 2'41"70 ; 5. Russi (S) 2'41"93 ; 6. Murray (Ca) 2'41"99 ; 7. Podborsky (Ca) 2'42"45 ; 8. Roux (S) 2'42"53 ; 9. Pellat-Finet (Fr) 2'43"42 ; 10. Walcher (Aut) 2'43"85. Puis : Tresch (S) 2'44"07 ; Horat (S) 2'45"22 ; Read (Ca) a fait une chute. — **Deuxième descente :** 1. Russi 2'40"88 ; 2. Irwin 2'41"98 ; 3. Klammer 2'42"38 ; 4. Berthod 2'43"26 ; 5. Haker 2'43"54 ; 6. Roux 2'44"19 ; 7. Read 2'44"36 ; 8. Grissmann (Aut) 2'44"65 ; 9. Winkler (Aut) 2'44"90 ; 10. Podborski 2'44"98. Puis : Horat 2'45"31 ; Luscher (S) a fait une chute.

La descente de vendredi, qui remplace celle de Garmisch, ne sera pas courue sur la totalité de la piste du Lauberhorn: sa longueur sera de 3450 m pour 853 m de dénivellation.

Les championnats OJ du Giron renvoyés

Les championnats OJ du Giron jurassien, disciplines alpines, qui devaient avoir lieu samedi et dimanche à La Sagne et à Saint-Imier, sont d'ores et déjà renvoyés à une date ultérieure, la neige faisant défaut.

Coupe d'Europe : victoire de Pargaetzi

Vainqueur en décembre dernier du slalom géant de coupe du monde de Madonna di Campiglio, le Grison Engelhard Pargaetzi a remporté, à Tarvision, la coupe du duc d'Aoste, slalom géant comptant pour la coupe d'Europe. Sur les 2000 m du parcours (350 m de dénivellation et 75 portes), il a devancé de plus d'une seconde Juan Manuel Fernandez-Ochoa, frère cadet du champion olympique de slalom spécial, Francisco Fernandez-Ochoa.

1. Pargaetzi (S) 3'14"48 (1'41"45-1'33"03) ; 2. Fernandez-Ochoa (Esp) 3'16"27 (1'42"59-1'33"68) ; 3. H. Hemmi (S) 3'16"38 (1'43"25-1'33"13) ; 4. Bieler (It) 3'17"05 ; 5. Ch. Hemmi (S) 3'17"51 ; 6. Burger (Al) 3'18"16 ; 7. Barroso (Fr) 3'18"29 ; 8. Zirbisegen (Aut) 3'18"32 ; 9. Eggen (S) 3'19"10 ; 10. Nockler (It) 3'19"13.

Classement intermédiaire de la coupe d'Europe : 1. Pargaetzi (S) et Anderson (E-U) 50 p. ; 3. H. Hemmi (S) 30 ; 4. Marhre (E-U) Mill (E-U) et Mueller (S) 26 p. — **Slalom géant :** 1. Pargaetzi 50 p. ; 2. H. Hemmi ; 30 ; 3. Jacobson (Su) 25.

cyclocross

Championnat suisse

Tous contre Zweifel et Frischknecht

Pour la première fois depuis dix ans, la Suisse romande sera à nouveau le théâtre du championnat suisse 1976. C'est le Cyclophile aiglon (Aigle) qui a été chargé de l'organisation de cette manifestation.

A l'heure où le cyclocross connaît un très net regain de popularité, grâce aux performances d'Albert Zweifel et Peter Frischknecht notamment, le spectacle promet d'être de qualité. Les deux professionnels zuricois, respectivement 2me et 3me derrière Roger de Vlaeminck aux championnats du monde 1975 de Melchnau, seront évidemment de la partie à la tête d'un peloton fort actuellement de 27 unités (professionnels et amateurs d'élite).

Pour la première fois également sera organisé dans le Chablais vaudois le championnat suisse juniors. Actuellement 19 concurrents sont inscrits dont René Hauselmann (Muhen) qui collectionne les victoires. Dans la catégorie A, les espoirs romands reposeront sur les épaules du Genevois Gilles Blaser, du Vaudois Jean Vonlanthen et du Fribourgeois François Terrapon. Néanmoins leur tâche n'apparaît pas facile face à toute l'élite alémanique.

Programme de la manifestation : Dimanche, 11 janvier. — 13 h 10, départ du championnat suisse juniors. — *14 h 15,* départ du championnat suisse professionnels-élite. — *17 h,* proclamation des résultats et distribution des prix.

A noter qu'en 1974 et 1975, le titre national revint à l'amateur d'élite Willy Lienhard (Steinmaur), lequel sera au départ à nouveau pour tenter de rééditer ses succès précédents.

Renseignements :
Sté de développement
Tél. 027 / 65 14 93
Grimentz Valais
Val d'Anniviers

Prix MIGROS

toujours plus appréciés

OFFRE EXCEPTIONNELLE ! DANS LES MARCHES-MIGROS

Rôti de bœuf I* (tranche) **les 100 g 1.50** (au lieu de 1.80)

Steak de bœuf I* **les 100 g 2.—** (au lieu de 2.40)

* du pays, de 1re qualité, surgelé, provenant des stocks occasionnés par les surplus de production.

Emprunt en francs suisses de Statsföretag AB, Stockholm

Emprunt 7 ¾ % 1976-91 de fr.s. 80.000.000.-

Prix d'émission 100 % Durée : 15 ans au maximum

Les banques soussignées offrent cet emprunt en souscription publique du

8 au 13 janvier 1976, à midi.

Les principales modalités de l'emprunt sont les suivantes :

Taux d'intérêts :	7 ¾ % p.a. ; coupons annuels au 20 janvier
Coupures :	Il ne sera délivré que des obligations de fr.s. 5000.— nom.
Remboursement :	Amortissement à partir de 1980 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100 %
Possibilité de remboursement anticipé :	A partir de 1982 avec prime dégressive commençant à 102 % et au pair à partir de 1986
Possibilité extraordinaire de dénoncer pour raisons fiscales :	A partir de 1978 avec prime dégressive commençant à 102 % et au pair à partir de 1982.
Service de l'emprunt :	En francs suisses libres sans aucune restriction
Garantie :	Clause négative de gage
Impôts et taxes :	Intérêts et capital sont payables sans aucune déduction de taxes ou d'impôts présents ou futurs suédois
Cotation :	Aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Berne et Lausanne.

Les souscriptions sont reçues par les banques désignées ci-dessous, qui tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus d'émission officiel.

Crédit Suisse
Banque Populaire Suisse
Société de Banque Suisse
Banque Leu SA
Union de Banques Suisses
Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie
Société Privée de Banque et de Gérance
Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Union des Banques Cantonales Suisses

Henniez Santé

1 eau minérale gratuite Henniez-Santé à l'achat de

1 eau minérale Henniez-Santé ou de

1 Henniez Santé aromatisée

Verres facturés

Dans tous les magasins Coop...

coop

...et Super-Centre Portes-Rouges

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger
Devis gratuit sans engagement
prix modérés

CLAUDE JORNOD
Faubourg du Lac 43 - Tél. (038) 24 23 75

bouquet

magazine féminin suisse

En exclusivité totale, la vie tumultueuse de cette incroyable Pauline Carton.

En vente partout

OFFRES D'EMPLOIS

Maison spécialisée en agencements de magasins, restaurants, entrepôts — disposant de systèmes brevetés — cherche pour entrée à convenir

représentant

dynamique, sérieux, capable.

Ce poste intéressant, dont l'activité s'étend aux cantons de Neuchâtel, Fribourg et Jura où nous disposons de nombreuses références de premier ordre, offre de belles possibilités bien rétribuées.

Forte personnalité venant d'une autre branche et sachant vendre, serait mise au courant.

Si cette situation exceptionnelle vous intéresse nous vous prions de nous écrire **sous chiffres P 28-950001 à Publicitas, 2301 La Chaux-de-Fonds.**

Nous cherchons une

secrétaire

expérimentée et dynamique pour s'occuper de la correspondance intéressante et variée, en français et éventuellement en allemand, dans le domaine de la politique commerciale extérieure de la Suisse.

Nous souhaitons en outre confier à notre nouvelle collaboratrice le secrétariat d'une section dont elle s'occupera de manière autonome.

Si cette activité vous convient, nous attendons volontiers votre offre ou votre appel téléphonique à la

Division du commerce, du Département fédéral de l'économie publique, Service du personnel, 3003 Berne, ✆ (031) 61 22 09.

Baux à loyer

DEMANDES D'EMPLOIS

Suissesse allemande

(16 ans) cherche un emploi pour avril/mai 1976 pour aider au ménage et au commerce.
Vie de famille désirée, ainsi que possibilité de suivre des cours de français.
E.-W. Haeberlin, Drusbergstr. 4 8802 Kilchberg, tél. (01) 715 47 87 de 7 à 9 heures.

Je cherche place

d'aide médicale

chez médecin de la ville ou des environs. Libre tout de suite.
Tél. 25 92 90 ou 33 35 62.

Couturière

tailleuse prend toutes retouches, confectionne tous modèles ; rideaux, fournit tissus.
Tél. 42 42 83.

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Jeune

électronicien

ambitieux, 5 ans d'expérience, avec plusieurs certificats d'aptitudes sur ordinateurs cherche place à responsabilités.
Bonnes connaissances d'anglais et d'allemand.
Libre tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffres PE 300004, à Publicitas, 1002 Lausanne.

APPRENTISSAGES

Jeune fille (15 ½ ans), Suissesse allemande, cherche place pour

apprentissage ménage

et approfondissement des connaissances en français. Aime beaucoup les enfants et les animaux.
Tél. (073) 28 13 68 à partir de 19 h.

COMMERCES

A remettre, plein centre **Estavayer-le-Lac,** rue principale, industrie, commerces, tourisme, agriculture, centre d'étude,

salon de coiffure pour dames (10 places)

Petit capital nécessaire.
Agence immobilière, Claude Butty, Estavayer-le-Lac. Tél. (037) 63 24 24.

VÉHICULES A MOTEUR

J'achète autos motos

Tél. (038) 47 16 12 Privé (032) 83 26 20.

A vendre

Alfa Romeo

1750 modèle 1968, 140.000 km, blanche, moteur refait + 4 pneus neige, lecteur cassettes 1500 fr.
Tél. 25 56 21, le soir.

A vendre

Austin 850

très bon état. Expertisée, prix à discuter.
Tél. 53 19 17.

AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
AUTO-LOCATION 33 11 44
GARAGE DU ROC Hauterive (NE)

A vendre

Citroën D super

1971, 74.000 km, expertisée, excellent état.
Tél. 25 41 22.

R. WASER Garage de la Côte

Fiat 850 Spécial

Modèle 1972, 38.000 km, 5 places. 1re main. Garantie 3 mois.
Prix : 3500 fr.
Grandes facilités de paiement.

2034 PESEUX
Tél. (038) 31 75 73

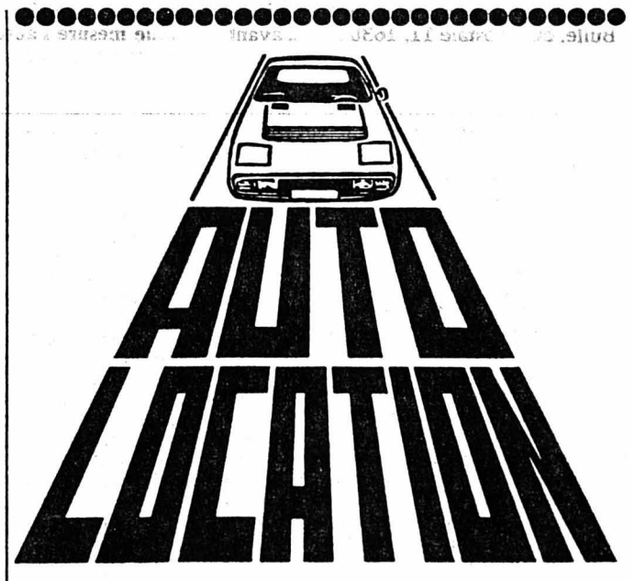

AUTO LOCATION

A. WALDHERR Rue des Parcs 147
Tél. 24 12 65 ou 24 19 55 2000 Neuchâtel

Des tarifs avantageux, uniques à Neuchâtel
Dès Fr. 25.— la journée 22 c. le km

A vendre

bateau

type runabout construction Rohn, 1966. Dimensions : 6 ½ ; poids : 950 kg.
Prix à discuter.
Tél. 24 61 89, à partir de 19 heures.

Achat comptant toutes marques

Tél. (021) 62 48 74 de 10 h à 21 heures. Auto Klötl Chexbres-Puidoux.

Très belle occasion

Datsun 1200

1971, 78.000 km. Expertisée, Fr. 3400.—.

Garage M. BARDO S.A. Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 104	5 CV 1974-75 bleue 4 p radio	9300.—
PEUGEOT 204 GL	6 CV 1972 beige TO	4800.—
PEUGEOT 204 GL	6 CV 1971 verte TO	4800.—
PEUGEOT 304 COUPÉ	7 CV 1972 jaune 2 p	11.000 km
PEUGEOT 304	7 CV 1971 rouge TO	4800.—
PEUGEOT 304 S	7 CV 1973 jaune TO	9500.—
PEUGEOT 504 TI. Aut.	11 CV 1973 gris/mét. TO	12.000.—
VW 1302	7 CV 1973 blanche 2 p	5200.—
RENAULT R 4 EXP.	5 CV 1970 blanche 5 p	4500.—
AUSTIN 1300 MK III	7 CV 1973 jaune 2 p	4500.—
FORD ESCORT 1100 L	6 CV 1975 blanche 2 p	8400.—
SIMCA 1000 GLS	6 CV 1975 vert/mét. 4 p	7400.—

Demandez liste complète avec détails et prix
Facilités de paiement - Essais sans engagement même à votre domicile

GARAGE DU LITTORAL
M. + J.-J. SEGESSEMANN & Cie

Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises
NEUCHATEL - Tél. (038) 25 99 91

hockey sur glace

CHAMPIONNAT SUISSE DE PREMIÈRE LIGUE (GROUPE 4)

Neuchâtel le grand perdant des fêtes de fin d'année...

La situation est loin de se décanter dans le groupe quatre, cinq équipes pouvant encore prétendre participer aux finales d'ascension. Le grand perdant des fêtes de fin d'année fut certainement Neuchâtel-Sports: battu par la Vallée de Joux au lendemain de Noël, il a encore concédé un point à Serrières, lors du second «derby de Monruz». De ce fait, il a perdu, en l'espace de deux matches, sa place de «leader», Martigny – son compagnon de relégation – ne s'étant laissé surprendre ni par Monthey, ni par Yverdon. Pour sa part, le néo-promu Château d'Œx-Gstaad, s'accroche, alors que Vallée de Joux a surmonté son passage à vide.

VALLÉE DE JOUX S'EST REPRISE

Plongés un instant dans le doute, les Combiers se sont repris aux dépens des équipes neuchâteloises (à Monruz, elles leur ont cédé quatre points!). Actuellement, la formation de Weissbrodt occupe la cinquième position, à six longueurs de Martigny, le nouveau «leader», à cinq de Neuchâtel, deuxième. Or, la rencontre Vallée de Joux - Le Locle ayant été renvoyée, la formation jurassienne compte un match en moins. Compte tenu de la situation des Neuchâtelois du Haut, les Vaudois sont presque assurés d'une victoire, celle-ci assortie des deux points. Ainsi, si la logique est respectée, ils dépasseraient Yverdon et se rapprocheraient des positions de tête, notamment des deux premières places, celles donnant droit aux finales d'ascension.

Toutefois, leur chemin passera encore par Yverdon et Martigny alors que Château-d'Œx se déplacera à la Vallée! C'est dire que rien n'est joué. Dès lors, les Combiers pourraient endosser le rôle d'arbitres dans cette fin de championnat, d'autant plus qu'ils reçoivent Le Locle (match en retard) et Monthey, les deux menacés par la relégation.

LE LOCLE CONDAMNÉ?

Certes, l'équipe bas-valaisanne, dimanche à Villars, a pris une sérieuse option afin d'assurer sa place. Face à Saas-Grund, elle a signé un large succès (7-2). «Cela ne m'étonne pas», relève Uebersax, l'entraîneur neuchâtelois. «Contre nous déjà, les hommes de Wirz avaient fait une bonne impression...» Dès lors, Le Locle – il recevra Monthey le 7 février – est-il condamné? A priori, il semble bien que la formation de Cattin évoluera en deuxième ligue la saison prochaine. On ne semble plus y croire au Communal où certains joueurs préfèrent d'autres divertissements aux entraînements...

La situation est donc la suivante: cinq clubs (Martigny, Neuchâtel, Yverdon, Château-d'Œx, Vallée de Joux) encore dans la course pour les deux premières places, trois clubs (Serrières, Saas-Grund, Montana) ayant assuré leur survie et deux clubs (Monthey, Le Locle) luttant afin d'éviter la relégation.

L'ABSENCE DE ZINGG

Ce week-end, les équipes de tête passeront-elles relativement facilement le cap du 13me tour? Recevant Serrières, le «leader» se souviendra du match aller afin d'éviter tout accident. Toutefois, l'équipe neuchâteloise peut créer la surprise pour autant que son gardien Piccolo se trouve dans un soir de grâce comme ce fut le cas samedi passé. De plus, si la chance lui vient une nouvelle fois à l'aide...

Recevant Le Locle, Neuchâtel en profitera pour se refaire une santé. Mais, dans quelle mesure l'absence de Zingg – son meilleur marqueur avec Marti (vingt buts entre eux deux sur les 55 réussis à ce jour par l'attaque «orange et noir») – dans quelle mesure donc, l'absence de Zingg va-t-elle influencer la force de frappe des hommes d'Uebersax en cette fin de championnat?

YVERDON EN VALAIS

A Montana, Vallée de Joux se méfiera de la formation du Haut-Plateau, celle-ci ayant posé quelques problèmes à Château-d'Œx, samedi passé. Une équipe de Château-d'Œx qui recevra Monthey, mardi prochain seulement. A priori, la troupe de Bernasconi comptabilisera deux nouveaux points. Quant à Yverdon, il se rendra à Viège où l'attend Saas-Grund. Ayant assuré sa place (but avoué de la saison), l'équipe haut-valaisanne a définitivement abandonné toutes chances d'accéder aux finales. Dès lors, lèvera-t-elle le pied, ce dont pourrait profiter Yverdon? P.-H. B.

La situation

Derniers résultats: Montana - Château-d'Œx 2-4; Serrières - Neuchâtel 2-2; Yverdon - Martigny 5-6; Monthey - Saas Grund 7-2; Vallée de Joux - Le Locle renvoyé.

CLASSEMENT

1. Martigny	12	9	1	2	71-42	19
2. Neuchâtel	12	8	2	2	55-22	18
3. Ch.-d'Œx	12	7	3	2	37-31	17
4. Yverdon	12	6	2	4	59-47	14
5. V. de Joux	11	5	3	3	47-38	13
6. Serrières	12	4	4	4	47-47	12
7. Saas Grund	12	4	3	5	40-41	11
8. Montana	12	3	2	7	33-57	8
9. Monthey	12	2	1	9	40-62	5
10. Le Locle	11	—	1	10	25-67	1

Les marqueurs: 24 buts: Rouiller (Martigny); **16 buts:** Aucoin (Yverdon), Arthur Anthamatten (Saas Grund); **15 buts:** Trisconi (Monthey), Berney (Yverdon); **13 buts:** Pittet (Vallée de Joux); **12 buts:** Gendre (Serrières); **10 buts:** Fellay (Martigny), Vouilloz (Martigny), Zingg (Neuchâtel), Marti (Neuchâtel); **9 buts:** Paccaud (Yverdon), Pellet (Serrières), Bader (Neuchâtel); **8 buts:** Wirz (Monthey), Gassner (Monthey), Bolomey (Vallée de Joux), Cossetto (Château-d'Œx), Rey (Montana).

Prochains matches: Martigny - Serrières, Montana - Vallée de Joux, Neuchâtel - Le Locle (tous samedi); Saas Grund - Yverdon (dimanche); Château-d'Œx - Monthey (mardi).

SE RESSAISIR. – Neuchâtel-Sports, représenté ici par Probst (à droite) et Marti (9), qu'on voit menaçant le but de Montana Crans, doit se ressaisir sans tarder s'il veut se qualifier pour le tour final. (Avipress-Baillod)

GROUPE 3: match au sommet à Moutier

Moutier continue sa marche triomphale. Les contrariétés ne font pourtant pas défaut, chacun voulant être le premier à infliger sa première défaite au chef de file. Ainsi, dimanche dernier, Thunerstern a passé près de l'exploit. Il ne s'est incliné que par 2-1 après avoir mené à la marque. Ce difficile succès alertera à nouveau la troupe de Kehrli, qui venait de remporter quelques victoires aisées. Thoune, pour sa part, n'a pas connu trop de difficultés sur la patinoire de Langnau, face à Wasen-Sumiswald. Rotblau n'ayant pas joué, la formation oberlandaise talonne maintenant celle de la capitale. Il semble, cependant, qu'il lui sera difficile de terminer à l'un des deux premiers rangs.

A l'autre extrémité de l'échelle, on voit Tramelan flancher. Il a perdu chez lui contre Adelboden, ce qui rend sa situation plus que problématique. Certes, tout espoir de se tirer d'affaire n'est pas perdu mais il devient mince. Saint-Imier, quant à lui, a confirmé son redressement par une victoire à Steffisbourg. Les Perret et autres Jeanrenaud semblent prêts à affronter de plus rudes adversaires...

Deux matches retiendront principalement l'attention ce week-end: Moutier-Rotblau et Steffisbourg-Tramelan. Victorieux par 8-6 le 7 novembre à la Weyermanhalle, Moutier aura fort à faire pour renouveler cet exploit. La lutte promet d'être une nouvelle fois acharnée. Un point satisferait sans doute le vétéran Ast et ses coéquipiers.

Pour Tramelan, le voyage dans l'Oberland risque d'être décisif, Steffisbourg étant classé théoriquement derrière lui. Vaincu, Tramelan se retrouverait vraiment seul au dernier rang. A éviter. Saint-Imier attend Thunerstern, qu'il doit être en mesure de battre. Actuellement, les Imériens paraissent être supérieurs aux Oberlandais.

La situation

Derniers résultats. – Tramelan-Adelboden 1-5; Wasen-Sumiswald - Thoune 1-6; Thunerstern-Moutier 1-2; Steffisbourg - Saint-Imier 2-4.

CLASSEMENT

1. Moutier	11	11	0	0	61	29	22
2. Rotblau	10	9	0	1	78	30	18
3. Thoune	11	8	1	2	61	28	17
4. Saint-Imier	10	4	2	4	51	43	10
5. Thunerstern	12	3	4	5	49	56	10
6. Wasen-Sum.	12	4	1	7	52	64	9
7. Adelboden	12	4	0	8	48	69	8
8. Wiki	11	3	1	7	34	49	7
9. Steffisbourg	12	3	0	9	34	75	6
10. Tramelan	11	2	1	8	30	55	5

Prochains matches. – Samedi. – Saint-Imier - Thunerstern, Moutier - Rotblau, Wiki - Wasen, Thoune - Adelboden. – **Dimanche.** – Steffisbourg - Tramelan.

boxe

Le «manager» de Coopman suspendu?

Le Conseil mondial de la boxe (WBC) a demandé à l'Union européenne de boxe (EBU) de suspendre pour un an au minimum le «manager» du poids lourd belge Jean-Pierre Coopman s'il persiste à vouloir opposer son «poulain» à Mohamed Ali, en match comptant pour le titre mondial.

L'organisation mondiale avait déjà annoncé la veille qu'elle ne reconnaîtrait pas la validité d'un tel combat en tant que championnat du monde.

athlétisme

Le cross de Bulle

Le 9me cross de Bulle aura lieu le dimanche 8 février. Il sera ouvert à toutes les catégories, y compris les «populaires». La finale suisse de cross scolaire sera organisée dans le cadre de cette manifestation, dont les premiers départs seront donnés à 13 heures. Les inscriptions sont à adresser au Sporting athlétisme Bulle, case postale 11, 1630 Bulle, avant le 29 janvier.

football

La Tchécoslovaquie première nation européenne en 1975

L'hebdomadaire spécialisé «France-Football» a établi son classement européen des équipes nationales pour 1975. Il a accordé la première place à la Tchécoslovaquie, invaincue en dix rencontres (4 victoires et 6 matches nuls).

«On n'avait pas suffisamment pris garde aux résultats obtenus par une équipe dont les joueurs ne jouissent pas d'une grande renommée en Europe», précise le journal. «La Tchécoslovaquie a joué dix matches en 1975, dont cinq comptant pour la coupe d'Europe et un pour le tournoi olympique. Elle n'en a pas perdu un seul, se qualifiant notamment pour les quarts de finale du championnat d'Europe aux dépens de l'Angleterre et du Portugal», ajoute l'hebdomadaire.

La Suisse, de son côté, occupe la 23me place de ce classement 1975, que voici:

1. Tchécoslovaquie. 2. Yougoslavie. 3. URSS. 4. RFA et Pays de Galles. 6. Angleterre et Pologne. 8. Belgique, Ecosse et Espagne. 11. Bulgarie. 12. Suède. 13. Portugal. 14. RDA, Italie et Roumanie. 17. Hollande. 18. Eire, France et Irlande du Nord. 21. Autriche et Hongrie. 23. Grèce, Suisse et Turquie. 26. Danemark, Islande et Norvège. 29. Malte. 30. Finlande et Chypre. 32. Luxembourg.

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Dépannage en entretien
Agencements de cuisine.
Exposition
Saint-Nicolas 10.
Tél. 25 66 86.

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

LA MOB fondée en 1940
Entreprise générale de nettoyages en tout genre
Shampooings - Tapis à sec et détachages
ponçage et imprégnation de parquets
R. Gay-Balmaz
Peseux-Neuchâtel
(038) 31 56 87

RENÉ SCHENK
Votre fournisseur pour vos articles de sport
Ski - hockey - football
Aiguisage de patins
Chavannes 7 et 15 Tél. 24 44 52

Comme particulier vous recevez de suite un
Prêt sans caution vite et efficace
Banque Procrédit
2001 Neuchâtel
Av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
Je désire Fr. .....
Nom .....
Prénom .....
Rue .....
Localité .....

SIPURO
le message ménager:
Pourquoi donc nettoyer son four?
Un four propre dispense plus de chaleur, avec moins d'électricité. Et il vieillit moins vite. Il en va de même pour le bord des plaques électriques, plaques à gâteaux, grils, poêles émaillées etc.
Avec Herdolin Quick, le nettoyage se fait rapidement et sans peine: aspergez les surfaces **froides,** laissez agir, rincez – c'est tout! Et pour les cas rebelles, utilisez Herdolin Forte en boîte, en vente dans votre droguerie. Et pensez à l'incomparable avantage d'Herdolin: inutile de préchauffer! A propos: l'entretien régulier des plaques électriques avec le nouvel Herdex les protège de la rouille et des taches d'eau. Herdex incolore et nouveau: Herdex noir.
Herdolin et **Herdex** – le plaisir d'une cuisinière bien entretenue.
La véritable propreté suisse de Sipuro – car bien entretenir c'est choyer.
Herdolin Quick: classe de toxicité 5 S, observer la mise en garde figurant sur l'emballage. Herdolin Forte: classe de toxicité 3, observer absolument les mesures de précaution.

Coiffeur Messieurs Enfants
Rino
Coupe jeunesse
Moulins 3
Neuchâtel
(038) 24 62 62

DÉMÉNAGEMENT
Transports internationaux
Garde-meubles - Transport pianos
M. DANUSER Tél. (038) 33 17 48
31 57 83
Tires 22 - 2034 Peseux

J'APPRENDS
TOUT de PARTOUT
sur TOUT
GRACE A LA FAN-L'EXPRESS

marché DIGA

discount alimentaire

Cernier Rte de Neuchâtel 3 Tél. 038-53.11.44

Le Landeron Rte de Neuchâtel 50 Tél. 038-51.46.46

Henniez-Santé gazeuse la caisse 12 litres (+ emballage) **1.50** (1 l — .12 ½)

Omo tambour	5 kg	16.80
Incarom	680 g	8.50
Beurre de cuisine	plaque 250 g	1.85
Vino da Pasto	litre	1.65
Vin blanc étranger	litre	2.30
Côtes-du-Rhône AC	litre	2.60
Mâcon AC 73	bt. 7 dl	3.15
Algérie Supérieur	litre	2.35
Kirsch 40°	litre	24.50
Marc 40°	litre	14.50

Cours Travaux manuels dames

Crochet, macramé, canevas, tous degrés, soir et après-midi.
Mme Bernasconi, tél. 42 17 89.

ASSOCIATION NEUCHATELOISE DES EMPLOYÉS D'ASSURANCES SOCIALES

ANEAS Cours sur l'assurance invalidité

ouvert à toute personne intéressée par les assurances sociales.
Chaque lundi de 17 h à 18 h 30 à l'Ecole supérieure de commerce à Neuchâtel du 19 janvier au 10 mai 1976.
Programme et inscription auprès de l'ANEAS, case postale 46, 2002 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 09 33, interne 21).

Machines à laver

le linge et la vaisselle. Neuves, automatiques, sacrifiées. Grand choix de marques réputées. Légers défauts d'émail, avec rabais jusqu'à 50 %. Livraison de nos stocks, pose et garantie gratuites. Grandes facilités de paiement. Pas d'acompte à la livraison. Réparations toutes marques.

Dareco S.A.

Tunnel 3, Lausanne. Tél. (021) 25 52 28, le soir (021) 91 64 92
Succ. Neuchâtel Tél. (038) 25 82 33.

Le DAIM ... on en prend soin !

Nettoyage de vestes, manteaux, moutons retournés, gilets, etc. en daim et cuir
Confiez vos vêtements à la Maison spécialisée

RenovaDAIM S.A., Gouttes-d'Or 92, 2000 Neuchâtel 8. Tél. 25 66 84.

Maculature

en vente au bureau du journal

CALME CONFIANCE

MT®

Programme de la Méditation Transcendantale

Une technique scientifique

CONFÉRENCE D'INFORMATION

MARDI 13 JANVIER À 20 H 30 ENTRÉE LIBRE

À L'AULA DU COLLÈGE DES TERREAUX-SUD

ET TOUS LES MERCREDIS À 20 H 30 AU CENTRE DU PLAN MONDIAL - TÉL. (038) 24 74 09

DETTES résolues avec efficacité
Tel. 021/95 11 50
ARRANGEMENTS FINANCIERS s.a.r.l.
1510 MOUDON

Egaré 2 chiens

un Bruno du Jura roux et une chienne croisée longs poils noir et feu.

Téléphoner au (039) 36 11 96 ou 35 13 75.
Récompense.

®plexiglas

HESAGLAS PERSPEX PVC ET AUTRES PLASTIQUES DÉBITÉS OU FAÇONNÉS
ARTICLES DE BUREAU EN PLASTIQUE SOUPLE

plastiglas sa

125, rue de la Côte, 2000 Neuchâtel
Tél. 038-25 28 76 TX 35 313 fuchs ch

Répondez, s.v.p., aux offres sous chiffres...

Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces avec offres sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut pas être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographies et autres documents joints à ces offres. Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

Feuille d'avis de Neuchâtel.

Garde-meubles

Seule une maison spécialisée peut vous offrir un garde-meubles
– MODERNE – DÉSINFECTÉ
– AÉRÉ – ASSURÉ
Plus de 100 ans d'expérience
Tél. 25 82 82 WITTWER

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

LEYSIN
Alpes Vaudoises 1350-2100 m
Vacances d'hiver 1976
Arrangements spéciaux
prix nets par personne en demi-pension
Entrées libres à nos piscines et à la patinoire couverte

CENTRAL-RÉSIDENCE

Tél. (025) 6 12 24
Telex 25 505
CH-1854 Leysin
Ouvert en 1975

	7 JOURS	14 JOURS	21 JOURS
Chambre double, avec bain	385.—	700.—	945.—
Chambre simple, avec bain	455.—	840.—	1155.—

Je m'intéresse à votre offre, veuillez me documenter :
Nom et prénom :
Rue
No postal et localité
FAN

A vendre **chambre à coucher**
Fr. 350.—, bon état.
Tél. (038) 31 35 96, (heures des repas).

DÉMÉNAGEMENTS
Transports suisse et étranger
J. MEDOLAGO
Rosière 3 NEUCHATEL Tél. 038 24 34 44

OUI OU NON?

Vous avez dit non à un budget de publicité...
Avez-vous bien fait?
Certainement pas!
Corrigez sans tarder votre erreur:
Dites OUI à la publicité.
La publicité est tout aussi efficace en période de récession.
Véhicule moderne, rapide, frappant, le quotidien reste le support publicitaire numéro un d'aujourd'hui.

FAN-L'EXPRESS
105.000 lecteurs chaque jour.

Le grand événement dans le petit crédit:
Réduction du taux
+ durée plus longue
+ mensualités plus faibles
= prêt comptant Rohner

Attention: après la levée des restrictions de crédit, la concurrence entre en jeu. La banque Rohner est à nouveau en tête pour des petits crédits avantageux.
Une comparaison des tarifs s'impose.

Envoyez-moi votre documentation
pour un petit crédit de fr.
Nom Prénom
NP/lieu Rue
Remplir et envoyer à: 391

Banque Rohner SA
1211 Genève 1, 31, Rue du Rhône
Téléphone 022 28 07 55

Également au Centre Coop de Fleurier

Les actions du discount viande fraîche

Jambon tzigane	kg	11.90
Côtelettes porc	kg	13.90
Lard fumé ½ et ⅓ de plaque	kg	6.50
Rôti de veau roulé	kg	15.-

Super-Centre
Portes-Rouges

L'importance des revêtements muraux

Vos murs sont comme vos enfants. Il sont à vous mais ne se ressemblent pas. De même que vous n'habillez pas vos enfants de la même façon, de même vous ne traitez pas vos murs de la même manière. Et tout d'abord de quels murs s'agit-il?

Une salle de bains en fête

Pourquoi aura-t-il fallu que la salle de bains soit froide, presque «clinique» avec des carrelages blancs, sévères? Les murs de la salle d'eau ont été longtemps nus. Sans doute parce que l'on craignait que les éclaboussures ou les jeux d'enfants n'abîment les murs. C'est fini. Aujourd'hui les nouveaux papiers peints sont lavables. Donnez un air de fête à votre salle d'eau par de nouveaux revêtements muraux. Les colles modernes, extrêmement adhésives vous permettent d'habiller les murs de votre salle de bains à votre goût et à peu de frais. La décoration de cette pièce utilitaire entre lentement dans les mœurs. Le comble du raffinement consiste à choisir pour les rideaux de douche - souvent doublés de vinylite - et les doubles rideaux, une cretonne imprimée assortie ou du même dessin que le papier couvrant les murs et le plafond.

Très longtemps, également, les plafonds ont été abandonnés à eux-mêmes. Ils sont le plus souvent d'une désespérante et monotone blancheur. Tout le monde n'aime pas rompre avec la sobriété des plafonds. Mais les mœurs changent. On commence à avoir du goût pour les plafonds. On a découvert, par exemple, que dans une pièce tapissée de papier peint et où il y a - encore assez souvent, des poutres apparentes (réelles ou factices) - le même papier peint de tenture collé entre les poutres crée une heureuse harmonie et donne de la gaieté à un plafond un peu sombre. La mode des plafonds décorés s'installe lentement.

Mariez vos murs et vos rideaux

Rien n'est plus difficile à réaliser qu'un excellent revêtement mural. C'est une question de goût, de choix, de couleurs. Le plus délicat consiste à mettre en harmonie vos murs et vos rideaux. Le fin du fin, actuellement, consiste à tendre les murs et le plafond d'un papier décoré des mêmes impressions que la toile des doubles rideaux. L'effet peut être saisissant. Il est toujours inattendu et donne à votre intérieur une impression curieuse d'un rare confort. On peut pousser l'élégance non seulement jusqu'à marier les murs et les doubles rideaux mais à assortir cet ensemble à une partie du mobilier. Par exemple pour ceux qui aiment la douceur reposante des coloris bleus, on peut assortir un couple murs-rideaux en bleus discrets et placer dans la même pièce ou des objets d'arts comme le bleu des poteries et des faïences de Delft, ou d'autres accessoires comme des marines ou des tableaux de bord de mer. Ainsi se réaliserait une harmonie parfaite entre les murs et le mobilier. Les appartements modernes s'y prêtent fort bien. On s'est également aperçu du lien esthétique étroit entre les murs revêtus avec goût et certains mobiliers. Ce décor assorti entre les murs, le plafond et les doubles rideaux convient admirablement au mobilier sobre et notamment les meubles anglais. C'est un atout de plus à l'élégance du style «Regency». On peut aller plus loin. La même toile imprimée qui peut recouvrir vos murs peut également servir à revêtir vos canapés ou vos fauteuils. L'effet obtenu est toujours étonnant parce qu'on ne s'y attend pas. Toujours dans les bleus avec des variantes, la moquette elle-même peut être assortie au décor général. Les tons chauds conviennent particulièrement aux salles de séjour. Les rideaux neutres - crème, bistre, blanc - seront appropriés si votre revêtement mural est déjà très coloré. Effet de contraste. Pour les chambres, le bureau, la mode est aux teintes pastel, reposantes et douces. Pour la chambre des enfants, les imprimés gais, les écossais au mur font merveille. Sachez que le regard se porte immédiatement sur les doubles rideaux quand on entre dans une pièce qu'on ne connaît pas. C'est normal à cause de leurs dimensions. Les teintes vives attirent encore plus le regard. Avec des rideaux bicolores vous pouvez utiliser un jeu de bandeaux. Les combinaisons, les agencements sont innombrables. Mais grâce aux papiers peints et aux tissus modernes vous pouvez assortir vos revêtements muraux aux doubles rideaux, aux fauteuils et aux canapés, au plafond, à l'abat-jour d'une lampe, etc. Tous les styles de soieries sont reproduits en fibres vinyliques (Yorgall, Tergal, Rhovyl, et d'un entretien facile.

Ce qui n'est pas négligeable...

Un matériau pratique et élégant: le cuir

Lancé il il y a quinze ans par la haute couture, le cuir n'est plus aujourd'hui l'apanage de quelques privilégiées. D'année en année, la peau lainée qui s'amincit, s'embellit conquiert tous les secteurs et le prêt-à-porter s'en est emparé et il utilise largement ce matériau confortable, pratique, élégant. Il l'utilise non seulement pour les tenues «sportives» mais aussi pour les ensembles habillés. Les manteaux sont douillets, ils suivent la ligne du corps, ils n'engoncent pas, ils sont antifroid. On les porte longs sur des pantalons, plus courts sur les jupes qui dépassent le genou. Ils ont tous un col de fourrure, sont croisés à boutonnage apparent et ceinturés. Traités en pelisses, ils sont doublés de lainage. Au chapitre de la nouveauté, notons les combinaisons de cuir zippées sur le devant, les jupes coupées en forme; les pantalons moins larges, et toujours les jeans. Au chapitre des accessoires le cuir est roi.

LES SACS: grands, larges et plats. A la nouvelle silhouette s'associent des sacs-pochettes plus grands que jamais. Plats et larges en forme d'enveloppes, ils se glissent sous le bras ou sont munis de deux anses. Dans l'ensemble il y a moins de bandoulières. Les fourre-tout réservés au shopping sont plus larges que hauts.

LES CEINTURES: plus que jamais la ceinture revient en force. Mais de manière différente, fine et nette en peau de porc ou d'autruche, en box, elle remplace la ceinture large et souple que l'on drapait dans une boucle ronde. Le ton sur ton est de rigueur.

UNE PETITE TÊTE BIEN CHAUDE: cet hiver, cheveux courts, bonnets et cagoules vous font une petite tête; ce qui permet de porter des petits casques d'aviateurs en chevreau souple noués sous le cou, des toques, des cagoules en peau souple.

LES BOTTES CONTINUENT SUR LEUR LANCÉE. A la botte cavalière succède la botte rustique. Elle est toute droite et large, de coupe cavalière, sur une épaisse semelle de crêpe. Son talon varie selon une hauteur de trois à cinq centimètres et on le trouve aussi en compensé. Cette botte est proposée en deux versions, hauteur mi-mollet et sous le genou. Mi-mollet: le pantalon se glisse à l'intérieur de la botte en bouffant légèrement au-dessus, comme le fait un pantalon de golf. Au genou, on retrousse le pantalon sur la botte en haut revers... Elle accompagne aussi bien une jupe sport.

On la voit le plus souvent en cuir naturel mais le fin du fin est de la choisir: cassis, marine ou bordeaux.

COMMENT ENTRETENIR LE CUIR: le cuir, vous ne l'ignorez pas est une matière vivante. Il a besoin d'un entretien constant pour garder sa souplesse, son brillant et son imperméabilité. Mais tous les cuirs ne se traitent pas de la même façon.

LES CHEVREAUX ET LES BOXS: ce sont les plus fragiles parce que les plus fins. Ces cuirs devront être enduits d'une crème protectrice aux silicones avant de les porter. Par la suite passez du cirage lorsque le chevreau devient terne. Frottez avec un chiffon de coton ou de nylon. Mieux encore avec une peau de chamois.

LES CUIRS VERNIS: le cuir verni ne se brosse jamais, vous devez le nettoyer avec une petite éponge ou un tampon d'ouate trempé dans du lait. Essuyez avec un linge propre et fin, ou alors achetez un produit spécial.

LA VACHETTE: la vachette sert aux chaussures de ski ou de chasse. Ne la graissez pas car la graisse agrandit les pores et désimperméabilise vos chaussures. Il vaut mieux les cirer régulièrement et soigneusement.

LES CUIRS MÉTALLISÉS: les cuirs métallisés font de belles chaussures de luxe ou du soir. Vous les entretiendrez avec un produit spécial sans appuyer. Laissez sécher très peu de temps 5 minutes seulement puis lustrez. Les cuirs d'or et d'argent se ternissent facilement, vous leur redonnerez leur éclat avec des crèmes d'or ou d'argent.

Claustration et claustrophobie

L'actuelle crise mondiale provoque dans les milieux économiques deux sortes de réactions opposées: les uns réclament le renforcement des barrières douanières; les autres craignent d'isoler l'économie nationale à l'intérieur des frontières... Des réactions analogues s'observent à l'échelle individuelle dans certaines conditions liées au fléchissement de la personnalité, notamment quand il traduit la difficulté des relations personnelles avec l'environnement humain: les uns éprouvent le besoin de s'enfermer à domicile; les autres perçoivent au contraire les murs du chez-soi comme une barrière insupportable dont il faut s'échapper. Quand des réactions de cette nature prennent des aspects nettement pathologiques, on peut se trouver en présence de deux genres de comportement qui s'opposent: soit la claustration, soit la claustrophobie.

Le fait de s'enfermer chez soi, matériellement et moralement, c'est-à-dire de se claustrer, constitue parfois le premier symptôme objectif d'une maladie psychiatrique sérieuse. Les malades qui présentent cette anomalie du comportement sont décrits dans les ouvrages médicaux sous la désignation de **«claustrés»**. Les manifestations concrètes de la claustration diffèrent considérablement selon qu'elles surviennent au cours d'une affection mentale proprement dite ou lors d'un déséquilibre psychologique passager. Chez les malades mentaux, au sens propre du terme, la claustration représente souvent une réaction brutale et même dangereuse, à laquelle il faut faire face par des mesures d'urgence. C'est notamment le cas pour les malades qui, tout d'un coup, se barricadent dans un espace réduit, après y avoir accumulé des stocks de ravitaillement. Mais toutes les formes de claustration ne sont pas aussi dramatiques. Certains claustrés ne sont en effet que des sujets parvenus à un état d'extrême timidité, ou bien des malades relativement peu atteints et souffrant par exemple de phénomènes obsessionnels. Il s'agit alors le plus souvent de claustration épisodique, en rapport direct avec des faits réels: chocs émotionnels intenses ou brusque modification des conditions d'existence.

A l'opposé des diverses formes de claustration, se trouvent les **comportements claustrophobiques**, qui consistent en toutes sortes de troubles psychologiques apparaissant dès que le sujet éprouve l'impression de se sentir enfermé. Autrement dit, la claustrophobie peut se définir avant tout comme une réaction d'angoisse anormale à l'égard des portions d'espace qui se caractérisent par leur aspect «fermé». Pour échapper à la menace de crise anxieuse insupportable, le claustrophobe doit quitter brusquement l'espace où son malaise a lieu... La claustrophobie se voit non seulement chez les adultes, mais aussi chez les enfants et adolescents. Par contre, la claustration est pratiquement inexistante chez les enfants.

Se soigner au champagne

L'année dernière, on a vendu en France plus de 125 millions de bouteilles de champagne. Encore faut-il savoir qu'avec plus de 10 millions de bouteilles, les Anglais sont les plus importants consommateurs, étrangers, bien avant les Allemands qui ne consomment «que» 2.200.000 bouteilles.

Les plus grands crus se situent dans la Marne et sont localisés sur la montagne de Reims, la vallée de la Marne, la Côte des blancs. Le prix de l'hectare de champagne peut monter jusqu'à 600.000 francs. Si le Chardonnay donne au vin sa fraîcheur et sa finesse, le Pinot Noir et le Meunier assurent, comme on dit, corps et charpente. De là cette question: «peut-on se soigner par le champagne?»

Le champagne, ami de l'estomac

On a remarqué que l'usage du vin de Champagne était bon pour les descentes d'estomac. Pourquoi? Parce que ce type d'affection est parfois sous la dépendance du système nerveux. Il est bon dans ce cas de prescrire un peu de vin alcoolisé, d'un faible degré d'acidité, à condition qu'il ne soit pas trop riche en tanin. C'est le cas des vins de Champagne qui, d'autre part, contiennent une certaine quantité de potassium dont on sait la double action sur la tonicité et la contractibilité des muscles. Il est recommandé de boire deux flûtes au cours des repas. On a également remarqué que le champagne brut est efficace dans les cas de paresses d'estomac. Ses glucides et son gaz carbonique naturel sont les bienvenus. De plus, il accélère la secrétion des ferments agissant sur la digestion des substances albuminoïdes comme les viandes et les poissons.

En règle générale on peut dire que la consommation de deux flûtes de champagne à chaque repas est une excellente chose. Probablement une des meilleures hygiènes alimentaires qui soient. Tout d'abord, s'il faut suivre l'enseignement du Dr E.A. Maury, spécialiste de ces questions, on constate que les pays qui consomment le plus de vin sont ceux qui comptent le moins d'affections coronariennes. Le vin sert souvent de préventif. Il est même utile dans des affections cardiaques. A cause de sa richesse en bi-tartrate de potassium qui favorise la tonicité des muscles. On peut dire que le vin de champagne agit sur le renforcement de la systole cardiaque.

Le champagne est également indiqué dans les cas d'aérophagie. Du fait de l'action mécanique produite par le gaz naturel sur la paroi gastrique qui favorise la remise en route de la contraction de l'estomac, le champagne est parfaitement indiqué. La gazéification du champagne diffère totalement des gazéifications artificielles et rapides de certains mousseux ou de certaines eaux minérales. Ces boissons sont toujours contre-indiquées dans l'aérophagie. Ce n'est pas le cas du champagne. Parmi les nombreuses vertus du champagne, on a également constaté que dans de nombreux cas ce vin était un excellent bactéricide. Il sera absorbé, à titre préventif, par les personnes qui ont tendance à cultiver en excès leurs colibacilles. D'une manière générale on peut boire deux flûtes au cours de chacun des repas. Le négoce du champagne est actuellement constitué par 142 «Maisons de Champagne» employant 6000 salariés. Elles disposent de caves d'une longueur de plus de 200 km où sont entreposés les stocks... environ 400 millions de bouteilles...

Un verre de champagne pour propager la bonne humeur... (Archives)

RODIER PARIS
En exclusivité
Boutique
Madeleine
Madame B. Lachausse - Neuchâtel
Promenade-Noire 8 - Tél. 25 15 85

Prêt-à-porter
Chédel Couture
ST-HONORÉ 2 - NEUCHATEL - TÉL. 25 43 46

Conseils pratiques

Si une casserole a «attaché» mettez-la tout de suite à tremper avec un peu d'eau tiède et de détergent. N'attendez pas que le sucre colle au fond des tasses à café. Remplissez d'eau pour le faire dissoudre. Cela vous évitera de la peine quand vous ferez votre vaisselle. Evitez les éponges métalliques. Elles raient les casseroles et coupent les gants. Si faire la vaisselle vous déprime, changez-vous les idées en écoutant la radio ou de la musique; si votre cocotte a «brûlé», versez de l'eau de Javel pour recouvrir la partie brûlée et faites bouillir deux minutes. Rincez à l'eau chaude puis froide; savez-vous que la viande fraîche de veau est un «décongestionnant»? Si, à la suite d'un choc ou d'un coup, vous craignez l'apparition d'un bleu, appliquez une escalope fraîche sur la partie atteinte. Maintenir pendant environ une demi-heure. Pour avoir une bonne haleine, on croque de temps en temps un clou de girofle; si vos mains sont rouges avec les premiers froids, utilisez des crèmes à base de glycérine; lavez-les ensuite à l'eau tiède et au savon doux; vous pouvez rester belle avec des rouleaux sur la tête en les faisant tenir de petits pics de couleur. On en trouve ornés de différents motifs de fleurs, le plus souvent des marguerites.

Si, à cause de la fatigue, vos paupières sont bouffies, ce n'est pas grave. Appliquez-y des compresses de... persil ou mieux de graines de persil. Ces compresses doivent être fraîches.

Avez-vous essayé «la pomme de pin»? Les pommes de pin ajoutées à l'eau de votre bain ont un pouvoir décongestionnant, assouplissant et adoucissant. Si vous n'avez rien sous les mains pour retirer une tache de cambouis, utilisez... la boue. Lavez la surface traitée pour retirer la boue; savez-vous que les antiquaires utilisent le bouchon pour donner davantage de brillant aux vieux étains et au bois ciré. Voulez-vous essayer?

Le froid et la beauté

Attention, le froid blesse la beauté. Il a tendance à abîmer les peaux sèches. Le vent ne vous vaut rien. Il faut craindre les engelures. Les yeux vont se fatiguer et faire apparaître des rides que vous ne souhaitiez pas.

C'est vrai que la fourrure ne suffit pas à protéger du froid. Si elle vous préserve elle est de nulle efficacité pour la beauté. Tout d'abord: protégez le visage. On y parviendra aisément en appliquant une crème de base, surtout si vos joues rougissent ou si vous voyez apparaître un peu de couperose. Voici une recette de bonne femme. Pour venir à bout d'une peau trop sèche qui s'irrite aux premiers froids, faites bouillir pendant une heure deux laitues. Avec l'infusion obtenue, appliquez sur votre visage des compresses imbibées de cette infusion. Si vous ne croyez pas à cette pratique, adressez-vous à votre cosmétologue. Il aura sous la main de multiples onguents: la gamme Aveynul pour peaux sujettes aux morsures du froid de Barbara Gould, le lait et lotion couperose Lancray. Et par-dessus tout, faites que le froid ne vous fasse pas un nez rouge et brillant.

La fourrure ne protège pas davantage vos jambes qui sont directement exposées aux premiers coups du froid, même si elles sont bien à l'abri de votre «collant». Si vos jambes bleuissent ou rougissent ou même si elles deviennent douloureuses sans raison, si elles sont plus lourdes c'est que la circulation se fait mal. Voici un autre conseil éprouvé: ne portez plus de bas nylon. Mieux vaut enfiler des... chaussettes. Rien n'est plus important chez une femme que la circulation dans les jambes. C'est un peu son véritable test de santé. Evitez de prendre des bains de pieds chauds ou froids si vous avez des ennuis avec les premiers jours de la mauvaise saison. Mais tous les jours, surveillez vos jambes. Prenez-les au sérieux. Un avis: chaque soir d'ici à la fin de l'hiver ne vous couchez pas sans avoir massé doucement vos jambes avec un mélange en partie égale d'huile d'amandes douces et de glycérine. Chaque matin, si vos jambes sont sensibles, prenez le temps d'appliquer sur vos jambes une crème vitaminée. Votre épiderme restera souple. Il sera protégé. Votre beauté se tirera d'affaire.

Institut des jambes et de soins esthétiques
Orangerie 4
Tél. 25 12 29
JESSICA
NEUCHATEL
Centre Maria Galland
Consultation gratuite
les mardis et jeudis
après-midi sur rendez-vous

Le saumon fumé,

Rares sont les personnes qui n'aiment pas le saumon fumé. Aussi, vu son prix, le réservez-vous aux repas de galas: fêtes, anniversaires, réception d'amis. Mais il est bon de savoir ce que dit l'étiquette quant à sa provenance. Comment on le pêche et aussi quelle est la meilleure catégorie. Il y a du saumon en France. Mais il est si rare que sa production n'alimenterait pas une matinée de travail d'usine de fumage. Actuellement, il va frayer dans les rivières du Danemark, de Norvège et des îles Britanniques. En mer, les saumons vivent surtout en Mer du Nord, en Baltique et le long des côtes du Groenland. Sur le plan de la qualité, chose qui nous intéresse en premier lieu, c'est le saumon de la Baltique qui a le plus grand renom, surtout lorsqu'il est pêché aux alentours de l'île de Bornholm, où toutes les maisons possèdent leur four pour fumer les saumons. Les autres producteurs réputés sont: l'Irlande, l'Ecosse, la Novège, le Danemark, le Groenland. Tout le saumon pêché dans l'Atlantique est dénommé «Salmon salar». Provenant de la côte atlantique du Canada, il portera l'appellation de «Nova skota». Dans le Pacifique, la pêche est très sévèrement réglementée. Les Canadiens, par exemple, n'ont droit qu'à une zone s'étendant à 12 miles de leurs côtes. En deçà, le poisson grandit et prospère. Mais cette protection si rigoureuse est quelque peu bousculée par les Russes et les Japonais qui, eux, pêchent le saumon avec des filets aux mailles bien plus serrées. En principe, si le filet ramène beaucoup de petits poissons, il doit être aussitôt rejeté à la mer et le bateau doit s'éloigner immédiatement pour ne revenir au même endroit que lorsque les autorités maritimes en ont donné l'autorisation. Cela pour permettre au banc de jeunes saumons de se déplacer. Mais il n'en va pas toujours ainsi.

Dans la plupart des cas, le saumon est acheté par l'intermédiaire de courtiers. Il n'existe qu'une firme qui achète le poisson sur les lieux mêmes de la pêche. Ce qui lui permet de choisir les plus beaux éléments: le Red King (ou Red Spring), et le Cohoe (ou Silver) sur les six variétés que l'on fume. Le saumon bon marché que l'on vous proposera appartient à la qualité dite Chum ou Silverbright que l'on réservait jusqu'ici à la conserve en boîte. En réalité, il est peu adapté au fumage. Quant à la qualité supérieure de saumons à fumer, elle doit être pêchée à la ligne et non au filet. Les prises sont intactes et meurent hors de l'eau.

Le saumon est ensuite vidé, placé dans la glace hybride ou en congélateur. Puis il sera soumis à un fumage très méticuleux, d'autant plus parfait que sa qualité est irréprochable.

Coop-informations

COSTA D'ORO

Montagne Utiel supérieur

Ce vin de table à la saveur typiquement espagnole provient du terroir d'Utiel-Requeña.

Muri sur les coteaux ensoleillés de la région de Valence, il est caractérisé par une qualité moyenne très honnête. Depuis de nombreuses années, nous importons en Suisse des vins de montagne de cette provenance.
En tant que bon vin de table, le Costa d'Oro a trouvé ses amateurs partout en Europe.

C'est un vin rouge sec, très honnête.

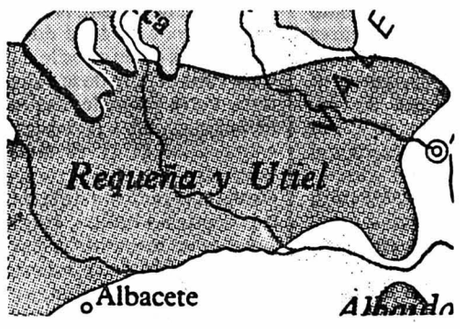

Bouteille 1/1

1.90 + dépôt

coop

Coop compte pour qui sait compter!

PARQUET SOL

PHILIPPIN & ROGNON
MAURICE ROGNON, succ.

PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage
Imprégnation
Réparation
PLASTIQUES

TAPIS DE FONDS
tendus ou collés

Moquette - Bouclé - Tufting - Siftor - Stammflor, etc.

Neuchâtel - 56, Pierre-à-Mazel
Tél. 25 52 64

VOTRE ENFANT SERA FORT EN ORTHOGRAPHE

et réussira en classe et aux examens s'il suit nos cours par correspondance. Notre nouvelle méthode, facile et attrayante, adaptée à chaque cas et appliquée par des professeurs diplômés, le conduira vite à ne plus faire de fautes.

INSTITUT PRATIQUE D'ORTHOGRAPHE,
service FN 25, Rovéréaz 42, 1012 Lausanne.

Veuillez m'envoyer sans engagement votre brochure pour adultes * pour enfants *
(* biffer ce qui ne convient pas).

FN 25

Nom .

Adresse :

BON

deux yeux... pour toute une vie! Confiez vos ordonnances aux maîtres opticiens, Hôpital 17

REPRISE DES COURS

LANGUES

FRANÇAIS - ALLEMAND - ANGLAIS - ITALIEN - ESPAGNOL PORTUGAIS - RUSSE
cours trimestriels, prix de base de la leçon de 1 h ½ : Fr. 5.—
« COURS AVEC LABORATOIRE DE LANGUES »

Club de conversation
(Français - Allemand - Anglais - Italien - Espagnol)
prix de base du club de 1 h ½ par semaine : Fr. 5.—

Orthographe - grammaire - style (français)
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h ½ : Fr. 6.—

COURS COMMERCIAUX

Sténographie (débutant)
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h ½ : Fr. 5.—

Dactylographie
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h ½ : Fr. 6.50

Comptabilité
12 leçons de 2 heures : Fr. 96.— matériel non compris

Lecture rapide
cours de 12 leçons de 2 heures : Fr. 120.—

Correspondance commerciale
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h ½ : Fr. 5.—

ARTS ET ARTS APPLIQUÉS

Club dessin-peinture
prix de base du club de 2 heures : Fr. 6.50

Céramique
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50.

Peinture sur porcelaine
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50.

Peinture sur bois
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50.

Emaux sur cuivre
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50.

Tissage - tapisserie
cours de 12 leçons de 2 heures : Fr. 84.—

Crochet
cours de 8 leçons de 2 heures : Fr. 52.—

Macramé
cours de 9 leçons de 2 heures : Fr. 58.50.

Vannerie
cours de 8 leçons de 2 heures : Fr. 52.—

Batik
cours de 8 leçons de 2 heures : Fr. 60.—

Bougies
cours de 4 leçons de 3 heures : Fr. 32.—

Ikebana
cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 39.—

COURS PRATIQUES

Photo (noir-blanc)
cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 39.—

Laboratoire de photo (noir-blanc)
cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 60.—

Photo (couleurs-dias)
cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 39.—

Laboratoire de photo (couleurs-dias)
cours de 6 leçons de 2 heures : Fr. 120.—

Cinéma
cours de 8 leçons de 2 heures : Fr. 56.—

Cuisine
cours de 4 leçons de 3 heures : Fr. 60.—, repas compris

Couture
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50

Maquillage
cours de 5 leçons de 1 h ½ : Fr. 40.—

Coup de peigne
cours de 5 leçons de 1 h ½ : Fr. 40.—

MUSIQUE ET DANSES

Guitare classique
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 7.50.

Guitare (accompagnement)
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Flûte douce
Clarinette
cours trimestriels, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 7.50.

Piano
prix de base de la leçon de 50 minutes par semaine : Fr. 18.—

Danse classique
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Danses modernes
cours de 12 leçons de 1 h ¼ : Fr. 50.—

SPORTS

Pleine forme
cours de 8 leçons de 1 heure : Fr. 40.—

Delta-plane (pratique)
cours de 4 matinées ou 4 après-midi : Fr. 230.—

Delta-plane (théorie)
cours de 5 leçons de 2 heures : Fr. 55.—

Self-défense
Karaté
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h ½ : Fr. 7.50.

Ski pour adultes
cours de 4 leçons de 2 heures : Fr. 40.—
à la Vue-des-Alpes le soir et aux Bugnenets le jour

Ski de fond
cours de 2 leçons de 2 heures : Fr. 28.—, matériel fourni par l'école
sur piste balisée à Tête-de-Ran

Equitation
cours de 6 leçons de 1 heure : Fr. 72.—

Culture physique dames
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Yoga
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

JEUX

Bridge
cours de 12 leçons de 2 heures : Fr. 78.— (FR-NE)
cours de 16 leçons de 1 h ½ : Fr. 78.— (CF)

Echecs
cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures : Fr. 6.50

POUR LES ENFANTS

Danse classique
prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 5.—

Ski-jeunesse
4 mercredis après-midi : Fr. 30.— transport et collation compris

Club de judo
club de 1 h ½ par semaine : Fr. 3.— (NE)

Guitare (voir MUSIQUE ET DANSES)

Flûte douce
Clarinette
cours trimestriels, prix de base de la leçon de 1 heure : Fr. 7.50

Piano
prix de base de la leçon de 50 minutes : Fr. 18.—

POUR LES AÎNÉS

Club des aînés
cotisation trimestrielle : Fr. 6.—

Ecole Club Migros

Neuchâtel
11, rue de l'Hôpital
(3me étage)
Tél. (038) 25 83 48
Ouvert du lundi au vendredi
de 9 h 30 - 12 h et 14 h - 21 h

Bulletin d'inscription à retourner au secrétariat de l'école-club

Mme, Mlle, M. NOM : PRENOM :

Chez . Rue :

No postal : Localité :

Tél. privé : Tél. bureau :

s'inscrit au cours de :

degré : débutant - moyen - avancé (souligner ce qui convient)

meublorama

Bôle — *C'est moins cher!*

Sensation sur le marché du meuble!

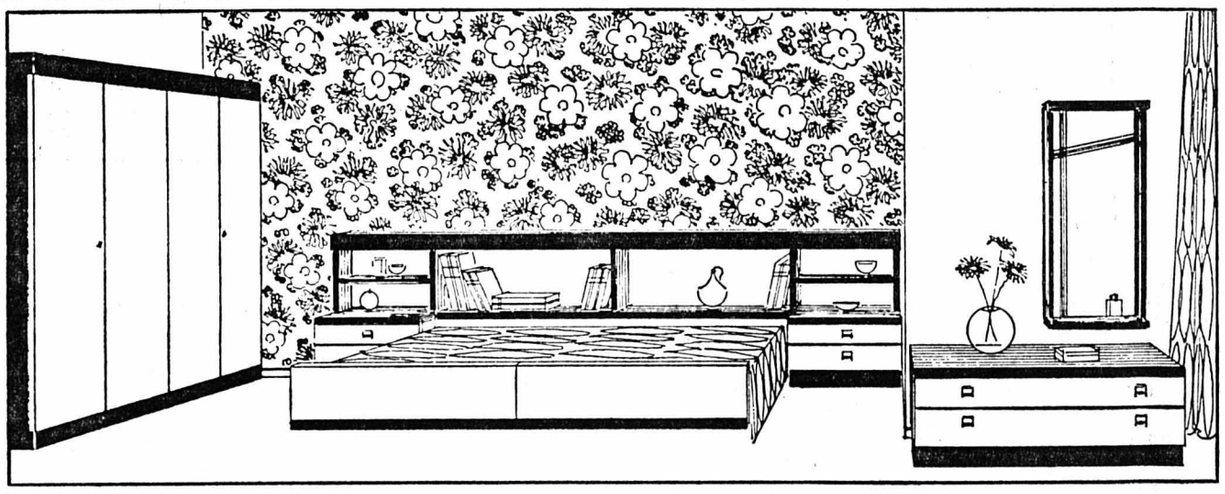

Chambre à coucher moderne de première qualité. Exécution deux tons. Complète selon illustration, y compris 2 sommiers à lattes, têtes mobiles.
Prix super-discount Meublorama

1980.-

Vente directe du dépôt (8000 m²)
Sur désir, facilités de paiement

Venez comparer... un choix gigantesque... des prix révolutionnaires...

Heures d'ouverture: de 9 h. à 12 h. et de 13 h. 45 à 18 h. 30. Samedi de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 17 h. Fermé le lundi matin.

Automobilistes: dès le centre de Bôle, suivez les flèches « Meublorama ».
P Grande place de parc

meublorama

Meubles-discount 2014 Bôle/NE

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

12.25 (C) Ski au Hasliberg
17.40 (C) Point de mire
17.55 (C) téléjournal
18.00 (C) Chronique montagne
18.25 (C) Courrier romand
18.50 (C) Barbapapa
18.55 (C) Bonjour Paris
19.15 (C) Un jour, une heure
19.40 (C) Téléjournal
20.00 (C) Un jour, une heure
20.15 (C) Temps présent
21.15 (C) Kojac
22.05 (C) L'antenne est à vous
22.20 (C) Basketball
23.20 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

12.25 (C) Ski - Coupe du monde
15.00 (C) Da Capo
17.00 (C) L'heure des enfants
17.30 (C) L'Amérique du Sud
18.10 TV Culturelle
18.40 (C) Fin de journée
18.50 (C) Téléjournal
19.00 (C) Calendrier sportif
19.30 (C) Point de vue régional
19.35 (C) Reportage
20.00 (C) Téléjournal
20.20 (C) Nous... et les ambulants
21.05 Tu ne vis qu'une fois
22.30 (C) Téléjournal

FRANCE I

12.15 Réponse à tout
12.30 Midi première
13.00 T F 1 journal
13.35 Magazines régionaux
14.05 Fin
18.15 A la bonne heure
18.45 Pour petits et grands
19.20 Actualités régionales
19.40 Minutes pour les femmes
19.45 La vérité tient à un fil
20.00 T F 1 journal
20.30 L'inspecteur mène l'enquête
22.00 Satellite
23.00 Allons au cinéma
23.30 T F 1 dernière

FRANCE II

13.35 (C) Magazine régional
14.30 (C) Aujourd'hui Madame
15.30 (C) Les incorruptibles
16.20 (C) Après-midi Antenne 2
17.30 (C) Fenêtre sur...
18.00 (C) L'actualité d'hier
18.30 (C) Flash journal
18.40 (C) Palmarès des enfants
18.55 (C) Chiffres et lettres
19.20 (C) Actualités régionales
19.45 (C) Y'a un truc
20.00 (C) Antenne 2 journal
20.30 (C) Des hommes libres
21.45 (C) L'art sur le vif
22.35 (C) Antenne 2 dernière

FRANCE III

11.00 (C) Relais de T F 1
18.25 (C) C. N. A. M.
19.00 (C) Pour les jeunes
19.20 (C) Actualités régionales
19.40 (C) Tribune libre
19.55 (C) F R 3 actualités
20.00 (C) Altitude 10.000
20.30 (C) La Califfa
F R 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

8.40 (C) Telescuola
10.20 (C) Telescuola
10.50 Fine
12.25 (C) Sci da Hasliberg
18.00 (C) Per i ragazzi
18.55 (C) Hablamos espanol
19.30 (C) Telegiornale
19.45 (C) Qui Berna
20.15 (C) New Folk Studio Singers 1976
20.45 (C) Telegiornale
21.00 (C) Il deserto di sette sceicchi
22.05 (C) Giovedi sport
23.30 (C) Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, podium. 17.05, Flop. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Plusminus. 21 h, Enigme à Manhattan. 21.45, contrastes. 22.30, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

13.30, ski. 16.15, magazine de l'éducation. 17 h, téléjournal. 17.10, Wickie. 17.40, plaque tournante. 18.20, Spannagi & Fils. 19 h, téléjournal. 19.30, le grand prix. 20.50, coup de pouce. 21 h, téléjournal. 21.15, controverses. 22 h, ski. 22.15, Les flocons d'or. 0.45, téléjournal.

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, Suisse-musique. **9 h,** informations. **9.05,** le temps d'apprendre, avec à : **9.05,** cours d'allemand. **9.15,** initiation musicale. **9.40,** la psychologie, hier et aujourd'hui. **10 h,** de vive voix. **10.15,** CRPLF : jeunes auteurs. **10.45,** compositeurs tchèques. **11 h,** Suisse-musique. **12 h,** midi-musique. **14 h,** informations. **14.05,** ici et ailleurs.

16 h, Suisse-musique. **17 h,** tutti tempi. **17.30,** rhythm'n pop. **18 h,** informations. **18.05,** redilemele. **18.30,** jazz-live. **18.55,** per i lavoratori italiani in Svizzera. **19.30,** novitads. **19.40,** jazz en réédition. **20 h,** informations. **20.05,** Henri Guillemin vous parle de. **20.30,** l'œil écoute, avec à **20.30,** troisième quart du siècle. **22 h,** pari pour demain. **22.20,** les raisons de la folie. **23 h,** informations. **23.05,** hymne national.

RADIO ROMANDE 2

Informations toutes les heures de **6 h** à **23 h,** puis à **23.55. 6 h,** le journal du matin, avec à : **6 h, 7 h, 8 h,** éditions principales. **7.35,** billet d'actualité. **8.05,** revue de la presse romande. **8.15,** chronique routière. **8.30,** mémento des spectacles et des concerts. **9.05,** la puce à l'oreille, avec à : **10.05,** quel temps fait-il à Paris ? **12 h,** le journal de midi, avec à : **12.15,** les uns, les autres. **12.30,** édition principale. **13 h,** le rendez-vous de l'humour et de l'humeur. **13.05,** décrochez la une. **14.05,** des ronds dans l'eau, avec à : **16.15,** Catalina des Océans (4). **17.05,** en questions. **18 h,** le journal du soir, avec à : **18.20,** édition régionale ; **18.40,** informations sportives. **18.50,** revue de la presse suisse alémanique. **19 h,** édition nationale et internationale. **19.30,** paroles... **20.05,** La Maison des Otages (1) film à épisodes de J. Hayes. **20.35,** Fête... comme chez vous. **22.05,** baisse un peu l'abat-jour, avec à : **23.05,** blues in the night. **24 h,** hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

Informations à **6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h, 23 h. 6.05,** espresso. **9.05,** notes avec Fritz Herdi. **10 h,** nouvelles de l'étranger. **11.05,** portrait de Cornelijs Vreeswijk. **12 h,** musique à midi. **12.15,** félicitations. **12.40,** rendez-vous de midi. **14.05,** magazine féminin. **14.45,** lecture. **15 h,** pages de Saint-Saëns, Paganini, Mascagni, Gounod.

16.05, théâtre. **17.15,** onde légère. **18.20,** musique légère. **18.45,** sport. **19 h,** actualités. Musique. **20.05,** consultation : médecine. **22.05,** folk et country. **23.05-24 h,** entre le jour et le rêve.

Si vous oubliez de faire de la publicité vos clients
vous oublieront!

HOROSCOPE

NAISSANCES : *Les enfants nés ce jour seront sérieux, combatifs, difficiles à mener et plus spécialement attirés par les arts.*

BÉLIER *(21-3 au 20-4)*
Travail : Ne supprimez pas le côté artistique de votre entreprise. **Amour :** L'amitié des Gémeaux vous est toujours acquise. **Santé :** Prenez soin de votre état général.

TAUREAU *(21-4 au 21-5)*
Travail : L'époque n'est pas favorable à la stabilité souhaitée. **Amour :** Préférez la Balance qui est moins indifférente. **Santé :** Un milieu très calme vous convient parfaitement.

GÉMEAUX *(22-5 au 21-6)*
Travail : Tenez compte des nécessités actuelles. **Amour :** Un mariage est possible. Il vous assurerait de longues années de parfaite entente. **Santé :** Il se peut que vous subissiez une augmentation de poids.

CANCER *(22-6 au 23-7)*
Travail : Gardez votre emploi. **Amour :** Ne craignez pas d'épouser un caractère énergique. **Santé :** Vous savez vous soigner en employant de bonnes méthodes.

LION *(24-7 au 23-8)*
Travail : Restez fidèle à votre idéal artistique ou même commercial, c'est important. **Amour :** Vous êtes célibataire. Une rencontre va se produire. **Santé :** Pratiquez un régime bien étudié.

VIERGE *(24-8 au 23-9)*
Travail : Vous allez être obligé de mettre un frein à vos dépenses. **Amour :** Vous restez fidèle à vos amitiés de jeunesse. **Santé :** Un changement de régime s'impose tous les sept ans.

BALANCE *(24-9 au 23-10)*
Travail : Vous aimez les carrières qui vous réservent des imprévus. **Amour :** Faites confiance à l'être cher. **Santé :** Le manque d'exercice physique ralentit toutes vos fonctions.

SCORPION *(24-10 au 22-11)*
Travail : Solidité de vos fonctions, si elles sont bien choisies et si vous les exercez sans négligence. **Amour :** N'oubliez pas que les petits cadeaux entretiennent l'amitié. **Santé :** Prenez soin de vos poumons.

SAGITTAIRE *(23-11 au 22-12)*
Travail : Vous êtes entouré de deux personnes ; l'une est inventive et l'autre oriente toute votre activité. **Amour :** La beauté vous subjugue toujours. **Santé :** Vous avez un foie délicat.

CAPRICORNE *(23-12 au 20-1)*
Travail : Vous pouvez espérer plusieurs grandes réussites. **Amour :** L'amour et l'amitié sont favorisés. **Santé :** Dépensez modérément votre énergie, vous resterez en forme.

VERSEAU *(21-1 au 19-2)*
Travail : Pour le moment, contentez-vous des résultats que vous obtenez. **Amour :** Excellentes influences pour vous-même et pour les rencontres que vous pouvez faire. **Santé :** Vous avez beaucoup de peine à fortifier votre sensibilité contre les chocs moraux et les malaises physiques.

POISSONS *(20-2 au 20-3)*
Travail : Les carrières exigeant de solides connaissances et beaucoup d'autorité vous conviennent. **Amour :** Vous avez de nombreux amis qui vous sont fidèles. **Santé :** Ne portez pas de talons trop hauts.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Salade de pommes de terre
Rôti de veau
Pâtes à l'italienne

LE PLAT DU JOUR :

Pâtes à l'italienne

Facile et bon marché. Préparation et cuisson : 25 mn. Il faut (pour 4) : 250 gr de pâtes, 30 gr de beurre ou margarine, une cuillerée à soupe de crème fraîche, 50 gr de gruyère ou parmesan râpé, sel. Faites bouillir une grande casserole d'eau salée. Lorsque l'eau bout très fort, jetez-y les pâtes. Laissez bouillir de 15 à 20 mn sans couvrir. Egouttez les pâtes aussitôt cuites. Incorporez-y rapidement 30 gr de beurre ou de margarine, une cuillerée à soupe de crème fraîche, gruyère ou parmesan râpé. Servez aussitôt.

Remarques. Si vous employez des pâtes à cuisson rapide, respectez bien le temps de cuisson, beaucoup plus court, qui est indiqué sur le paquet. Si vous ne servez pas les pâtes tout de suite, ne les laissez pas dans l'eau de cuisson pour les tenir au chaud. Egouttez-les. Mettez-les dans un plat chaud. Couvrez. Posez le plat sur une casserole d'eau bouillante qui maintiendra le tout à bonne température. Vous pouvez servir en même temps un petit ravier de gruyère ou de parmesan râpé.

Conseils pratiques

La salade de pommes de terre doit être assaisonnée et servie tiède. Si vous voulez utiliser un reste de pommes de terre, mélangez à la vinaigrette une quantité égale de bouillon chaud ce qui leur redonnera moelleux et jeunesse (vous pouvez utiliser du bouillon instantané). Pour que les pommes de terre sautées soient bien moelleuses à l'intérieur, plongez-les une fois lavées dans une casserole d'eau bouillante, l'ébullition s'arrête alors, et, dès qu'elle reprend, retirez les pommes de terre, passez-les sous l'eau froide, égouttez-les bien avant de les mettre dans le beurre ou autre matière grasse pour les faire rôtir.

Votre santé

Méfiance... prudence... à moins de cas tout à fait particuliers, ne soyez pas cliente des petites « pilules miracle ». On reste absolument effaré en parcourant les revues médicales du nombre de médicaments particulièrement actifs, dont la liste s'allonge presque à chaque numéro et qui promettent : la disparition de l'anxiété, des névroses, des douleurs, de l'inquiétude, de l'irritabilité, de l'hyperémotivité, de l'appréhension opératoire etc. ; l'apparition de l'euphorie, de la facilité de l'effort intellectuel, bref de « calme olympien » ; et même, pour les enfants, le tranquillisant idéal... pour les parents !

Le médicament est devenu pour les faibles la véritable « pilule du bonheur » qui leur permet de tout fuir et surtout leurs responsabilités. Ne venez pas grossir la cohorte de ces paresseux crédules qui ne peuvent plus, à longueur d'année, vivre, penser, manger, digérer, travailler, se reposer, sans leur petite pilule. Les excitants, les tranquillisants présentent des risques : effets secondaires toxiques, accoutumance, etc...

Diététique

La viande est-elle indispensable à l'organisme ? Les viandes et les poissons sont particulièrement nécessaires aux enfants, aux adolescents, aux femmes enceintes, à celles qui nourrissent ainsi qu'aux convalescents. On comptait, il y a cent ans, une consommation moyenne de 75 gr de viande par personne et par jour. Aujourd'hui, la moyenne est de 150 gr en France.

Les matières grasses sont-elles nuisibles à la santé ? Les Français ont cependant tendance à consommer trop de matière grasses, cause de nombreux troubles digestifs. Le beurre, très riche en vitamines de croissance, doit être réservé de préférence aux enfants, cru en tartine ou mis à la dernière minute sur les aliments chauds. Cuites et fumantes, les matières grasses deviennent indigestes.

DE TOUT POUR FAIRE UN MONDE

La bonne prison

Au Danemark, pays toujours en tête du modernisme, on vient d'inaugurer une prison comme on n'en a jamais vu, ni rêvé. Elle sera mixte et les détenus (de sexe opposé) auront le droit de se « rencontrer » librement. Les fenêtres sont sans barreaux, les télévisions personnelles. Les prisonniers, s'ils le désirent, prépareront eux-même leurs repas à la cuisine. L'édifice abrite un magasin et une banque ouverts tous les jours. A se demander pourquoi on n'irait pas passer à Ringe – c'est le nom de l'établissement modèle – un week-end, une semaine, un mois ou davantage...

Un crime de plus pour Néron

Ce pauvre Néron n'a pas fini d'être accablé. Non seulement on lui reproche ses goûts pour les incendies, pour les meurtres avec préméditation et autre matricide, mais voilà que les économistes réunis en colloque à Rome lui font un procès posthume pour avoir « sauvagement » dévalué les pièces d'or et d'argent à partir de l'An 64. Il aurait également multiplié le volume de la masse monétaire, donnant ainsi à une immense cohorte de rois, de ministres des Finances, et de chefs d'Etats le plus fâcheux exemple – à côté duquel ses crimes légendaires ne sont (du ton où c'est dit) qu'enfantillages.

DESTINS HORS SÉRIE — JEAN-AUGUSTE SUTTER

MENACE DE GUERRE

Sutter fait venir Dasoda. Bien que les mœurs des Indiens de cette région soient mal connues, le jeune Shoshone comprend le sens de ce message : « Ça signifie menaces de guerrre ou de représailles. Sans doute sont-ils mécontents de nous voir pénétrer dans leur territoire. Si nous poursuivons notre route, il faut s'attendre à être attaqués. » Il ne peut être question de rebrousser chemin. Les bateaux continuent donc dans un lourd climat d'angoisse. A chaque instant, on croit entendre retentir le cri de guerre et siffler les flèches.

L'atmosphère est tellement tendue que c'est presque avec soulagement que Sutter et ses compagnons se trouvent soudain environnés d'Indiens. L'effet de surprise est complet car le fleuve décrit à cet endroit un large méandre au-delà duquel la végétation inextricable fait soudain place à une vaste clairière. C'est là que près de deux cents Walagumnés en armes, vêtus de leurs costumes de guerre, sont rassemblés autour de leur chef. Tous les hommes qui se trouvent dans les embarcations ont le même réflexe. Ils se précipitent sur leurs fusils.

RÉSUMÉ : En remontant le Sacramento, Sutter et ses compagnons ne voient personne mais se sentent espionnés. Au cours de la nuit, des touffes de plumes noires sont accrochées aux branches basses des arbres de la rive.

Sans doute des coups de feu n'auraient pas tardé à éclater si Sutter n'avait immédiatement ordonné de ne pas tirer. « Je vais essayer de parlementer avec eux, annonce-t-il à ses compagnons. N'ouvrez le feu qu'en cas d'extrême danger. » Puis il fait signe à Dasoda de venir avec lui. Avant de mettre le pied sur la rive, ils ôtent tous deux le poignard et le pistolet passés dans leur ceinturon. Sans armes ils s'avancent vers le chef des Walagumnés. Sutter marche les mains ouvertes, les bras écartés afin que nul ne se méprenne sur ses intentions.

Par l'intermédiaire de Dasoda, Sutter déclare qu'il ne vient pas pour faire la guerre et qu'il demande seulement la permission de continuer à remonter le fleuve. En gage d'amitié, il offre quelques instruments aratoires dont une brouette, pour la grande joie du chef indien. Ce dernier lui remet alors trois touffes de plumes blanches : « Si tu les mets bien en vue sur tes bateaux, tu poursuivras ta route sans être inquiété, car tous mes frères reconnaîtront que tu es notre ami. »

Demain : La révolte gronde

MOTS CROISÉS

Problème N° 414

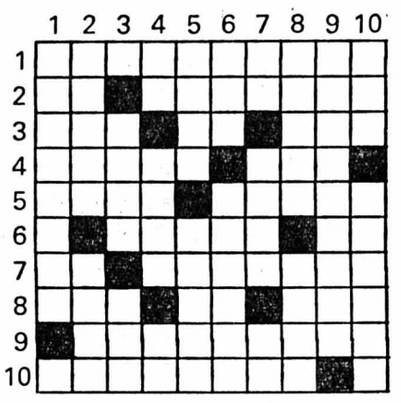

HORIZONTALEMENT

1. Les lubrifiants le diminuent. 2. Est produit par des baguettes. Réussir. 3. Premiers éléments d'un art, d'une science. Préposition. Dans ce pays. 4. Produit les coliques de miserere. Est très habile. 5. Direction. Dos. 6. Avoir un grand désir. Symbole. 7. Fin d'infinitif. Liqueur alcoolique sucrée. 8. Elève d'une classe de danse. Symbole. Interrompt une énumération. 9. Qui est certain de conserver sa charge. 10. Extravagante.

VERTICALEMENT

1. Le capronier en est un. 2. Celui d'un lièvre est apprécié. Une des îles Australes. 3. Monnaie hollandaise. Après bis. 4. Possessif. Détruire peu à peu. Sigle national. 5. Marque le superlatif absolu. Se met sur la table. 6. Légumineuse. Station thermale des Vosges. 7. A moitié. Poisson du lac Léman. Caché. 8. Est utile au plongeur. Disparue depuis peu. 9. On est bien obligé de lui céder. 10. Sépare des plis. Etait consulté à Epidaure.

Solution du N° 413

HORIZONTALEMENT : 1. Vermicelle. – 2. Etoiles. IX. – 3. Rat. IR. Ami. – 4. Inanimés. – 5. Io. Ode. Ut. – 6. Epate. Sara. – 7. Rêve. Gui. – 8. Ré. Crédit. – 9. Carrousel. – 10. Assuré. Sel.

VERTICALEMENT : 1. Verrier. Çà. – 2. Eta. Opéras. – 3. Rôti. Avers. – 4. Mi. Note. Ru. – 5. Iliade. Cor. – 6. Cerne. Grue. – 7. Es. Issues. – 8. AM. aides. – 9. Limeur. Ile. – 10. Existant.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. – Musée d'art et d'histoire : Pierrette Favarger, céramiques. Carl Liner, huiles, aquarelles et gravures. Pierre Brauen, cinquante ans de tissage. Monnaies et médailles des Orléans-Longueville.
Musée d'ethnographie : Amazonie.
Musée cantonal d'archéologie.
Musée d'histoire naturelle.
Galerie Média : Richard-Paul Lohse, sérigraphies et multiples 1955-1975.
Galerie Ditesheim : Accrochage de Noël.
Centre culturel neuchâtelois : Riccardo Pagni, peintures, dessins, collages.

TOURISME. – Bureau officiel de renseignements, place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. – Rex : 15 h, et 20 h 45 , La flûte enchantée. Enfants admis. 4me semaine.
Studio : 15 h et 21 h, Histoire d'O. 18 ans. 18 h 45, Les grandes manœuvres. (Sélection).
Bio : 18 h 40 et 20 h 45, L'histoire d'Adèle H. 16 ans. 2me semaine. 16 h 30, Les charnelles. 20 ans.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Un génie, deux associés, une cloche. 7 ans. 3me semaine. 17 h 30, Heidi et Pierre. 7 ans. 2me partie.
Palace : 15 h et 20 h 30, La course à l'échalote. 12 ans. 4me semaine.
Arcades : 15 h et 20 h 30, Bons baisers de Hongkong. 7 ans. 4me semaine.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h)
L'ABC, L'Escale, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)
Le Corsaire, Milord, Big Ben bar, Red club, Bavaria. Bar du Vieux Vapeur.

Urgences : La main tendue, tél. 143.

Pharmacie d'office : J.-C. Bornand, Saint-Maurice. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : région Boudry - la Côte, M. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

BEVAIX

Arts anciens : Frédérique Tison, peintures et dessins.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Le rallye de Monte-Carlo.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Terreur sur le Britannique.

CLAIRVUE
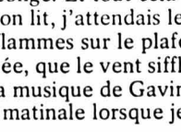
NEUCHATEL
MAÎTRE OPTICIEN
Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

NOTRE FEUILLETON

LE MESSAGE CHINOIS

par Catherine Gaskin
Adapté de l'anglais
par L. H. Wolf

40 *PRESSES DE LA CITÉ*

C'était à moi que la question s'adressait, mais je regardai mon grand-père car ce n'était pas à moi de décider qui il voulait recevoir ou non. Il fit un signe de tête affirmatif, et il dit :

– Bien sûr, nous serons ravis de voir votre neveu s'il se promène par ici, Mr Hamilton.

Après les avoir reconduits à leur voiture, il vint se mettre à table, et en découpant la viande il eut un air de triomphe un peu sinistre pour dire :

– Et voilà ; on va répéter partout qu'il y a une petite-fille à Cluain. Les guêpes vont se précipiter sur le miel !

C'était normal, et c'était clair, mais je n'aimais pas ça du tout. Je m'étranglais en essayant d'avaler les grandes tranches de viande placées dans mon assiette. Quel repas silencieux et affreusement triste, en ce qui me concernait ! Je me sentais traitée comme le whisky de Cluain, inspectée, puis vendue.

*
* *

J'éprouvais une étrange attirance pour la petite église restaurée là-bas, au-delà du pont de Ballochtorra. J'y allais souvent, attachant les rênes d'Ailis à la grille, et prenant à pied le sentier menant vers les stèles de granit ; je ne trouvais rien de morbide à cela ; j'étendais le fameux plaid, bon à tous les usages, sur le gazon, près de la tombe de William, et j'avais une sensation de paix, et même de compagnie. C'est sans doute la vieille coutume chinoise, voulant que l'on aille s'entretenir avec les ancêtres, que j'avais faite mienne sans le savoir.

Je bavardais à voix haute, évoquant Cluain, mon grand-père, la vie de la distillerie, Mairi Sinclair et son jardin d'herbes, Ballochtorra et ses habitants, Callum, tout en scrutant le ciel pour y découvrir Giorsal, son faucon. Je parlais seule, sans espérer d'autre réponse que le bruissement du vent dans les longues herbes du cimetière et dans les hautes branches des arbres qui bougeaient mollement. Je pensais à William comme je le faisais dans le grand lit de la tour où lui aussi avait logé. Son esprit était là-bas, dans le rouleau chinois indéchiffrable, sur les pentes des pâturages, autour des rochers de Ballochtorra, dans le boudoir de Margaret Campbell, et entre mon grand-père et moi, autour de l'échiquier. J'écoutais la musique du vent, mais aussi une autre musique que je guettais ; non, le vent et les chants des oiseaux n'étaient pas seuls à m'attirer ici : j'attendais le tonnerre et les finesses des hymnes et des fugues, des cantates et des chorals qui ne faisaient pas partie du programme dominical de l'église.

Un jour, par un soleil délicieux, appuyée contre le rude granit, j'avais dû m'endormir alors que s'élevaient les premières notes d'un air inconnu pour moi. Il régnait un grand calme dans l'air, ni vent ni cloches de vaches, à peine un oiseau. Gavin s'exerçait, répétant un charmant leitmotiv, variant les tempi et les accentuations. J'écoutais, enchantée sans être gênée par les répétitions, et je finissais par chantonner les notes, moi aussi. Mes paupières tombèrent, je sombrai dans le sommeil.

Il était devant moi lorsque je m'éveillai, me regardant d'un air amusé.

– J'ai trouvé Ailis très fâché, manquant de nourriture car il avait dévoré toute l'herbe à sa portée. Venez-vous souvent ici ?

– Parfois. – Je ne voulais pas avouer que je venais souvent, à vrai dire. – Je vous ai déjà entendu jouer et cela me plaît.

– Mais ma musique vous endort, dit-il en s'asseyant à mes côtés.

– C'est bien la première fois, et quel mal y a-t-il à cela ? Et puis, ce que vous jouiez ressemblait un peu à une berceuse ; d'ailleurs je ne connais rien à la musique, moi.

– Ça ne fait rien, c'est déjà bien de l'écouter. La prochaine fois, montez donc à la tribune de l'orgue.

– Mais j'aime être en plein air.

– Et moi, j'aimerais que vous soyez là-haut, je pourrais vous dire ce que je joue, vous n'auriez pas à le deviner.

Peu de temps après, entendant un jour l'orgue d'assez loin, je pris directement la direction de l'église où j'entrai par la porte latérale. Je jetai un coup d'œil à Gavin dans sa tribune, mais restai dans le fond de l'église, sur un banc où lui ne pouvait pas m'apercevoir. Dans cette simple église d'Ecosse, la grandeur de la musique était saisissante. Je comprenais pourquoi cette musique était impossible à jouer en présence des fidèles, son Dieu pouvait etre un Dieu d'amour tout comme un Dieu vengeur, et cela ne cadrait pas avec le sermon. Cette musique était riche, somptueuse et humaine à la fois, elle n'avait rien à voir avec la rigueur de la vertu prise intrinsèquement ou avec les flammes de l'enfer. Je grimpai à la tribune et me recroquevillai dans un coin, hors de la vue de Gavin. Mais dès l'instant où il s'arrêta, il se tourna vers moi.

– Comment saviez-vous...

– Je savais, je sais toujours quand il y a quelqu'un, car la moindre présence fait changer le son. Est-ce que cela vous a plu ?

– Merveilleux, chaud ; pas comme de la musique d'église.

– J'essaie de transcrire à ma façon le *Requiem* de Verdi, en reproduisant à l'orgue quelques-unes des parties chantées. Cette œuvre d'un catholique italien ne serait pas du goût de notre pasteur. Allons, venez maintenant, et chantez-moi quelque chose.

– Moi, avec l'orgue, avec vous ?

– Et pourquoi pas, vous avez bien chanté des hymnes et des psaumes toute votre vie, n'est-ce pas ?

– Oui, mais... je ne pourrais pas...

– Mais vous savez très bien, essayez !

Ses doigts coururent sur les claviers, et il en sortit un son très doux comme le murmure d'un enfant. Il répéta par trois fois la même introduction avant qu'un son ne sortît de ma gorge, mais enfin il jaillit, et étonnamment puissant. « Le Seigneur est mon berger ; je ne manquerai... »

A la fin je me retournai vers lui, et c'est alors que mes larmes se mirent à couler ; il n'en parut pas choqué et ne dit rien. Moi je pris mon plaid, redescendis les marches, et retrouvant Ailis bien tranquille à la grille, je montai et me laissai porter par son pas placide. Mes pleurs avaient séché, je me sentais très fraîche, et, juste avant de traverser le vallon, il me sembla voir Giorsal dans le ciel. Je crus reconnaître son vol : il s'élevait en flèche, avant de glisser, de planer avec le vent et enfin de s'abattre. Giorsal ou un autre pèlerin, un compagnon peut-être, qui partirait avec cette femelle et l'enlèverait à Callum ?

Je retournai souvent à l'église, mais nous n'arrangions jamais des rencontres. Gavin jouait, me donnait quelques explications, m'encourageant à chanter les hymnes courants que je savais par cœur. J'essayais aussi de lire quelques notes, en général trop difficiles pour moi. Je partais quand je voulais, même sans prendre congé. Et tout cela me poursuivait, lorsque, étendue dans mon lit, j'attendais le sommeil en contemplant les reflets des flammes sur le plafond voûté. Quand un orage balayait la vallée, que le vent sifflait dans l'orge mûrissante, je songeais à la musique de Gavin ; d'autres fois c'était ma première pensée matinale lorsque je m'éveillais au chant des oiseaux.

(A suivre)

Hôtel-Restaurant
Beaux Arts
J.-M. Balmelli, propr.
Neuchâtel Tél. 24 01 51

Filets de perches à gogo **13.—**
Spaghettis Bolognese à gogo **8.—**
Fondue chinoise à gogo **13.—**

Hôtel-Restaurant
LE CHALET
M. et Mme A. Quadranti
Cortaillod (NE) Tél. 42 14 38

Nos spécialités :
Tous les jours :
Filets de perches au beurre
(lundi et mardi à discrétion)
Entrecôte CAMARGUE
Filets mignons à la crème
Filets mignons aux morilles
Jambon au cognac
Ouvert tous les jours

Hôtel-Restaurant
LE POISSON
R. Balmelli, propr.
Marin (NE) Tél. 33 30 31

Tous les jours :
Assiette
Filets de perches «Meunières» 7.50

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS À 20 H 30 - PREMIÈRE SUISSE - Dès 7 ans
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MERCREDI : MATINÉE À 15 H

— 4me semaine —

ON S'AMUSE VRAIMENT FOLLEMENT

avec

LES CHARLOTS

dans

Bons Baisers de Hong-Kong

ILS SONT DÉCHAÎNÉS... ET DÉCHAÎNENT LES RIRES!

ARCADES 25 78 78

SÉLECTION

NOUVELLE SÉRIE

Pour le premier trimestre de l'année, cette **Nouvelle Série** comprend un choix de films de toute première valeur.

La **SÉLECTION** a été lancée à l'intention de tous ceux qui aiment le cinéma.

SÉLECTION AU STUDIO : jeudi et vendredi à 18 h 45
LE VRAI FILM D'AMOUR de René CLAIR

LES GRANDES MANŒUVRES
Un film brillamment joué par Gérard PHILIPE et Michèle MORGAN

Samedi et dimanche à 17 h 15 aux ARCADES
L'œuvre la plus grandiose du cinéma
IVAN LE TERRIBLE de S.-M. Eisenstein
– Une fresque insurpassable –

STUDIO 25 30 00

Tous les soirs à 21 h - Jeudi, dimanche, mercredi : matinée à 15 h
SAMEDI et DIMANCHE à 17 h 30
VENDREDI et SAMEDI : **NOCTURNE à 23 h**

– EN PREMIÈRE SUISSE ROMANDE –

LE TOUT NOUVEAU GRAND SUCCÈS
de
l'érotisme
HISTOIRE D'O
avec Corinne CLERY

SOUMISE, ENVOÛTANTE, ESCLAVE CONSENTANTE, elle est la maîtresse des maîtresses.

Faveurs suspendues

STRICTEMENT INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

APOLLO 25 21 12

Dès 7 ans

SERGIO LEONE présente

chaque jour **15 h et 20 h 30**

En grande 1re suisse

3me SEMAINE
de notre explosif programme

Toutes faveurs suspendues • Musique : Ennio MORRICONE

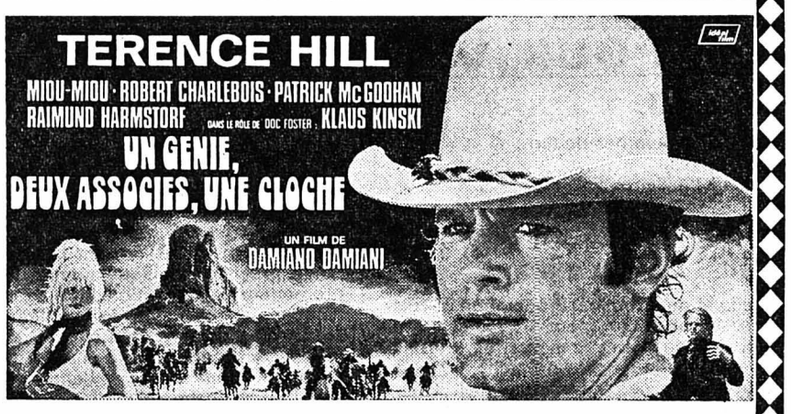

APOLLO 25 21 12

CHINESE HERCULES

En 1re vision couleurs

• ***UN KARATÉ FASCINANT*** •
avec **YANG SZE**
digne successeur de l'incomparable BRUCE LEE

VENDREDI - SAMEDI
NOCTURNE à 23 h
Version originale
Texte franc.-allem.
16 ans

Et toujours : à 17 h 30
Parlé français
Chaque jour
En spectacle de famille...

En 2me partie :
HEIDI et PIERRE

...la merveilleuse histoire d'une fille de la montagne !

ENFANTS ADMIS

bio 27, faubourg du Lac téléphone 25 88 88

1re VISION en couleurs **16 ans**

Un très beau film

Jeudi, vendredi, lundi, mardi 18 h 40-20 h 45
Samedi-dimanche 14 h 30-18 h-20 h 45
Mercredi 15 h-18 h 40-20 h 45

«ADÈLE H» vit au rythme des grands chefs-d'œuvre HENRI CHAPIER

Un nouveau, beau, grand TRUFFAUT PARISCOPE

Une tension rarement atteinte dans un film ELLE

Merci M. TRUFFAUT journal télévisé 1re chaîne

2me semaine

Un film exceptionnel, admirable, intelligent, différent.
FRANÇOIS CHALAIS/**EUROPE 1**

Dans "la Gifle" sa jeunesse rayonnait.
Dans "Adèle" elle est admirable.
CHRISTINE GAUTHEY/**JOURNAL DU DIMANCHE**

scénario de FRANÇOIS TRUFFAUT, JEAN GRUAULT, SUZANNE SCHIFFMAN avec BRUCE ROBINSON • SYLVIA MARRIOTT
JOSEPH BLATCHLEY • IVRY GITLIS directeur de la photographie NESTOR ALMENDROS musique MAURICE JAUBERT
EASTMANCOLOR/PANAVISION SPHERIQUE Une coproduction LES FILMS DU CARROSSE • LES PRODUCTIONS ARTISTES ASSOCIÉS
Distribué par LES ARTISTES ASSOCIÉS

PALACE TÉL. 25 56 66

COULEURS

PIERRE RICHARD / JANE BIRKIN

4me SEMAINE

Christian Fechner présente

PIERRE RICHARD
JANE BIRKIN
dans un film de
CLAUDE ZIDI

LA COURSE À L'ÉCHALOTE

DU RIRE À GOGO

Tous les soirs à 20 h 30
Jeudi, samedi, dimanche, mercredi matinée à 15 h
12 ANS

L'Auberge de l'Auvent
BOUDEVILLIERS
PETIT NOUVEL-AN
10 janvier 1976
Hors-d'œuvre riches sur Buffet
Oxtail clair au Sherry
Roastbeef à l'Anglaise
Dessert au choix
Fr. 35.–
Pour réservations, tél. (038) 36 11 93, M. et Mme Schwarz.

Sels courants et spéciaux
(Livraisons franco, par camion)
Epiceries : fluoré et iodé (20 X 1 kg)
Grésil (40 X 500)
A dégeler (8 X 2 ½ kg) *
Boulangers, Bouchers, Restaurateurs :
« vacuum » non iodé Fr. 22.50 les 50 kg
« cuisine » iodé Fr. 22.50 les 50 kg
« nitrité » pour saumure Fr. 27.50 les 50 kg.
Agriculteurs : iodé pour bétail Fr. 18.— 50 kg.
Divers : pour adoucisseurs d'eau Fr. 15.— les 50 kg *
Spécial 8/12 app. DIFU Fr. 18.50 les 25 kg *
Sel à dégeler Fr. 13.— les 50 kg *
* Ica en sus 8,4 %
Prix spéciaux dès 500 kg.
Dépositaires : JEQUIER & CIE, Jean PIANARO, succ.
Denrées alimentaires et Fourrages en gros,
2108 Couvet.
Tél. (038) 63 11 49.

GRANDE PREMIÈRE EN MÊME TEMPS QUE PARIS
au **REX** sans limite d'âge
Tél. 25 55 55
Tous les jours 15 h-20 h 45
Samedi-dimanche 15 h-17 h 30-20 h 45
4me SEMAINE
DEUX GÉNIES UN CHEF-D'OEUVRE
Le film de
INGMAR BERGMAN
MOZART
La Flûte Enchantée

L'EXPRESS : BERGMAN-MOZART, L'ACCORD PARFAIT
LE FIGARO : MOZART PAR BERGMAN, UNE MAGIE BOULEVERSANTE
France-Soir : UN DUO MAGISTRAL
Le Monde : ON N'ÉCOUTE QUE MOZART, ON NE VOIT QUE BERGMAN

Distribué par Majestic films

Des prix légers comme des flocons...

Super-Centre Portes-Rouges

Chaise paillée tessinoise 49.–

Tabouret paillé tessinois 25.–

super centre portes-rouges

meubles discount
Succès par le parking

Seulement 50 c. le mot!
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

MENUISERIE
DECOPPET et Cie
Evole 69 - Tél 25 12 67

DÉMÉNAGEMENTS
Garde-meubles
Transports dans toute l'Europe
TRANSPORTS DE PIANOS
Petits transports. **Tél. (038) 25 35 90.**
D. ROTHPLETZ, Brévards 3, Neuchâtel.

LE « GOR » Ecluse 56
Tél. 25 06 00
PETIT NOUVEL-AN
10 janvier à 19 h 30
Avec **Jean-Claude** le racleur, soirée raclettes à rebouille-mors (à discrétion) Fr. 12.— par personne
Ambiance, musique, permission tardive
Réservez votre table s.v.p.

Si vous oubliez de faire de la publicité
vos clients vous oublieront

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

LIBRES OPINIONS

Une société disparue

L'an passé, il a été souvent question de protéger notre patrimoine architectural ; cela n'a pas empêché la destruction de plus d'un bâtiment cher aux Biennois. Les esprits n'ont pas encore suffisamment évolué pour apprécier à leur valeur certaines architectures relativement récentes, notamment le Jugendstil ». Et les levées de boucliers des amoureux du passé restent sans effet. Elles arrivent trop tard, ou se heurtent aux puissants de ce monde et aux lois dont ils profitent.

D'ici peu d'années, on vouera aux gémonies ces iconoclastes d'autant que ce qu'ils mettent à la place des bâtiments détruits constitue souvent une note discordante de plus dans l'image déjà bien enlaidie de notre ville.

(Remarquez que nous ne sommes pas plus Béotiens que d'autres : je viens de lire dans la « Nationalzeitung » de Bâle qu'un des bâtiments les plus typiques de la fin du siècle dernier, la maison « zum Sodeck » allait disparaître en dépit de tous les efforts du « Heimatschutz »).

Comme nombre de Biennois, je ne me console pas de la disparition du Rüschli.

Quand, descendant la rue Centrale, j'arrive devant ce vaste et morne chantier que domine une grue géante (on n'y travaille pas depuis de longs mois car il est évidemment plus facile de démolir que de rebâtir), j'éprouve chaque fois un sentiment de tristesse et d'irritation.

Arrivant à Bienne, il y aura bientôt « un demi-siècle », j'avais découvert avec plaisir ce vaste café-restaurant si typiquement « belle époque », avec ses vitraux et ses sculptures, ses nombreuses niches réservées aux habitués, cette atmosphère de bonne compagnie à la fois sobre et joyeuse, ce haut lieu de la bourgeoisie biennoise où se retrouvaient les coteries les plus diverses :

Joueurs de billard dans la salle du fond, joueurs de skat, de yass, de bridge (et même de poker, mais plus ou moins en catimini) et le soir, à l'issue de telle manifestation culturelle, les conférenciers, les musiciens et les acteurs. Le Conseil municipal y venait souvent après ses séances hebdomadaires, la Société des amis du théâtre s'y retrouvait régulièrement, et tant d'autres...

A vrai dire, si le Rüschli a pu disparaître, c'est sans doute aussi qu'une certaine société, un certain genre de vie sociale a disparu.

Alors que je n'étais pas retourné au Rüschli pendant bien des années, je m'y étais de nouveau rendu un certain soir de 1970.

Quelle surprise !

Les bourgeois avaient déserté cette vaste succession de salles, principalement occupées maintenant par une clientèle plus ou moins débraillée. On y voyait de nombreux ouvriers étrangers, des membres de divers groupements « gauchistes ». C'était bruyant, un peu lugubre. On n'y jouait plus guère aux cartes, et j'étais le seul à arborer une cravate.

Que s'était-il passé ?

IL FAUDRAIT UN PROUST

Il aurait été passionnant de suivre année après année cette sorte de désintégration, la désertion progressive des habitués d'antan, leur remplacement par une clientèle nouvelle. Quelle aubaine pour un sociologue !

Mais aussi quelle aubaine pour un écrivain qui, comme Marcel Proust, se serait mis « A la recherche du temps perdu » ?

Dans « Le temps retrouvé », Proust se rend de nouveau à une réception après plusieurs années d'absence, et il lui semble que tous les personnages qu'il connut autrefois sont maintenant masqués. En fait, ils ont simplement vieilli, et l'admirable description qu'il nous en donne évoque de manière saisissante la marche inexorable du temps.

Dans mon cas, j'étais arrivé trop tard. Cette autre société n'avait pas seulement vieilli, mais avait complètement disparu.

Se trouvera-t-il un écrivain ou un sociologue qui, toutes proportions gardées rappellera cette époque, fera revivre cette bourgeoisie dont le Rüschli marqua à la fois l'apogée et le déclin ?

R. WALTER

FRIBOURG

Promoteur de l'« accouchement sans douleur »

Le docteur Marius Nordmann est mort

De notre correspondant :

Beaucoup de femmes suisses doivent de la reconnaissance à l'homme de qui l'office de sépulture est célébré cet après-midi, en l'église du collège Saint-Michel, à Fribourg. Le Dr Marius Nordmann, spécialiste FMH en gynécologie et obstétrique, est mort subitement mardi. Il était le frère de Roger Nordmann, le créateur de la « chaîne du bonheur » et d'André Nordmann, commerçant, foudroyés avant lui par le même mal. Cet ancien président de la Société de médecine du canton de Fribourg avait ouvert son cabinet en 1948. Ce n'était pas pour s'enfoncer dans la routine. La même année, il était nommé assistant étranger à la faculté de médecine de Paris. Très attaché au respect des préceptes chrétiens, il n'était pas homme à les prendre aveuglément à la lettre. Car, si la Bible dit : « Tu enfanteras dans la douleur », le Dr Nordmann fut lui le promoteur, en Suisse, de la méthode dite de l'« accouchement sans douleur ».

Le Dr Nordmann avait eu vent des démêlés du Dr Lamaze. Il était allé le voir à l'œuvre. Convaincu, il avait rapporté le principe à Fribourg où il en avait parlé à ses confrères, les docteurs Alfred et Liselotte Spreng. Mme Spreng, conseillère nationale aujourd'hui, se souvient :

— On a de la peine à présent à imaginer le bouleversement que cela provoqua dans les esprits. Depuis des milliers d'années, enfanter était synonyme de peur et de douleur. Nous étions allés nous aussi chez Lamaze. Soudain, nous voyions des femmes accoucher en souriant. Nous étions extrêmement frappés. Et certains médecins étaient même tout à fait désorientés. Il y avait un aspect psychosomatique alors tout nouveau. Le point de départ n'était rien d'autre que l'utilisation du réflexe conditionné, selon Pavlov...

— *La nouveauté fut-elle aussi mal reçue en Suisse qu'en France ?*

— En Suisse romande, ce fut assez facile. Bien sûr, il y eut du scepticisme et des sourires. Des professeurs furent lents à se laisser convaincre. Au début, certains pensaient que c'était une bêtise tout juste bonne pour les Fribourgeoises. Mais, la caution de personnalités telles que le professeur Rochat, ou M. Geisendorf à Genève, fut acquise. En général, nous avons rencontré beaucoup de coopération.

— En Suisse alémanique, ce fut différent. Le canton de Berne fut acquis à l'idée assez tôt. Mais à Zurich, l'opposition fut virulente. On y mêla la politique : la méthode venait d'URSS, via des milieux français dont on se méfiait. Nous avions publié un ouvrage intitulé « L'accouchement sans douleur » que nous voulions présenter à Zurich, lors de l'exposition des femmes, la « SAFFA ». L'organisation, à la tête de laquelle se trouvaient des femmes, y fut vivement opposée. Cela changeait profondément une mentalité, et jusqu'à la façon de former le personnel...

— *C'était en 1958... peut-on se procurer cet ouvrage aujourd'hui ?*

— Nous l'avions édité chez Delachaux et Niestlé et il n'a pas été réédité. Le Dr Nordmann pensait que nous le ferions et, de notre côté, nous supposions qu'il en prendrait l'initiative. C'était d'ailleurs un ouvrage bref et général. D'autres ont été publiés, qui sont plus développés. Ce que je regrette, c'est que la méthode soit moins utilisée aujourd'hui. Certains médecins la négligent ou n'ont plus le temps d'organiser des cours. Cet effort est nécessaire : un livre ne suffit pas.

M. G.

VAUD

A l'exception de Payerne, le marché du logement dans la Broye est stable

De notre correspondant :

Une rapide enquête, réalisée en ce début d'année, dans les principales localités des quatres districts de la vallée de la Broye, permet de constater que le marché du logement est variable d'un endroit à l'autre.

A Avenches, notamment, il y a seulement trois logements inoccupés et aucune construction n'est en vue pour le moment. A Payerne, les logements vides sont au nombre de 104. D'autre part, un bâtiment de dix logements est en voie de finition, Grand-Rue, alors qu'un grand immeuble locatif de 54 appartements va être construit en face de la gare, sur l'emplacement de l'ancienne fabrique de Cigares Frossard. A Granges-près-Marnand, il y a présentement six logements inoccupés et aucune construction n'est prévue pour le moment. A Lucens, on compte 21 appartements vides et, là aussi, on ne prévoit pas de construction dans un proche avenir. Pour ce qui est de Moudon, les appartements disponibles étaient au nombre de quatorze, à la fin de novembre 1975. Mais dans cette ville, il y a plusieurs villas en construction, ainsi qu'un bâtiment locatif de douze appartements. Dans le district d'Oron, la ville du même nom ne compte en ce moment que trois ou quatre logements vides, mais là aussi, plusieurs villas sont en construction. Sur le territoire de la commune de Palézieux, des immeubles locatifs en voie de finition, comprenant 56 logements, ont une quinzaine d'appartements terminés et loués, les quarante autres étant disponibles dans les mois à venir. Là, il est question de construire encore un bâtiment locatif, mais la décision définitive n'a pas encore été prise.

AVENCHES

Dix-neuf habitants en moins

(c) Le dernier recensement de la population d'Avenches, en décembre, révéla la présence de 2375 habitants, soit une diminution de 19 unités sur l'année précédente. Les ressortissants du pays sont au nombre de 2030 (+ 14), alors qu'il n'y a plus que 345 étrangers (— 33).

Autour du monde en quelques lignes

M. Hazan libéré

PARIS (AP). — M. Louis Hazan a été retrouvé hier vers 21 h par des équipes mixtes de la brigade criminelle et du SRPJ de Versailles dans une maison d'un village d'Eure-et-Loire situé entre Dreux et Chartres. Le PDG de Phonogram était ligoté mais en bonne santé.

Les policiers de la brigade criminelle avaient retrouvé dans le revers du pantalon du troisième homme arrêté hier matin un numéro de téléphone comportant six chiffres. C'est ce numéro qui devait les conduire hier soir vers 21 h jusqu'à Tremblay-les-Villages (Eure-et-Loire) et plus précisément jusqu'à une propriété rurale enclose d'un parc lui-même clôturé d'un mur dans ce hameau.

Les policiers et les gendarmes de la région devaient découvrir M. Hazan ligoté, bâillonné et enchaîné dans un placard capitonné donnant dans la cuisine de cette maison rurale.

A l'arrivée des policiers, deux hommes qu'on recherche dans la région réussirent à s'enfuir à pied. Il semble que M. Hazan n'ait été amené à cet endroit que depuis peu de temps.

CHEF DE BANDE ARRÊTÉ

A la suite d'une longue filature, le chef de la bande qui avait enlevé M. Louis Hazan, lequel est âgé de plus de quarante ans, et qui semblait diriger la bande, a été arrêté hier, vers 23 h, à Parly 2, près de Paris, par le commissaire Broussard.

Au tribunal de district

Le sursis après une fuite rocambolesque

De notre correspondante :

Le tribunal de district de Bienne, a siégé hier, sous la présidence de M. Rolf Haenssler pour deux affaires. Il s'agissait d'abord d'un récidiviste qui, la sentence prononcée, a été reconduit au pénitentier de Witzwil. A. K. était accusé de vol, de voie de fait et d'infraction à la loi sur la circulation routière. Il a été condamné à huit mois de prison moins 10 jours de préventive et au paiement des frais qui s'élèvent à 764 francs. Un sursis précédent a été révoqué, soit une peine de six mois d'emprisonnement moins 20 jours de préventive.

Dans le deuxième cas, G. D., domicilié à Nidau était prévenu de mise en danger de la vie d'autrui et de diverses infractions à la loi sur la circulation routière : non respect des signaux, refus de prise de sang, bruit intempestif, etc.

Le président a libéré le prévenu du chef d'accusation de mise en danger de la vie d'autrui. Les autres accusations ont été retenues et il a été condamné à trois mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, soit la peine minimale et au paiement des frais arrêtés à 610 fr. et d'une amende de 100 francs. Après sa scolarité obligatoire, il commence un apprentissage de serrurier qu'il ne termine pas. Il se rend alors à La Chaux-de-Fonds où il ne travaille que partiellement. A 18 ans, il part pour la légion étrangère pour une durée de deux ans en Afrique du Nord et en Indochine. De retour en Suisse, il rencontre nombre de difficultés notamment avec les autorités militaires. Son casier judiciaire fait état de plusieurs condamnations : filouterie d'auberge, vol et recel de vol, infraction à la loi des stupéfiants. En 1968, à La Chaux-de-Fonds, il rencontre celle qui deviendra trois ans plus tard sa femme. Cette rencontre transforme totalement sa vie. Il travaille assidûment même la nuit pour avoir de l'argent pour se marier. Une enfant naît de cette union et la famille s'installe à Nidau en 1974. G. D. travaille régulièrement et sa femme à mi-temps.

FOLLE SOIRÉE

L'affaire pour laquelle il comparaissait hier remonte à la soirée du 11 janvier 1975. Alors que G. D. se trouvait en vacances, il avait consommé six bières durant la soirée. Vers 2 h, il se met au volant de sa voiture pour rejoindre son domicile. Il emprunte alors la rue Basse en sens interdit. S'apercevant de son erreur il s'arrête au moment où survient une patrouille de policiers.

Sur le déroulement des événements, les versions du prévenu et des policiers cités comme témoins divergent complètement. En effet, selon l'un des agents, l'accusé repartit en trombe et fonça sur lui. Le policier n'eut que le temps de faire un bond pour éviter le véhicule, mais son bras toucha le pare-brise et il se retrouva lui-même propulsé sur le toit de la voiture. Quant au prévenu, il nie cette version. Le policier a frappé sa voiture et l'a cabossée. G. D. conteste donc avoir mis la vie de l'agent en danger, point sur lequel le président lui accordera crédit.

M. E.

JURA

Nouveau mouvement : « Jura demain »

(c) Conscients de la réalité politique actuelle et désireux de concrétiser un souhait largement partagé parmi les Jurassiens qui se sont battus pour la libération de leur coin de pays, des militants du Rassemblement jurassien (parmi lesquels l'ancien député Pierre Grimm) et du groupe « Bélier » ont créé « Jura demain ».

« Notre mouvement, disent-ils dans un communiqué, qui entend sortir des ornières où les partis traditionnels ont enlisé « la politique », se veut résolument progressiste. Il se battra pour que l'Etat jurassien se dote d'une Constitution et de lois répondant à la volonté populaire et non pas aux vœux de quelques « spécialistes ». « Jura demain », ajoutent-ils, est ouvert à toutes celles et à tous ceux qui envisagent une nouvelle approche de la vie politique, plus authentique, et qui soit l'émanation réelle de l'opinion des gens. Des réunions-débats et une conférence de presse permettront à notre mouvement — qui se lancera évidemment dans la bataille électorale pour la Constituante — de préciser ses positions et ses moyens d'action. »

Le PCSI se solidarise avec les « Militants »

(c) Le parti chrétien-social indépendant a publié hier un communiqué dans lequel il déclare qu'à l'heure où la lutte pour la restitution des terrains acquis par le DMF aux Franches-Montagnes entre dans une phase décisive, il réaffirme son soutien au peuple franc-montagnard dans le combat qu'il mène pour la sauvegarde de son sol.

Lancement probable d'une initiative contre l'élevage intensif

Avant la fin de ce mois, le groupe de protection de l'environnement de Port qu'anime le député Hans Herrmann (rad) devrait lancer une initiative cantonale demandant qu'il soit interdit d'élever des animaux dans l'obscurité constante. Cette initiative vise à empêcher la création à Nods, sur le plateau de Diesse, d'un complexe d'élevage industriel de lapins, projet que nous avons présenté dernièrement.

A Nods, le projet n'a pas soulevé d'opposition. On entend veiller principalement à ce qu'il ne provoque pas de nuisances. C'est ainsi que l'élevage industriel devrait se doter de sa propre station d'épuration des eaux usées.

C'est dans les milieux écologiques seelandais que le projet a soulevé un tollé. Un tel complexe d'élevage industriel d'animaux est jugé abominable. Le député Hans Herrmann a déjà demandé l'an passé au gouvernement bernois de prendre position dans cette affaire. Celui-ci lui a répondu que la législation ne permettait pas de s'opposer à cet élevage, mais que l'administration veillerait à ce que toutes les normes soient respectées dans le domaine des nuisances.

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo : 15 h et 20 h, « Exodus » (dès 12 ans, en matinée).

Capitole : 20 h 15, « Les bidasses s'en vont en guerre » (les Charlots).

Elite : 14 h 30, 16 h 05, 17 h 40, 19 h 15 et 20 h 50 « Das Pornohaus vom Daenemark ».

Lido : 15 h et 20 h 15, « L'incorrigible » (3me semaines).

Métro : 19 h 50, « L'homme d'Istanbul - Shango le colt infaillible ».

Palace : 15 h et 20 h 15, « De Grotzepuur ».

Rex : 15 h « Heidi » (dès 7 ans) ; 17 heures 45, « L'ange bleu » ; 20 h, « Dr Jivago » (3me semaines).

Scala : 15 h et 20 h 15, « Le bagarreur » (3me semaines).

Studio : 15 h et 20 h 15, « Lina Braake ».

PISCINE

Piscine couverte, Palais des congrès : ouverte de 8 h à 20 heures.

THÉATRE

Au Théâtre municipal : à 20 h, « Freut euch des Lebens ».

EXPOSITION

Atelier de la Vieille-Ville : exposition des œuvres du céramiste Jean-Pierre Devaud, jusqu'au 31 janvier.

URGENCES

Pharmacie d'office : Nouvelle pharmacie, rue des Marchandises 2, tél. 22 22 40.

Médecin : tél. 22 33 33.

Dégâts d'eau et de gaz : tél. 22 33 88.

« FAN-L'EXPRESS » rédaction biennoise : tél. (032) 22 09 11.

bulletin boursier

NEUCHÂTEL

	6 janvier	7 janvier
Banque nationale	560.—	560.— d
Crédit foncier neuchât.	570.— d	570.— d
La Neuchâteloise ass.	255.—	260.—
Gardy	90.— d	90.— d
Cortaillod	1300.— d	1300.—
Cossonay	1075.— d	1080.— d
Chaux et ciments	480.— d	480.— d
Dubied	250.— d	250.—
Dubied bon	200.— o	170.—
Ciment Portland	1950.—	1975.— d
Interfood port.	2700.— d	2770.— d
Interfood nom.	540.— d	510.— d
Navigation N'tel priv.	65.— d	65.— d
Girard-Perregaux	225.— d	250.— d
Paillard port.	210.— d	220.—
Paillard nom.	60.— d	60.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1170.—	1160.—
Crédit foncier vaudois	750.—	775.—
Ateliers constr. Vevey	625.—	—.—
Editions Rencontre	—.—	—.—
Rinsoz & Ormond	570.—	—.—
La Suisse-Vie ass.	2260.—	2300.—
Zyma	1000.—	1015.—

GENÈVE

Grand-Passage	290.—	288.—
Charmilles port.	525.—	520.— d
Physique port.	110.—	110.—
Physique nom.	80.— d	89.—
Astra	—.15	—.15
Monte-Edison	1.65	1.65
Olivetti priv.	3.55 d	3.55
Fin. Paris Bas	111.—	110.—
Allumettes B	53.—	54.—
Elektrolux B	72.— d	72.— d
S.K.F.B.	81.—	80.—

BÂLE

Pirelli Internat.	152.—	150.— d
Bâloise-Holding	265.—	266.—
Ciba-Geigy port.	1725.—	1675.—
Ciba-Geigy nom.	665.—	660.—
Ciba-Geigy bon	1235.—	1200.—
Sandoz port.	5200.—	5050.—
Sandoz nom.	2000.—	1980.—
Sandoz bon	4375.—	4250.—
Hoffmann-L.R. cap.	126.000.—	123500.—
Hoffmann-L.R. jce	12.750.—	10500.—
Hoffmann-L.R. 1/10	11.225.—	11050.—

ZURICH (act. suisses)

Swissair nom.	410.—	420.—
Swissair port.	455.—	460.—
Union bques suisses	3640.—	3640.—
Société bque suisse	503.—	496.—
Crédit suisse	2890.—	2870.—
Bque hyp. com. port.	1330.—	1340.—
Bque hyp. com. nom.	1160.— d	1160.—
Banque pop. suisse	2080.—	2070.—
Bally port	620.—	610.—
Bally nom.	480.— d	480.—
Elektro Watt	1855.—	1880.—
Holderbank port.	425.—	420.—
Holderbank nom.	380.— d	382.—
Juvena port.	495.—	480.—
Juvena bon	25.50	25.—
Motor Colombus	990.—	1000.—
Italo-Suisse	154.—	157.—
Réass. Zurich port.	4250.—	4200.—
Réass. Zurich nom.	2010.—	2010.—
Winterthour ass. port.	1940.—	1905.—
Winterthour ass. nom.	1045.—	1060.—
Zurich ass. port	9850.—	9800.— o
Zurich ass. nom.	6375.—	6300.—
Brown Boveri port.	1565.—	1550.—
Saurer	800.— d	810.—
Fischer	585.—	590.—
Jelmoli	1185.—	1180.—
Hero	3500.—	3400.—
Landis & Gyr	540.—	550.—
Nestlé port.	3430.—	3445.—
Nestlé nom.	1660.—	1620.—
Roco port.	2600.— d	2550.— d
Alu Suisse port.	1160.—	1120.—
Alu Suisse nom.	394.—	390.—
Sulzer nom.	2500.— o	2410.—
Sulzer bon	425.—	425.—
Von Roll	575.—	580.—

ZURICH (act. étrang.)

	6 janvier	7 janvier
Alcan	54.50	57.25
Am. Metal Climax	123.— d	127.50
Am. Tel & Tel	134.—	134.—
Beatrice Foods	62.25 d	63.—
Burroughs	222.—	220.50
Canadian Pacific	35.50	35.50
Caterpillar Tractor	186.50	189.50
Chrysler	31.25	31.—
Coca Cola	222.—	223.50
Control Data	49.—	49.—
Corning Glass Works	118.50	120.50
C.P.C. Int.	115.50	113.—
Dow Chemical	244.50	252.—
Du Pont	337.—	344.—
Eastman Kodak	284.50	285.—
EXXON	239.50	238.50
Ford Motor Co	117.50	118.50
General Electric	124.—	128.—
General Foods	73.50	73.75
General Motors	155.—	153.50
General Tel. & Elec.	66.50	66.25
Goodyear	59.50	59.50
Honeywell	93.50	93.50
I.B.M.	599.—	595.—
International Nickel	68.—	69.25
International Paper	154.50	154.—
Internat. Tel. & Tel.	60.50	60.75
Kennecott	82.50	84.50
Litton	18.50	19.—
Marcor	74.—	74.—
MMM	145.—	148.50
Mobil Oil	130.—	127.50
Monsanto	201.50	201.50
National Cash Register	68.—	69.25
National Distillers	44.—	45.—
Philip Morris	142.50	144.50
Phillips Petroleum	142.—	141.50
Procter & Gamble	236.—	237.50
Sperry Rand	106.50	106.50
Texaco	66.—	66.50
Union Carbide	161.—	166.—
Uniroyal	23.25	22.75
U.S. Steel	171.50	174.—
Warner-Lambert	95.—	94.—
Woolworth F.W.	58.75	58.25
Xerox	137.—	137.50
AKZO	44.—	42.50
Anglo Gold I	92.50	94.50
Anglo Americ.	12.—	12.—
Machines Bull	19.75	20.—
Italo-Argentina	80.—	83.50
De Beers I	10.25	10.50
General Shopping	332.— d	333.— d
Imperial Chemical Ind.	17.50	18.—
Péchiney-U.-K.	65.—	65.50
Philips	29.25	29.25
Royal Dutch	112.50	111.—
Sodec	8.75 d	8.75
Unilever	120.50	122.—
A.E.G.	95.50	96.50
B.A.S.F.	161.—	161.—
Degussa	244.— d	246.— d
Farben Bayer	134.50	133.50
Hœchst. Farben.	154.—	154.—
Mannesmann	338.—	135.—
R.W.E.	144.50	145.—
Siemens	316.—	314.—
Thyssen-Hütte	117.50	115.50
Volkswagen	146.50	145.50

FRANCFORT

A.E.G.	96.—	94.70
B.A.S.F.	161.30	159.30
B.M.W.	277.—	267.—
Daimler	353.—	346.—
Deutsche Bank	344.50	338.50
Dresdner Bank	278.—	272.—
Farben. Bayer	134.50	134.—
Hœchst. Farben.	153.50	151.80
Karstadt	431.—	426.—
Kaufhof	265.—	262.—
Mannesmann	349.—	332.—
Siemens	317.50	311.—
Volkswagen	145.50	144.50

MILAN

Assic. Generali	42310.—	42450.—
Fiat	1378.—	1372.—
Finsider	265.—	254.25
Italcementi	20300.—	20010.—

	6 janvier	7 janvier
Monte Amiata	—.—	—.—
Motta	1300.—	1260.—
Pirelli	1420.—	1405.—
Rinascente	74.—	71.125

AMSTERDAM

Amrobank	82.—	79.60
AKZO	45.20	43.90
Amsterdam Rubber	95.—	94.—
Bols	76.—	74.50
Heineken	187.50	186.—
Hoogovens	63.—	60.—
K.L.M.	82.80	77.80
Robeco	192.—	192.50

TOKIO

Canon	293.—	302.—
Citizen	—.—	—.—
Fuji Photo	420.—	428.—
Fujitsu	387.—	387.—
Hitachi	193.—	194.—
Honda	683.—	701.—
Kirin Brew.	360.—	360.—
Komatsu	387.—	387.—
Matsushita E. Ind.	595.—	565.—
Sony	2470.—	2500.—
Sumi Bank	—.—	325.—
Takeda	214.—	227.—
Tokyo Marine	580.—	589.—
Toyota	651.—	645.—

PARIS

Air liquide	363.50	361.—
Aquitaine	343.—	353.—
Cim. Lafarge	194.—	196.80
Citroën	46.95	44.—
Fin. Paris Bas	188.50	189.50
Fr. des Pétroles	121.—	127.90
L'Oréal	1045.—	1060.—
Machines Bull	32.30	33.—
Michelin	1400.—	1415.—
Péchiney-U.-K.	—.—	—.—
Perrier	106.40	108.60
Peugeot	306.20	305.10
Rhône-Poulenc	109.50	111.—
Saint-Gobain	141.—	141.—

LONDRES

Anglo American	220.—	227.—
Brit. & Am. Tobacco	347.—	348.—
Brit. Petroleum	593.—	593.—
De Beers	189.—	193.—
Electr. & Musical	238.—	241.—
Imperial Chemical Ind.	338.—	344.—
Imp. Tobacco	82.—	83.—
Rio Tinto	197.—	202.—
Shell Transp.	392.—	392.—
Western Hold.	14.25	14.75
Zambian anglo am.	28.—	27.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	36	36-5/8
Alumin. Americ.	42-1/4	42-3/4
Am. Smelting	14	14-1/2
Am. Tel & Tel.	51-3/8	51-1/4
Anaconda	17-1/2	17-3/8
Boeing	26-3/8	26-5/8
Bristol & Myers	70-1/8	71-3/8
Burroughs	84-7/8	84-3/4
Canadian Pacific	13-1/2	13-5/8
Caterp. Tractor	73	73-1/2
Chrysler	12-1/4	11-3/4
Coca-Cola	86-1/2	86-1/4
Colgate Palmolive	29-3/8	29-1/8
Control Data	19	19-3/8
C.P.C. int.	43-3/4	44-1/4
Dow Chemical	97-3/8	97
Du Pont	132	133-7/8
Eastman Kodak	109-5/8	110-1/8
Ford Motors	45-7/8	45-7/8
General Electric	49	49-5/8
General Foods	28-1/8	28-3/8
General Motors	59-1/8	59-1/8
Gilette	34-1/4	34-1/2
Goodyear	23	22-5/8
Gulf Oil	21-1/2	21-3/4
I.B.M.	229-3/8	228-1/2
Int. Nickel	26-1/2	26-1/2
Int. Paper	59-3/4	60-1/4
Int. Tel & Tel.	23-5/8	23-1/2
Kennecott	32-3/8	32-1/4
Litton	7-1/4	7-1/8
Merck	70-1/4	71-1/4
Monsanto	78-1/8	79-3/4
Minnesota Mining	57-3/8	58
Mobil Oil	49-5/8	49-5/8
National Cash	27	26-5/8
Panam	5-1/4	5-1/4
Penn Central	1-1/4	1-3/8
Philip Morris	55-3/4	55-5/8
Polaroïd	32-5/8	32
Procter Gamble	91-1/8	93
R.C.A.	20-1/4	20-7/8
Royal Dutch	43-1/2	42-1/2
Std Oil Calf	31	30-7/8
EXXON	91-7/8	91-3/4
Texaco	25-3/8	25-3/8
T.W.A.	8-1/8	7-7/8
Union Carbide	64-3/8	64-7/8
United Technologies	48-1/4	49-3/4
U.S. Steel	67-1/2	69-1/4
Westingh. Elec.	14-3/8	14-5/8
Woolworth	22-3/4	22-7/8
Xerox	52-7/8	52-3/4

Indice Dow Jones

industrielles	890.82	898.69
chemins de fer	181.32	182.50
services publics	87.36	87.39
volume	30.990.000	33.170.000

Cours communiqués par Reynolds Securities S.A. Lausanne

Cours des billets de banque

	Achat	Vente
Angleterre (1£)	5.15	5.40
U.S.A. (1 $)	2.56	2.66
Canada (1 $ can.)	2.51	2.61
Allemagne (100 DM)	98.50	101.50
Autriche (100 sch.)	14.—	14.35
Belgique (100 fr.)	6.35	6.65
Espagne (100 ptas)	4.15	4.40
France (100 fr.)	57.25	59.75
Danemark (100 cr. d.)	41.—	44.—
Hollande (100 fl.)	96.—	99.—
Italie (100 lit.)	—.3425	—.3625
Norvège (100 cr. n.)	45.50	48.50
Portugal (100 esc.)	6.25	7.75
Suède (100 cr. s.)	58.—	61.—

Marché libre de l'or

Pièces :		
suisses (20 fr.)	110.—	122.—
françaises (20 fr.)	125.—	137.—
anglaises (1 souv.)	106.—	118.—
anglaises (1 souv. nouv.)	106.—	118.—
américaines (20 $)	555.—	595.—
Lingots (1 kg)	11.525.—	11.725.—

Cours des devises du 7 janvier 1976

	Achat	Vente
Etats-Unis	2.5850	2.6150
Canada	2.5550	2.5850
Angleterre	5.25	5.33
£$	2.03	2.04
Allemagne	99.60	100.40
France étr.	58.10	58.90
Belgique	6.59	6.67
Hollande	97.05	97.85
Italie est.	—.3780	—.3860
Autriche	14.12	14.24
Suède	59.30	60.10
Danemark	42.—	42.80
Norvège	46.50	47.30
Portugal	9.46	9.66
Espagne	4.32	4.40
Japon	—.84	—.8650

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

23.12.1975 or classe tarifaire 257/120
23.12.1975 argent base 375

SYNDICAT SUISSE DES MARCHANDS D'OR

7.1.1976 or classe tarifaire 257/116
8.1.1976 argent base 375

La démission du gouvernement Moro plonge l'Italie dans une grave crise politique

ROME (AP). — Le gouvernement de M. Aldo Moro a démissionné mercredi soir, après la décision du parti socialiste de lui retirer son soutien.

La démission du 32me gouvernement qu'ait connu l'Italie depuis la fin de la guerre plonge le pays dans une crise politique grave, alors qu'il devait déjà faire face à une situation économique difficile.

La décision de M. Moro est intervenue à l'issue d'une réunion du cabinet qui n'a duré qu'un quart d'heure.

Le président du Conseil devait ensuite remettre sa démission au président Leone.

Formé il y a treize mois, le gouvernement Moro devait sa survie au soutien parlementaire des socialistes. La décision du PSI le prive de sa majorité à la Chambre des représentants.

A l'issue d'une réunion de sa commission exécutive, le parti socialiste a lancé un appel à la formation d'un nouveau gouvernement destiné à remplacer la coalition actuelle des démocrates-chrétiens et des républicains.

Les socialistes souhaitent la formation d'un « gouvernement d'urgence » pour remettre l'économie sur pied mais on voit mal, compte tenu de la confusion politique actuelle, comment un tel gouvernement pourrait être formé. Une crise prolongée provoquerait des élections anticipées.

Les prochaines élections législatives ne sont pas prévues avant 1977 et les sondages d'opinion prédisent que le parti communiste devancerait les autres formations politiques.

Selon M. De Martino, secrétaire général au PSI, troisième parti italien, le gouvernement de M. Moro, a agi « avec un mépris patent de la position d'autres partis, en particulier des socialistes ».

Un communiqué du PSI accuse le gouvernement Moro d'avoir ignoré les idées socialistes pour résoudre « la grave crise économique » dans laquelle l'Italie se trouve plongée. Il cite, particulièrement, l'augmentation du chômage.

Le communiqué ajoute toutefois que la situation ne requiert pas de nouvelles élections immédiates, avec une avance d'un an. Par contre, il préconise la formation d'un gouvernement jouissant d'une « solide base parlementaire », dont, vraisemblablement, les socialistes feraient partie.

Il dit aussi que le nouveau gouvernement ne devrait pas avoir de « notions préjudicielles concernant le soutien du parti communiste italien ».

Ce passage est interprété comme un appel aux démocrates-chrétiens pour qu'ils ne repoussent pas automatiquement une coopération des communistes dans certaines questions.

Mais il est toutefois peu probable que la DC accepte aujourd'hui les ouvertures communistes, préférant régler cette question lors de son prochain congrès prévu en mars prochain.

LES MILLIONS DE LA CIA

La crise gouvernementale intervient alors que des informations en provenance de Washington font état d'une intensification du financement clandestin par la CIA, des principales formations anticommunistes de la Péninsule transalpine.

Selon une source autorisée de la capitale fédérale, six millions de dollars ont déjà été alloués à plusieurs dirigeants de parti anticommunistes après le feu vert donné le 8 décembre dernier par le président Ford.

En décembre dernier, le secrétaire d'Etat Kissinger, en tournée en Europe, avait fait savoir que les Etats-Unis sont résolus à faire tout leur possible pour empêcher les communistes, et tout particulièrement le PCI, d'accéder un jour au pouvoir en Europe, au sein de gouvernements de coalition.

La démocratie-chrétienne, les républicains et les socialistes ont pour leur part catégoriquement démenti les allégations selon lesquelles ils auraient touché de l'argent des services secrets américains.

Cependant, le président Ford a exprimé sa colère à la suite de ces révélations, a fait savoir le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Nessen.

Le chef de l'exécutif américain aurait ajouté que ces révélations authentiques ou non, « font véritablement du tort à nos propres intérêts nationaux ».

M. Nessen s'est toutefois refusé à confirmer ou à démentir ces informations.

Le PCI, qui est le plus important d'Europe occidentale et la deuxième formation italienne après la démocratie-chrétienne, a obtenu 33 % des suffrages lors des élections locales et régionales de l'été dernier, se situant à seulement deux points derrière la DC.

A la suite de cette spectaculaire poussée communiste, le PCI est désormais présent dans la totalité des municipalités des grandes métropoles de la Péninsule, à l'exception de Rome, par l'intermédiaire de coalitions avec les socialistes.

Sur le plan national, le PCI de M. Enrico Berlinguer recherche la conclusion de ce qu'il appelle un « compromis historique » permettant la mise sur pied d'une large alliance gouvernementale entre communistes et démocrates-chrétiens.

Le parti « est prêt à assumer ses responsabilités dans la direction politique du pays », écrivait encore la semaine dernière l'organe du PCI « L'Unità ».

Mais jusqu'à maintenant, la DC appuyée par la hiérarchie catholique, a rejeté les offres communistes de « compromis historique ». « Il n'est pas possible d'être en même temps chrétien et communiste », affirmait il y a peu un document signé par les évêques italiens et le pape Paul VI.

M. Aldo Moro (Téléphoto AP)

Le rapport Tindemans sur l'Union européenne

BRUXELLES (AP). — Les neuf pays de la Communauté européenne devraient désigner un représentant unique pour parvenir à une entente avec les Etats-Unis déclare M. Léo Tindemans, premier ministre belge, dans son rapport sur les perspectives de l'Union européenne qui a été publié mercredi.

Il indique que le délégué de la CEE devrait être un membre du Conseil européen, c'est-à-dire un des chefs de gouvernement des « Neuf ». Sa proposition implique que ce « porte-parole » discuterait directement avec le président Ford.

« Les relations avec les Etats-Unis, qui sont tout à la fois notre allié, et notre concurrent, posent de vastes problèmes pour l'Union européenne » souligne M. Tindemans.

La nécessité pour l'Europe de parler d'une seule voix dans ses relations avec les Etats-Unis est une des raisons fondamentales à la construction d'une Europe unie, ajoute-t-il.

Le premier ministre belge recommande, d'autre part, que les « Neuf » décident l'élaboration d'une défense et d'une politique étrangère communes.

M. Tindemans demande également aux neuf gouvernements d'unifier leur politique économique et sociale et de se mettre d'accord sur la protection des droits des individus.

Il recommande en particulier que la Communauté prenne en charge le fonctionnement du « serpent » monétaire. Six pays de la CEE, ainsi que la Norvège et la Suède, font partie de ce système de flottement concerté des monnaies. Le premier ministre belge estime qu'il faudrait aider les trois autres pays membres — Grande-Bretagne, Italie et Irlande — à intégrer le « serpent » !

Il propose d'autre part la création d'un organisme chargé de partager les ressources énergétiques entre les « Neuf » dans les périodes de crise.

M. Tindemans préconise toute une série de réformes, notamment la participation des ouvriers à la direction et au contrôle des entreprises, ainsi que leur intéressement aux bénéfices.

Il présente des propositions spécifiques pour le renforcement des institutions du Marché commun. Les chefs de gouvernement, qui se rencontrent actuellement pour des consultations trois fois par an dans le cadre du Conseil européen, devraient prendre des décisions réelles, ajoute-t-il.

Tenant pour acquis l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct, le chef du gouvernement belge estime que les pouvoirs de l'assemblée devraient être accrus : elle devrait être autorisée à discuter de tous les problèmes du Marché commun, et pas seulement des questions économiques, et les chefs de gouvernement devraient s'engager à examiner toutes les résolutions qu'elle pourrait leur adresser.

« L'objectif de l'Union européenne, souligne M. Tindemans, devrait être de surmonter l'époque révolue des conflits, qui sont souvent artificiellement maintenus entre les Etats-nations, de construire une société plus humaine dans laquelle, eu égard au respect mutuel de nos origines nationales et culturelles, l'accent serait placé davantage sur les facteurs qui nous unissent que sur ceux qui nous divisent ».

Il conclut son rapport de 74 pages qui lui avait été confié il y a plus d'un an en faisant remarquer que depuis 30 ans le poids relatif et l'influence de l'Europe dans le monde n'ont cessé de diminuer. « La construction d'une Europe unie est la seule réponse globale à ce défi » ajoute-t-il.

Les chefs de gouvernement de la CEE discuteront des recommandations de M. Tindemans lors du prochain Conseil européen, qui se tiendra à Luxembourg à la mi-mars.

Washington et Jérusalem tentent d'accorder leurs violons

WASHINGTON (AP). — Les Etats-Unis et Israël cherchent à mettre au point une réponse commune aux tentatives visant à modifier les règles de base servant de cadre aux efforts entrepris pour parvenir à un règlement de paix au Proche-Orient.

M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, et le ministre israélien des affaires étrangères, M. Allon, ont prévu deux jours d'entretiens à Washington, qui devaient commencer par un déjeuner mercredi, avec l'objectif avoué de coordonner les positions des deux pays.

Leur préoccupation immédiate est la session spéciale du Conseil de sécurité des Nations unies qui débattra la semaine prochaine de la question du Proche-Orient.

Le principal but de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP) et de certains pays arabes qui la soutiennent est de modifier deux résolutions de l'ONU qui constituent les lignes directrices du cessez-le-feu existant, et des efforts de négociation.

Les Etats-Unis ont souligné à plusieurs reprises que ces résolutions, qui portent les numéros 242 et 338 « sont la seule base pour des négociations de paix », et qu'ils opposeraient leur veto à tout autre résolution qui « ne faciliterait pas le processus de paix ».

Mais un porte-parole du département d'Etat avait indiqué lundi qu'il n'écartait pas l'acceptation par les Etats-Unis de changements dans les résolutions actuelles des Nations unies s'ils devaient faciliter la paix au Proche-Orient.

C'est précisément là où les points de vue des deux pays divergent : Israël, qui boycottera le débat du Conseil de sécurité, est opposé à toute modification des résolutions ou à l'adoption de nouveaux textes.

Israël s'inquiète d'autre part des efforts visant à modifier le texte de la résolution 242 pour y incorporer la question du nationalisme arabo-palestinien.

Dans son énoncé actuel, cette résolution parle seulement d'un problème de réfugiés, alors que les pays arabes veulent dans l'ensemble qu'elle mentionne les droits nationaux du peuple palestinien.

De l'avis du gouvernement israélien, un tel changement représenterait une concession au terrorisme arabe et serait l'aboutissement d'un effort à peine déguisé pour conférer à l'OLP, un statut de négociateur équivalent à ceux des autres parties intéressées par le conflit du Proche-Orient.

Washington et Jérusalem ont toujours refusé jusqu'ici de traiter avec l'OLP parce qu'elle ne reconnaît ni le droit d'Israël à l'existence, ni les résolutions 242 et 338 comme la base des efforts de paix.

Kadhafi suspend son aide au «Fatah»

BEYROUTH (AP). — La Libye a suspendu ses subsides à l'« Organisation palestinienne El Fatah », a révélé à Beyrouth, au cours d'un rassemblement de masse M. Khalaf, adjoint de M. Arafat à la tête de ce mouvement de fedayins.

« Certains riches régimes progressistes pétroliers du monde arabe tentent d'organiser un blocus financier contre « El Fatah ». Un de ces régimes n'a pas versé l'assistance prévue au « Fatah » depuis dix mois », a déclaré M. Khalaf.

M. Khalaf a également reproché à « ce régime » d'essayer de diviser les Palestiniens en montant les mouvements du « Front du refus » contre « El Fatah », qu'il accuse de capituler devant l'impérialisme en projetant de faire la paix en Israël.

Il s'agit d'une allusion claire à la Libye, dont le chef de l'Etat, le colonel Kadhafi, s'est récemment entretenu avec des dirigeants extrémistes du « Front du refus » notamment M. Habache, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine (FPLP), et M. Jibril, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine — commandement général (FPLL-CG).

Drogue : trois Suisses arrêtés en France

MAUBEUGE (AFP). — Porteurs de haschisch, trois Suisses ont été arrêtés dimanche au poste de Bettignies, près de Maubeuge (Nord), à la frontière franco-belge, a-t-on appris mercredi.

Sur le conducteur d'une voiture immatriculée en Suisse, un radio-électricien de 22 ans, domicilié à Genève, les enquêteurs ont trouvé 25 grammes de haschisch, ses passagers l'un de 18 ans, sans profession, également domicilié à Genève et un mineur d'âge, Suisse lui aussi, transportaient l'un 10 grammes et le second près d'un kilo de la même drogue. Le quatrième occupant de la voiture, n'avait pas de drogue sur lui.

Les trois premiers ont reconnu avoir acheté le haschisch à Amsterdam (Pays-Bas). Ils ont été inculpés d'importation illicite et de détention de stupéfiants, et écroués à la maison d'arrêt de Valenciennes (Nord). Le dernier, inculpé d'importation sans déclaration, a été laissé en liberté.

Par ailleurs, le plus important procès de drogue de l'histoire de la RFA s'est ouvert mercredi à Francfort, où dix trafiquants, dont sept de nationalité israélienne, répondent d'une contrebande d'héroïne d'une valeur de 3 millions de marks.

Les dix accusés, au nombre desquels figurent également deux Allemandes de l'Ouest et une jeune Américaine, appartiendraient, selon la police, à une bande de trafiquants résidant à Francfort et dirigée par le truand israélien Joseph Amiel (34 ans), en fuite. Ils s'étaient procuré la drogue à Amsterdam et l'avaient revendue en RFA.

Les accusés, défendus par trente avocats, comparaîtront pendant plusieurs mois.

Nouvelles violences au Portugal

LISBONNE (AFP). — La violence paraît gagner à nouveau les villes du nord du Portugal où se sont produits mercredi matin, deux attentats à la bombe contre des immeubles. D'autre part, une voiture immatriculée en Espagne a été atteinte par des rafales de mitraillette.

A Porto, un engin explosif de forte puissance a détruit partiellement la coopérative d'éditions anti-fasciste « A arvore » (L'arbre) en plein centre de la ville, brisant les vitres des immeubles voisins.

A Povoa de Varzin, à une trentaine de kilomètres de la capitale du nord du pays, un engin a explosé devant la résidence d'un avocat militant du MDP (proche du parti communiste). Les deux explosions n'ont pas fait de victimes.

A Braga, le fief conservateur de l'Eglise, à une cinquantaine de kilomètres de Porto, une voiture immatriculée à Bilbao (Espagne) et qui se dirigeait vers la frontière espagnole a été atteinte par une rafale tirée d'une autre voiture qui a pris la fuite. La voiture appartient à un capitaine de la marine marchande espagnole. Ses occupants n'ont pas été touchés.

Par ailleurs, le conseil de la révolution qui a tenu mardi sa première réunion de l'année a terminé ses travaux mercredi matin après quinze heures de débats.

La réunion du conseil a porté essentiellement sur les propositions des partis concernant le renouvellement du pacte MFA.

L'affaire du «Six-Neuf»

LA LOUVIÈRE (Belgique) (AP). — Des magistrats ont confirmé mercredi le maintien en détention de M. Jean-Marie Nalinnes, 30 ans, propriétaire du café-dancing « Six-Neuf » où 15 jeunes gens ont trouvé la mort dans un incendie, au cours de la nuit de la Saint-Sylvestre.

M. Nalinnes a été arrêté vendredi dernier, après avoir été inculpé d'homicide involontaire par négligence. Il restera probablement en prison jusqu'à son procès, pour lequel aucune date n'a été fixée jusqu'à présent.

Un échevin de La Louvière, M. Gilbert Wandeworde, 43 ans, a également fait l'objet d'une inculptation semblable et arrêté, mercredi matin. Il est reproché au conseiller municipal chargé des régies de l'abattoir et des sapeurs-pompiers, un défaut de prévoyance et de précautions.

Oreilles agrafées

BEDFORD (Indiana) (AP). — Mettez-vous une agrafe dans l'oreille et vous maigrirez : tel est le conseil que donnent un certain nombre d'habitants de l'Indiana qui ont tenté l'expérience.

« Tout ce que vous devez faire, c'est tripoter l'agrafe », explique l'une des adeptes de cette pratique. « Elle doit sûrement toucher un nerf et cela diminue votre appétit. »

Le médecin qui effectue cette « opération » a précisé que depuis un an et demi, il a agrafé 1700 oreilles...

(Téléphoto AP)

La grève du métro madrilène

Les autobus pris d'assaut par les Madrilènes (Téléphoto AP)

MADRID, (AP). — Le gouvernement espagnol a donné mercredi l'ordre à l'armée d'assurer le fonctionnement du métro de Madrid, qui est paralysé depuis trois jours par une grève des employés, a annoncé mercredi un porte-parole de la compagnie des transports urbains.

L'inspecteur principal du métro a déclaré que des spécialistes de l'armée assureront la marche d'une vingtaine de rames, soit un cinquième environ du nombre normal de trains en circulation sur le réseau.

Cette décision laisse supposer que pour le moment, les autorités ont renoncé à réquisitionner les employés en grève.

L'intervention de l'armée, pour la première fois depuis la création du métro il y a 58 ans, pourrait avoir pour conséquence d'entraîner une vague d'agitation ouvrière contre le gouvernement en place depuis un mois à peine.

L'agence Europa Press a précisé qu'une seule des cinq lignes du réseau sera remise en marche dans l'immédiat. Elle dessert des quartiers ouvriers.

EMBOUTEILLAGES

Chassés d'une église où ils manifestaient pacifiquement pour appuyer leurs revendications salariales, des grévistes sont allés se rassembler dans une autre église. Les grévistes réclament des augmentations salariales à la suite du relèvement du prix du ticket du métro.

Selon une source gouvernementale, les autorités n'ont pas officiellement dénoncé la grève comme ayant des motivations politiques, mais elles considèrent qu'elle fait partie d'un plan mis au point par la gauche en vue d'amener le gouvernement à prendre des mesures susceptibles de provoquer un mouvement social de plus grande ampleur.

Des embouteillages monstres se sont formés dans les principales artères de la capitale, de nombreux Madrilènes ayant pris leurs voitures pour aller travailler.

Aux stations d'autobus, on comptait parfois jusqu'à 200 personnes qui attendaient.

Le métro madrilène transporte quotidiennement deux millions de voyageurs, soit à peu près les deux-tiers des travailleurs de la capitale.

ARRESTATION

D'autre part, le Père Luis Maria Xirinachs, qui fut l'an dernier candidat au prix Nobel de la paix, a été arrêté une nouvelle fois mercredi, alors qu'il manifestait en faveur de l'amnistie des détenus politiques près de la prison de Barcelone.

Journalistes français prisonniers en Angola ?

LUSAKA (Reuter-AP). — Deux Blancs se disant journalistes français sont détenus à la prison militaire de Silva Porto, quartier général de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA).

Ces deux hommes ont été présentés — apparemment par erreur — aux correspondants de presse étrangers par les autorités de l'UNITA qui les avaient extraits de leurs cellules en même temps que trois prisonniers de guerre cubains. Ils n'ont pu échanger que quelques mots avec eux, mais ce fut suffisant pour permettre à l'un des prisonniers de dire qu'ils travaillaient pour l'agence photographique « Gamma » et qu'ils étaient détenus depuis deux mois.

Le chef de l'UNITA, M. Savimbi, a déclaré qu'il n'avait pas connaissance de l'emprisonnement des deux Français. Une enquête sera ouverte et ils seront probablement libérés, a-t-il dit.

NAVIRES SOVIÉTIQUES

Depuis quelques jours, les services de renseignements américains suivent attentivement la progression d'un contre-torpilleur soviétique lance-missiles, qui descend le long de la côte occidentale de l'Afrique, et cherchent à établir si sa destination n'est pas l'Angola.

Au dernière nouvelles, le bâtiment, de la classe « kotlinea », se trouvait à l'ouest de la Guinée.

Le Pentagone est intéressé par ce mouvement comme élément d'une manœuvre générale cherchant à étendre l'influence soviétique en Afrique. Mais, dit-on, on n'est pas sérieusement inquiet des implications d'une démonstration navale soviétique à cette échelle.

Depuis quelque temps déjà, un bateau soviétique-amphibie de transport de chars, stationné à 500 km environ au large de la côte nord de l'Angola — ce qu'on considère, à Washington, comme un autre signe de l'intérêt que porte Moscou à cette région d'Afrique et aux eaux voisines.

INITIATIVES DIPLOMATIQUES

L'ouverture, samedi à Addis-Abeba, de la conférence de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) sur la question angolaise provoque depuis quelques jours une multiplication des initiatives diplomatiques dans le monde.

La dernière en date est celle de M. Giscard d'Estaing qui a déclaré mercredi au cours du conseil des ministres :

« Le gouvernement français réprouve l'envoi massif de matériel de guerre et plus encore de combattants étrangers qui s'observe publiquement depuis plusieurs semaines en Angola ».

La prise de position du chef de l'Etat français fait suite à celle de M. Waldheim, secrétaire-général de l'ONU et celles des gouvernements britannique et ouest-allemand qui ont souhaité l'instauration d'un cessez-le-feu sur le terrain et la fin des interventions étrangères.

SUITE

Reprise des combats à Beyrouth

Les responsables palestiniens ont rompu les négociations engagées avec des représentants des phalanges libanaises, après que des miliciens chrétiens eurent saisi 30 tonnes de farine, transportées par deux camions d'un convoi de vivres destinés aux camps de réfugiés.

MENACE SYRIENNE

De son côté, le ministre syrien des affaires étrangères M. Khaddam affirme dans une interview que publie le quotidien koweïtien « Al-Rai al-Aam » que la Syrie annexera le Liban si le risque d'une partition du pays se précise.

Il rappelle que le Liban a autrefois fait partie de la Syrie et ajoute : « Toute mesure vers une partition entraînerait une intervention immédiate de notre part ».

« Ou le Liban demeure uni ou il devra revenir à la Syrie. »

L'avertissement syrien s'adresse « à ceux qui rêvent d'une partition du Liban » ajoute le journal koweïtien.

Interrogé sur la réaction syrienne aux menaces israéliennes d'intervenir au Liban au cas d'une intervention de la Syrie, M. Khaddam a répondu : « Nous avons dit que nous n'interviendrons pas s'il n'y a pas de partition. Mais les menaces israéliennes ne nous feraient pas reculer en cas de partition ».

C'est la première fois que la Syrie fait savoir explicitement qu'elle pourrait intervenir chez son voisin libanais depuis le début de la guerre civile.

Des rumeurs persistantes ont couru au Liban selon lesquelles les Phalanges chercheraient à obtenir une partition créant un Etat distinct à prédominance chrétienne englobant la chaîne du Liban et des parties de la région de Beyrouth et du littoral.

UN FAIT PAR JOUR

Lettre de Bonn

Rapports Nord-Sud

L'un des objectifs à long terme de la politique ouest-allemande est d'aider de toute la puissance de la RFA à la solution de ce qu'on appelle maintenant les rapports « Nord-Sud ».

La République fédérale allemande, dans la mesure où elle en dépend plus que d'autres grands pays industriels, a un intérêt vital à un arrangement raisonnable, fondé sur l'équilibre et l'égalité entre fournisseurs et consommateurs. Aussi le gouvernement multiplie-t-il les efforts pour préparer soigneusement, en ce qui concerne la RFA mais également la Communauté tout entière, les bases d'une coopération indispensable aux uns comme aux autres.

Le voyage de six jours que vient d'effectuer au Brésil, au Pérou et au Venezuela le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, constitue à cet égard un immense pas en avant.

D'abord par l'ampleur des « moyens » mis en œuvre ; il était accompagné d'une bonne soixantaine d'industriels et a réuni en outre à Caracas, les 22 ambassadeurs ou chefs de mission allemands en poste en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que l'ambassadeur de Bonn à l'ONU, M. von Wechmar.

Ensuite, le fait même d'avoir choisi l'Amérique latine montre à l'évidence que la RFA, qui entend à présent agir au niveau mondial, pratique une sorte de division de travail : elle jouit dans ces régions, plus qu'au Moyen-Orient, d'une assez grande liberté de mouvement pour faire office de partenaire utile partout où une coopération est souhaitée, servir de médiateur entre la CEE et les non-alignés et, en poussant à la libéralisation des marchés des pays industriels, encourager une stabilité, au Nord comme au Sud d'ailleurs, « tous azimuts ».

Quant aux principes défendus par M. Genscher, simples et clairs, ils rejoignent ceux de tous les Européens, la France en particulier : l'économie mondiale ne peut plus s'accommoder des pressions du plus fort sur le plus faible, chacun doit appliquer la règle de non-ingérence et, comme il devait le préciser à Lima, user modérément de ses atouts économiques.

Au reste, M. Genscher, traitant franchement à Caracas du prix du pétrole comme « arme révolutionnaire dans le tiers monde » avertit sans ambages ses interlocuteurs du danger de « surestimer » les possibilités réelles des pays industrialisés ».

Apparemment, il a été écouté et compris. Qu'on puisse déjà envisager d'instituer des consultations régulières entre l'Amérique latine, Bonn et la Communauté européenne signifie que le Brésil, le Pérou, le Venezuela — et les autres également sans aucun doute — acceptent l'idée de s'engager par ce biais dans une coopération dont ils savent désormais qu'elle ne risque pas de dissimuler on ne sait quel projet de nouvelle « superpuissance » européenne.

Cela, leur a-t-il expliqué en substance, non seulement parce que l'économie sociale et libérale n'est plus le capitalisme classique, mais parce que la modération seule permettra à tous des échanges actifs et des transformations positives.

Alfred FELLER